

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



PASSIONS HIPPIQUES

Deux collines en Angleterre

Un galop à Newmarket p. 9



LES ILES

Noirmoutier, Ré et Oléron

Iles avec ponts p. 8

RESTAURANTS DE PLAGE

Cap Ferret

La guinguette chic Chez Hortense p. 16

MARCHÉS

Les Bourses craignent une nouvelle récession américaine p. 12

ALLEMAGNE

Gerhard Schröder précipite son entrée en campagne p. 4

UNITÉ RADICALE

Interdit, le groupuscule d'extrême droite envisage de lancer un mouvement légal p. 7

SPORTS ET MAFIA

Le patinage français réfute en bloc les soupçons p. 15

International.....	2	Carnet.....	14
France-Société.....	5	Abonnements.....	14
Régions.....	8	Aujourd'hui.....	15
Horizons.....	9	Météorologie-Jeux... 17	
Entreprises.....	11	Culture.....	18
Marchés.....	13	Radio-Télévision.....	21

PORTRAIT

L'Ivoirien prodigue



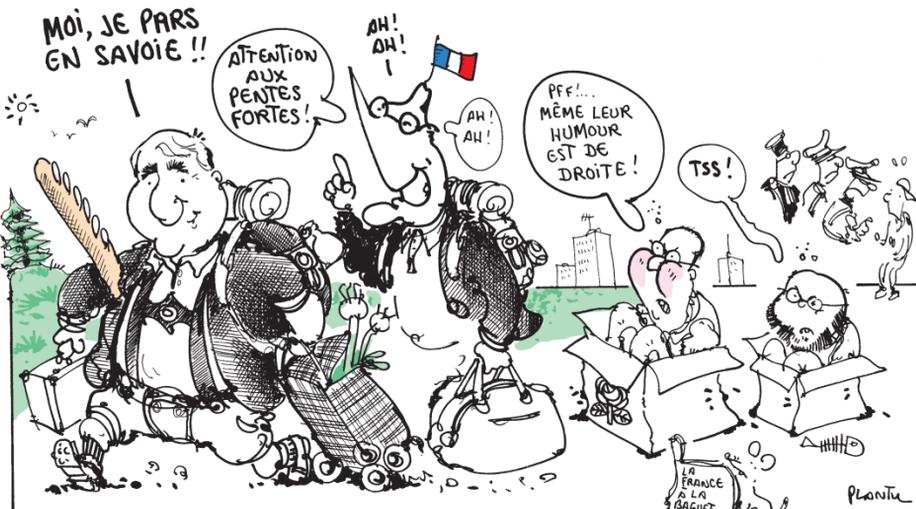
STAR africaine en France, Sidiki Bakaba, acteur et metteur en scène, de retour au pays, veut relancer le théâtre à Abidjan, où il dirige depuis dix-huit mois le nouveau Palais de la culture. Lire page 20

Justice : la loi Perben et les libertés

Trois nouvelles dispositions répressives votées le 3 août alarment magistrats et enseignants

SUSPENSION de la part d'allocations familiales pour les parents d'un mineur placé en centre éducatif fermé ; extension du recours au témoignage anonyme, dit sous X... ; aux délits punis de trois ans d'emprisonnement ; peine de six mois de prison pour délit d'outrage à enseignant : trois dispositions de la loi d'orientation et de programmation sur la justice, votée le 3 août par la nouvelle majorité au dernier jour de la session parlementaire extraordinaire, alarment syndicats et associations. L'une - le témoin sous X... - est d'origine gouvernementale, les deux autres sont des amendements parlementaires acceptés par le gouvernement. Porte-parole des magistrats et des professeurs critiquent le caractère trop répressif du texte défendu par le garde des sceaux, Dominique Perben.

Présenté comme une réponse aux préoccupations des Français les « plus modestes » et les « plus fragiles », ce texte est critiqué par la Ligue des droits de l'homme qui y voit, au contraire, « une politique de pénalisation et de guerre aux pau-



vres ». Les syndicats d'enseignants redoutent un « raidissement » chez les jeunes. Le Syndicat de la magistrature dénonce « une loi terriblement pénalisante » pour « les mi-

neurs et les habitants des quartiers pauvres ». Cette inflexion répressive n'a pas fait l'unanimité à droite durant les débats parlementaires. François Bayrou prend ses dis-

tances avec l'UMP, dans une lettre aux militants de l'UDF.

Lire page 5 et l'analyse page 10

Régressions

AVANT de se réclamer imprudemment du « bon sens », Jean-Pierre Raffarin aurait dû se souvenir de Roland Barthes. Il faut se méfier du bon sens, disait ce grand esprit qu'ont su apprécier, en leur jeunesse, les philosophes -



ÉDITORIAL

ministre ou conseillers - qui entourent le nouveau pouvoir. « Le fondement du constat bourgeois, écrivait-il dans *Mythologies*, c'est le bon sens, c'est-à-dire une vérité qui s'arrête sur l'ordre arbitraire de celui qui la parle. » L'essayiste visait cette bonhomie apparente dont se drapent conservatismes idéologiques et régressions sociales, comme s'ils avaient la force de l'évidence. La nouvelle majorité chiraquienne vient d'en donner, hélas, une nouvelle preuve.

J.-M. C.

Lire la suite page 10

David Gritz, victime de la « haine »

ALORS QU'ISRAËLIENS et Palestiniens tentent de reprendre un dialogue sur la sécurité, l'étudiant franco-américain David Gritz, tué, avec six autres personnes, dans l'attentat du 31 juillet à l'université de Jérusalem, devait être inhumé mardi 6 août à Paris. Il avait 24 ans (photo). Né dans la banlieue parisienne, jeune homme de doute et de réflexion, étudiant la philosophie et les sciences politiques, il venait de bénéficier d'une bourse pour passer un an à Jérusalem et y préparer son doctorat. Thème de ses recherches : totalitarisme et pluralisme. Son histoire incarne toute la brutali-



té de la vague d'agressions terroristes que subissent les Israéliens. Les parents de David Gritz ont souhaité que « le cercle d'amour qui s'est créé autour de lui finisse par vaincre la haine dont il a été victime ».

Mardi, la plupart des villes de Cisjordanie étaient sous couvre-feu. L'armée a mené plusieurs interventions, notamment à Gaza. Un Palestinien de 13 ans a été tué et plusieurs autres blessés. Un chef du Hamas aurait été arrêté, au lendemain des attentats du 4 août.

Lire page 2 et notre éditorial page 10

Annie Muscade, conseillère fantôme de La Poste

C'EST LA CURIEUSE histoire d'un conseiller financier virtuel, né non pas sur Internet mais dans les centres financiers de La Poste. Elise D., cliente à La Poste, recevait ses relevés de comptes mentionnant le nom et les coordonnées de son « conseiller financier Madame Annie Muscade », joignable à tout moment. Mais, à chaque fois qu'Elise D. tentait de contacter Annie Muscade par téléphone, elle se voyait systématiquement répondre la même chose : « Elle est en congé. » Elise D. traitait donc ses opérations avec un autre interlocuteur, à défaut de joindre Annie Muscade.

Il y a quelques semaines, devant régler en personne une affaire urgente, Elise D. décida de se rendre au bureau de poste, déterminée à enfin rencontrer la mystérieuse conseillère. Nouvel échec, Annie Muscade étant encore et toujours absente. Obstinée, Elise D. insista alors pour savoir pourquoi sa conseillère financière n'était jamais disponible. Réponse discrète de la guichetière, visiblement mal à l'aise face à l'insistance de la cliente : « Bon, je vais vous le dire... Annie Muscade n'existe pas. » Depuis l'incident,

Elise D. n'a plus jamais entendu parler d'Annie Muscade. La direction du groupe affirme d'ailleurs aujourd'hui n'en avoir jamais entendu parler.

« Il y a quelques années, on a créé Annie Muscade pour faire croire aux clients qu'ils avaient un suivi personnalisé de leur compte, explique un responsable syndical. Une note interne a même circulé, précisant qu'il fallait répondre qu'elle était en congé. » La création d'Annie Muscade ayant été controversée en interne, elle fut vite retirée des relevés de comptes. Non contente d'être virtuelle, Annie Muscade aurait dû disparaître depuis longtemps. Produit d'un bureau de marketing du groupe, qui s'est inspiré du nom d'un logiciel, elle a provoqué un tollé dès sa création, et a vite été retirée du marché. Mais, revancharde, elle continue de figurer sur certains relevés de comptes récalcitrants, en souvenir d'une époque fastueuse où elle conseillait la France entière, depuis son lieu de vacances.

Elsa Conesa

POINT DE VUE

Panique sécuritaire, panique sexuelle par Eric Fassin

LE DÉBAT renouvelé autour de la prostitution est aujourd'hui le révélateur, en même temps que le catalyseur, de nos différends sexuels. Pour les abolitionnistes, ce commerce dégradant n'est jamais qu'une sorte d'esclavage : à l'instar de la Suède, il faudrait donc l'interdire en pénalisant à la fois le proxénète et le client, mais non les prostituées. Pour les réglementaristes, la contrainte ne définit pas toujours la prostitution, qui peut résulter d'un choix : tout en luttant contre les trafics et l'exploitation des mineurs, il conviendrait en conséquence, à l'exemple des Pays-Bas, d'organiser cette profession pour lui ouvrir des

droits fondamentaux, à commencer par la sécurité sociale.

Les abolitionnistes se réclament plus volontiers du féminisme, dès lors que la prostitution n'est à leurs yeux qu'une forme de violence contre les femmes, et les réglementaristes plus souvent du libéralisme, puisqu'il s'agit de reconnaître les prostituées des deux sexes en tant que sujets libres, et non pas seulement comme victimes. Les choses ne sont pourtant pas si simples. Il n'est pas besoin d'être féministe pour réprouver la prostitution, que ce soit au nom des bonnes mœurs ou de la libération sexuelle. De plus, l'émancipation des femmes

n'est pas incompatible avec le libéralisme - on l'a bien vu aux Etats-Unis, dans les années 1980, quand les débats sur la pornographie opposaient les féministes de la domination aux libérales « pro-sexe ». A l'inverse, si les associations homosexuelles sont plus attentives au développement de la prostitution masculine, elles n'ignorent évidemment pas que les femmes sont aussi concernées par le sida.

Lire la suite page 10

ÉRIC FASSIN est sociologue (Ecole normale supérieure).

CINÉMA

« Men in Black II » ou l'Amérique gendarme de la galaxie



UN BLANC, UN NOIR, un ancien et un novice, chargés de protéger la planète contre l'immigration extraterrestre : le couple de policiers qui a fait le succès de *Men in Black* revient sur les écrans dans le deuxième volet de la saga, par le même réalisateur, Barry Sonnenfeld, qui ne se prive pas des possibilités délirantes des effets spéciaux pour un film hautement spectaculaire. Lire page 19

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

www.ism-mba.edu FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 41 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA

Multicultural in International Management MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

ieMBA

International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou séminaires bimensuels à Paris

DBA

DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent ■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse

Ph. D

PHILOSOPHY DOCTORATE

■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent ■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management : 148, rue de Grenelle 75007 Paris Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08 e-mail : info@ism-mba.edu - http://www.ism-mba.edu Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

David Gritz, le jeune Franco-Américain de 24 ans tué dans l'attentat du 31 juillet à la cafétéria de l'**UNIVERSITÉ HÉBRAÏQUE** de Jérusalem – qui a fait 7 morts et 86 blessés –, devait être inhumé, mardi 6

août, au cimetière du Montparnasse. Son corps avait été ramené la veille depuis Jérusalem après une brève **CÉRÉMONIE** à laquelle participaient des représentants officiels israélien, français et américain. *Le Mon-*

de dresse le portrait d'un **BRILLANT ÉTUDIANT** en philosophie qui engageait une réflexion universitaire sur le totalitarisme et le pluralisme. Lundi soir, **UN JEUNE PALESTINIEN** de 13 ans a été tué par un tir de

l'armée israélienne dans son village de Balata, près de Naplouse. Ce nouveau décès porte le nombre de personnes tuées, depuis septembre 2000, à **2 421** personnes dont 1 780 Palestiniens et 598 Israéliens.

Les obsèques de David Gritz, tué à Jérusalem : « Vaincre la haine »

Le corps du jeune franco-américain a été ramené lundi en France pour être inhumé mardi au cimetière du Montparnasse à Paris. Une nouvelle attaque-suicide a été tentée lundi près de Nazareth mais n'a tué que le kamikaze palestinien. Etat d'alerte le long de la ligne de démarcation

JÉRUSALEM
correspondance

A la cérémonie organisée, lundi 5 août, sur le tarmac de l'aéroport Ben-Gourion pour le rapatriement du corps de David Gritz – le jeune étudiant franco-américain tué dans l'attentat qui a fait sept morts à l'université hébraïque de Jérusalem – il y avait peu de monde. Mais tous ceux qui étaient présents, représentants officiels, israélien, français et américain, ainsi qu'une quinzaine de personnes, étaient profondément bouleversés. Pourtant, la plupart le connaissaient à peine. David n'était en Israël que depuis le 15 juillet. Pour tous, c'était une vraie rencontre. « Il est entré dans notre vie et ressorti aussitôt. Mais j'ai été profondément touché par sa sensibilité », confie Félícia Goldszal qui l'avait reçu chez elle pour sabbat.

Mecredi 31 juillet, Dror Sullaper, étudiant en sciences politiques, avait donné rendez-vous à ses deux amis, David Gritz et Angela Guidi, qui venaient d'arriver de l'étranger, pour leur faire découvrir le campus de l'université. Rapidement, les deux novices, anéantis par la canicule, avaient interrompu la visite et suggéré d'aller déjeuner au frais. Les trois amis s'étaient installés à une table de la cafétéria Franck-



MOSHE MILNER GPO/AFP

Sinatra. Ils n'ont eu le temps que de se souhaiter bon appétit. La bombe a explosé tout près d'eux. Après quelques jours à l'hôpital, à Jérusalem, Angela qui a été touchée par des éclats à la jambe et aux seins, est repartie dimanche en Italie. Dror est toujours hospitalisé et les médecins faisaient part, lundi, d'un « optimisme réservé » à ses parents. David n'est plus.

A la cérémonie d'adieu à l'aéro-

port Ben-Gourion, dans l'assistance, un jeune homme en costume gris tenait précieusement un petit coffret noir, le violon de David. Il l'apportera en mains propres à ses parents. Cédric Cohen Skalli, un des membres du comité Maskilim qui avait choisi David pour venir en Israël, est dévasté. Il se sent « responsable, coupable de ce qui s'est passé ». « Je ne sais pas si j'aurai le courage de recommencer à faire

venir des gens étudier ici, alors qu'ils risquent d'y trouver la mort », dit-il. Cédric, comme tous ceux qui fréquentent l'université, était convaincu que c'était un endroit parfaitement sûr. « Chaque attentat est une attaque contre l'humanisme, mais celui-là tout particulièrement car il en touche un symbole. Il remet tout en question. L'université était notre dernier bastion », ajoute Cédric, faisant allusion à ceux qui veulent

encore croire à la paix, au dialogue avec les Palestiniens.

Dror, l'ami gravement blessé, est aussi de ceux qui militent activement pour la paix. Depuis des mois, tous les samedis soir, ce grand et bel homme de 31 ans participe aux manifestations de La Paix maintenant, devant la résidence du premier ministre, à Jérusalem. Combien de fois, Cédric et lui ont-ils discuté de ce qu'ils feraient s'ils étaient appelés à servir dans les territoires occupés. Refuseraient-ils d'y aller comme l'ont fait

Le 31 juillet, il avait rendez-vous pour découvrir le campus de l'université

plusieurs centaines d'Israéliens ? « C'est compliqué. D'un côté, on n'est pas d'accord avec la politique menée, mais de l'autre, on veut protéger les civils israéliens contre les attentats », explique Cédric.

Victor, le père de Dror, décoré de l'Ordre national du mérite pour

avoir combattu dans la Résistance pendant la deuxième guerre mondiale, confie : « En voulant tuer mon fils, ils tuent la paix. » Cependant, les parents de Dror sont convaincus que leur fils, qu'ils continuent d'appeler Franck – il a changé de prénom en s'installant en Israël il y a six ans – n'abandonnera pas son combat politique. « C'est un idéaliste, mon fils », dit sa maman, Danièle, avec admiration, même si elle ne partage pas toutes ses idées. Danièle et Victor sont arrivés de France le lendemain de l'attentat.

Ils sont installés tout près de leur fils dans un des bungalows spécialement aménagés pour les familles au sein du site hospitalier d'Hadassa Ein Kerem. Dror est toujours intubé. Un boulan a traversé son oesophage. La première fois qu'il s'est réveillé, avant toute autre chose, il a demandé des nouvelles de son ami David. Les médecins ont déconseillé de répondre, afin que Dror garde toutes ses forces pour lutter pour sa propre vie. Lundi, les parents de Dror qui, ces derniers jours, ne dorment plus sans somnifères, étaient un peu rassurés. A tous ceux qui l'appelaient, Danièle répondait, soulagée mais prudente : « Il y a un petit mieux. »

Catherine Dupeyron

« On a assassiné le symbole d'une nouvelle culture juive »

C'ÉTAIT son premier voyage en Israël. Il n'était arrivé que depuis quinze jours à Jérusalem, où il devait passer une année d'étude. Quinze jours seulement, mais déjà

■ PORTRAIT

A 24 ans, il préparait un DEA sur le totalitarisme et le pluralisme

ses appels téléphoniques résonnaient de ses enthousiasmes communicatifs. A ses parents, à ses nombreux amis, David Gritz racontait ses découvertes, ses rencontres. L'étudiant parisien se réjouissait des promesses de cette année universitaire qu'il devait passer entre l'Université hébraïque de Jérusalem et le prestigieux institut Shalom-Hartman. Il n'en aura connu que les prémices, terrassé par un éclat de bombe en plein cœur, le 31 juillet, à la cafétéria de l'université. Il avait 24 ans.

PEU DE VÊTEMENTS

David Gritz étudiait la philosophie à Paris X-Nanterre, et achevait parallèlement son cursus à l'Institut d'études politiques de Paris. « Un jeune homme très cultivé et très réfléchi », estime Catherine Chalié, directrice de sa maîtrise consacrée à « l'esthétique chez

L'ONU exige le retrait d'Israël

L'Assemblée générale des Nations unies, réunie lundi 5 août après la publication du rapport sur les combats dans le camp palestinien de Jénine, a adopté, au terme de six heures de débats et à une écrasante majorité, une résolution par laquelle elle « exige le retrait immédiat » des forces israéliennes sur les positions qu'elles occupaient fin septembre 2000, avant le déclenchement de la seconde Intifada. Elle réclame le respect par les deux parties des « normes universellement acceptées du droit humanitaire international » et apporte son appui aux projets de reconstruction de l'Autorité palestinienne et à l'organisation d'élections « libres et démocratiques » en Palestine. Israël, les États-Unis, les îles Marshall et la Micronésie ont voté contre ce texte, adopté par 114 voix « pour » et 11 abstentions. – (AFP.)

Levinas ». Cette année, il entreprenait un DEA sur « la politique de Babel », une réflexion sur le totalitarisme et le pluralisme à partir de cet épisode biblique. Ce projet lui avait valu une bourse de 13 000 euros de l'association franco-israélienne Maskilim, dont l'objectif est la diffusion de la pensée juive.

Il était le premier lauréat de ce programme d'échange de doctorants. « Notre pionnier, notre premier enfant », explique Annie Eizenbaum, secrétaire générale de Maskilim France. Dorénavant, chaque bourse que nous attribuerons à des étudiants français portera le nom de David Gritz. »

La personnalité du jeune homme correspondait en effet à l'esprit de l'association, selon le professeur Georges Haddad, président de son comité scientifique : « Maskilim, qui se veut un pont entre la tradition et la modernité par le dialogue et la confrontation des idées, avait choisi David Gritz car il était le symbole même d'une jeunesse ouverte sur le monde et éprise de paix. »

Ses camarades de Sciences-Po en témoignent : ce séjour en Israël, tant désiré et soigneusement préparé, n'était pas l'aboutissement d'un engagement religieux ou politique, mais la poursuite d'une quête intellectuelle. Le conflit israélo-palestinien, David en parlait bien sûr, avec passion souvent, mais ses idées, disent ses amis, étaient « modérées, nuancées ». Il voulait la paix et la coexistence de deux États. C'est l'œuvre d'Emmanuel Levinas qui avait stimulé son intérêt pour la culture juive, estimant ses proches. « David était avant tout attaché à la tradition d'étude juive », résume Charles, l'un de ses amis. Quel meilleur endroit pour y sacrifier que l'institut Hartman ? Dans ses bagages, David n'avait emporté que peu de vêtements, mais plusieurs dizaines de kilos de livres. Et son violon.

Né au Chesnay (Yvelines) d'un père américain, juif non pratiquant originaire de Chicago, et d'une mère catholique, croate de Bosnie, David a grandi dans le 5^e arrondissement de Paris, où il habitait toujours. Chaque été, la famille Gritz avait l'habitude de louer une maison près de Boston, dans le petit village de Peru, noyé au milieu des forêts. Très souvent, « avant la guerre », elle se rendait aussi dans l'ancienne Yougoslavie. Devenu français avant ses parents, David était l'héritier de cette triple culture, parlant couramment l'an-

glais et le serbo-croate, mais aussi à des degrés moindres l'allemand, l'espagnol, le russe, le latin, le grec et l'hébreu.

Après des études secondaires au lycée Lavoisier, et avant les classes préparatoires à Paul-Valéry et Henri-IV, il avait passé une année à l'université McGill de Montréal.

MUSIQUE YIDDISH ET HARD ROCK

Là-bas, il avait fondé avec des amis un groupe de musique folk. Quelques années plus tôt, à Lavoisier, c'était un groupe de hard-rock. Depuis deux ans, il avait rejoint à Paris, un groupe amateur de musique yiddish. Aussitôt, ce grand garçon brun au sourire permanent était devenu « l'âme du groupe », témoigne Nelly. Bel éclectisme pour un violoniste de formation classique, curieux de toutes les formes musicales et prompt à tâter de tous les instruments.

En revanche, aucune improvisation en vue de son année à Jérusalem. Les études, c'est sérieux, et David n'a rien laissé au hasard. Depuis quelque temps, il pensait des cours particuliers pour améliorer encore son niveau sur place.

L'étudiant parisien avait aussi apporté un soin tout particulier à tranquilliser ses parents, naturellement inquiets de voir leur fils unique partir en Israël en une période aussi troublée. Pas question de

prendre les transports en commun, ni de fréquenter les cafés du centre-ville. Il avait emménagé, avec deux Américains, dans un appartement proche de l'université, et il envisageait l'achat d'un cyclomoteur pour ses déplacements. « Cette année de rêve, je veux la vivre complètement », confiait-il à ses amis. A l'université hébraïque, « un bastion de l'humanisme israélien », dit-on à Jérusalem (en tout cas un creuset où se côtoient des étudiants de toutes nationalités), tout le monde le croyait en sécurité.

Le 30 juillet, après un premier attentat, il avait aussitôt téléphoné à ses parents, en vacances à New York. Dans des e-mails envoyés à ses amis parisiens, il dévoilait un peu de son inquiétude : « J'espère que ce n'est pas reparti pour un tour. » Le lendemain, il n'a pas appelé. « On a assassiné quelqu'un qui allait être le porte-parole d'une nouvelle culture juive, c'est un symbole », se désole Cédric Cohen-Skalli, président de Maskilim Israël. Se souvenant des paroles de paix de son étudiant, Catherine Chalié supplie : « Ne nous laissez pas submerger par la haine. » « Que le cercle d'amour qui s'est créé autour de lui finisse par vaincre la haine dont il a été la victime », ont pour leur part indiqué, en mémoire de leur fils, Nevenka et Norman Gritz, hier, dans le « Carnet » du Monde.

Jean-Jacques Bozonnet

Rencontre sécuritaire israélo-palestinienne malgré la tension

Raid aérien et tirs de missiles sur une fonderie de Gaza soupçonnée de fabrication des armes

ISRAËL et les Palestiniens ont eu des entretiens de haut niveau, lundi soir 5 août, sur les questions de sécurité, maintenant ainsi le dialogue malgré les attentats anti-israéliens et de nouvelles restrictions imposées par l'Etat juif en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, a rencontré le ministre palestinien de l'intérieur, Abdel Razzak Al-Yahya et des responsables de la sécurité palestiniens. D'après le ministre israélien de la défense, M. Ben Eliezer a proposé « son idée dite "Gaza d'abord", qui consisterait pour les forces palestiniennes à s'attaquer au terrorisme parallèlement à des mesures de sécurité israéliennes ». A en croire la radio publique, cela signi-

fie que l'armée israélienne se retirerait de régions dont l'Autorité palestinienne prendrait le contrôle et où elle se chargerait d'empêcher des attaques anti-israéliennes.

CIRCULATION INTERDITE

Dans la nuit de lundi à mardi, des hélicoptères de combat israéliens ont tiré trois missiles sur une fonderie de la ville de Gaza qui, selon l'armée israélienne, était un atelier de fabrication d'armes. Deux Palestiniens ont été blessés lors de ce raid, le premier depuis le 22 juillet sur la ville de Gaza, lorsqu'un F-16 avait largué une bombe d'une tonne, tuant le chef de la branche armée du Hamas et quatorze autres personnes dont neuf enfants.

Quelques heures plus tôt, un Pales-

tinien avait été tué par l'explosion d'une charge qu'il portait sur lui alors qu'il se trouvait dans une voiture roulant dans le nord d'Israël, près de la localité israélienne d'Oum Al-Fahm. Son chauffeur, un Arabe israélien de Nazareth, a été blessé dans l'explosion. Selon la police israélienne, le Palestinien voulait apparemment commettre un attentat-suicide à Afula, près de Nazareth.

L'état d'alerte a été déclenché par la police le long de la ligne de démarcation entre Israël et la Cisjordanie à la suite de nouvelles menaces d'attentat. Dans la matinée, l'armée avait annoncé que, « en raison de la dernière vague d'attaques, dont les auteurs et les instigateurs venaient du nord de la Cisjordanie », elle avait décidé d'« interdire totale-

ment la circulation [en voiture] des Palestiniens dans les cinq principales villes de cette région, sauf pour des besoins médicaux et humanitaires ». Il s'agit des villes de Naplouse, Tulkarem, Kalkiliya, Ramallah et Jénine, réoccupées depuis le 19 juin, de même que Hébron et Bethléem.

L'armée israélienne a, par ailleurs, annoncé l'arrestation, lundi, de Mazen Foukha, chef du Hamas pour la ville de Jénine. Selon elle, Mazen Foukha a planifié l'attentat commis la veille contre un bus israélien dans le nord d'Israël (neuf morts et le kamikaze). Mardi, l'armée a affirmé que deux membres des Brigades des martyrs Al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah, ont été tués près de cette même ville. – (AFP, Reuters.)

C. Du.

Kofi Annan demande des gages à l'Irak avant de poursuivre le dialogue sur la reprise des inspections

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne considèrent l'invitation de Hans Blix comme une manœuvre dilatoire de Bagdad ; pour la Chine, la Russie et la Syrie, c'est « une opportunité à saisir »

NEW YORK (Nations unies)
correspondance

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, n'exclut pas de dépêcher à Bagdad le chef des experts en désarmement de l'ONU, Hans Blix, si l'Irak donne des gages de sa bonne volonté. « Nous avons des conditions très claires, et si l'Irak venait à les honorer, je pense que l'invitation pourrait être considérée », a-t-il déclaré lundi 5 août, en réponse à l'offre surprise du régime de Saddam Hussein, qui a invité M. Blix à venir discuter à Bagdad de la reprise des inspections de l'ONU. M. Annan reste toutefois éminemment prudent. « Nous devons tester s'il s'agit d'un véritable changement d'attitude », a-t-il précisé. Avant de rédiger une réponse officielle, qu'il devait envoyer mardi, Kofi Annan a consulté lundi les membres du Conseil de sécurité, très divisés sur la question.

ÉTAPE D'ÉVALUATION

Selon plusieurs diplomates présents lors du déjeuner de travail, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont adopté une position intransigeante, qualifiant l'invitation des Irakiens de « tentative de gagner du temps ». « Selon notre analyse, leur lettre [d'invitation] ne présente rien de nouveau par rapport à ce qu'ils ont dit par le passé », a estimé l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, John Negroponte. La Chine, la Russie et la Syrie ont suivi une ligne radicalement différente, estimant que l'offre irakienne constituait « un fait totalement nouveau » et une « opportunité à saisir », selon les termes d'un diplomate occidental ayant participé à la rencontre. La France s'est bornée à se déclarer favorable à « la poursuite du dialogue ». Il était difficile de décrypter

la position des neuf autres membres du Conseil, attentistes sur ce dossier brûlant.

En dépit de ces divergences fondamentales, le Conseil s'est accordé sur la marche à suivre, en donnant carte blanche à Kofi Annan pour formuler une réponse dans le cadre des résolutions déjà votées par l'ONU, et principalement la résolution 1284, qui fixe les conditions d'un retour des inspecteurs. « Je crois qu'en vertu de la façon

rait alors décider ou non de la reprise des inspections proprement dites.

Il n'est pas évident que Bagdad soit prêt à accepter le retour des inspecteurs, même pour soixante jours, avant que les détails techniques de leur mission ne soient réglés. Par ailleurs, alors que le Conseil de sécurité fait de la résolution 1284 une référence incontournable, les Irakiens contestent sa valeur dans une note explicative

« Obtenir un changement de régime »

L'Irak a invité, lundi 5 août, le Congrès américain à dépêcher une mission pour enquêter sur les armes prohibées qu'il est accusé de détenir. Bagdad a précisé que la délégation « peut se faire accompagner d'experts dans les domaines chimique, biologique et nucléaire ». La Maison Blanche a aussitôt fait savoir qu'elle jugeait « inutile » toute discussion avec Bagdad. Ces jours derniers Washington avait laissé entendre qu'il n'était guère intéressé par un éventuel retour des inspecteurs de l'ONU en Irak, leur objectif étant de renverser le président Saddam Hussein. « Qu'on ne s'y trompe pas », a déclaré John Bolton, secrétaire d'Etat adjoint chargé du contrôle des armements, si nous insistons toujours pour réintroduire les inspecteurs de l'ONU [En Irak, notre politique, dans le même temps, reste bien d'obtenir un changement de régime à Bagdad (...), que les inspecteurs de l'ONU retournent ou non] dans ce pays. Le secrétaire d'Etat Colin Powell avait déclaré, quelques jours plus tôt, que l'objectif des Etats-Unis n'était pas d'obtenir « un retour des inspecteurs pour le principe ».

dont M. Blix voit les choses, une fois l'accord irakien obtenu, lui et son équipe se rendraient en Irak et passeraient environ soixante jours à déterminer ce qu'il y a à faire », a expliqué M. Annan. C'est seulement après cette étape d'évaluation, selon lui, que Hans Blix pourrait discuter avec les Irakiens, pour étudier les futures procédures et méthodes de travail de l'Unmovic – la commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies, chargée du désarmement de l'Irak. L'accord trouvé serait ensuite soumis au Conseil de sécurité, qui pour-

qu'ils ont fait parvenir à l'ONU. Ils y font valoir que « trois membres permanents [la France, la Russie et la Chine] du Conseil ont refusé d'approuver la résolution 1284 [NDLR : les trois pays s'étaient abstenus lors du vote], considérant qu'il s'agissait d'une résolution obscure, et la Russie l'a jugée inapplicable ». « Alors comment M. Blix et les autres peuvent-ils demander à l'Irak de s'y conformer littéralement ? », interroge Bagdad.

Si Kofi Annan n'a à aucun moment mentionné précisément cette résolution et même si plu-

sieurs membres du Conseil sont prêts à l'interpréter avec souplesse, il y a fort à parier que les Etats-Unis feront de son respect rigoureux une condition sine qua non. « Dans les faits, la lettre [d'invitation des Irakiens] tente de réécrire la résolution 1284. Sur la base de la lettre telle qu'elle est, nous serions profondément sceptiques, c'est le moins qu'on puisse dire, quant à un quelconque mouvement du secrétariat général pour accepter l'invitation irakienne », a affirmé John Negroponte.

CONSEIL DIVISÉ

Kofi Annan se trouve donc dans une position particulièrement inconfortable. Devenu l'émissaire d'un Conseil de sécurité divisé, il ne peut accepter trop vite l'invitation irakienne – on lui reprocherait de faire le jeu de Bagdad –, ni la refuser – on l'accuserait de refuser tout dialogue. « Kofi Annan est sur le fil du rasoir », admet un membre du Conseil. « C'est un exercice délicat, mais c'est un grand diplomate, nous avons confiance dans les mots qu'il emploiera », ajoute-t-il.

La pression est d'autant plus pesante que l'objectif premier des Etats-Unis est de renverser militairement le régime de Saddam Hussein. Dans cette hypothèse, le déploiement en Irak des inspecteurs de l'ONU deviendrait pour Washington un détail gênant, doublé d'une perte de temps. En raison de la stature morale qu'il a acquise au fil des ans, Kofi Annan dispose toutefois d'une marge de manœuvre. « Il serait peu judicieux d'attaquer l'Irak, étant donné ce qui se passe actuellement au Proche-Orient », a-t-il répété lundi.

Yves Laurent

Un plan d'action contre Al-Qaida aurait été transmis à la Maison Blanche dès janvier 2001

Polémique autour des révélations du « Time »

WASHINGTON

de notre correspondant

A un peu plus d'un mois du premier anniversaire des attaques du 11 septembre 2001 sur New York et Washington, la polémique rampante entre les équipes de Bill Clinton et de George Bush au sujet des initiatives qui auraient dû être prises plus tôt contre Oussama Ben Laden et Al-Qaida s'est enrichie de nouveaux éléments. Dans son édition datée du 12 août, l'hebdomadaire *Time* publie une longue enquête, dont l'information principale est la suivante : le conseil national de sécurité (NSC) de M. Clinton a transmis aux collaborateurs de M. Bush, en janvier 2001, un « plan » d'action contre le réseau terroriste.

Porte-parole de l'actuel NSC, que dirige Condoleezza Rice, Sean McCormack a déclaré, lundi 5 août, que l'administration Clinton n'avait pas présenté à ses successeurs, lors de la passation des pouvoirs, « un nouveau plan agressif pour mettre Al-Qaida hors d'état de nuire ». « Nous avons été informés de la menace représentée par Al-Qaida et de ce que l'administration Clinton faisait à ce sujet », a affirmé M. McCormack. Les actions engagées ont été poursuivies, a-t-il assuré. Il n'y avait donc pas, selon la Maison Blanche, de nouveau plan à mettre en œuvre, et la nouvelle équipe ne pouvait prendre d'autre décision que d'entamer un examen général de la situation afin de déterminer sa propre politique.

La version de l'équipe Clinton, alimentée principalement par Samuel Berger, conseiller national de l'ancien président pour la sécurité, est sensiblement différente. Après l'attentat contre le *Cole*, qui

avait tué dix-sept marins américains dans le port d'Aden, au Yémen, en octobre 2000, le responsable de la coordination antiterroriste au NSC avait présenté un plan le 20 décembre de la même année. Le NSC se réunit sous la présidence du chef de l'Etat américain et comprend le vice-président, les ministres de la défense et des affaires étrangères, ainsi que le directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA). Le conseiller pour la sécurité nationale, qui participe à ces réunions, est chargé de les préparer ; il dispose pour cela d'un groupe de collaborateurs. Le 20 décembre 2000, le NSC avait décidé, selon *Time*, qu'une administration sur le départ ne pouvait engager une action de l'envergure de celle qui était proposée contre Al-Qaida.

Le projet était le 11 septembre sur le bureau de George W. Bush

Le mois suivant, M. Berger avait invité M^{me} Rice, qui allait lui succéder, et le futur numéro deux du NSC, Stephen Hadley, à une série de réunions destinées à les informer des affaires de sécurité en cours. Il n'avait participé lui-même qu'à une seule de ces rencontres, au cours de laquelle Richard Clarke, chargé de la lutte antiterroriste, avait présenté son « plan » contre Al-Qaida. Interrogé par *Time*, M^{me} Rice a fait répondre qu'elle n'avait pas souvenir d'une telle réunion. Quant aux collaborateurs de M. Bush, ils déniaient à l'exposé de M. Clarke le caractère d'un plan ; il s'agissait seulement, selon eux, d'une série de diagnostics décrivant la situation.

Pourtant, selon l'hebdomadaire, M. Clarke ne proposait rien d'autre que ce qui serait décidé neuf mois plus tard : traquer les cellules d'Al-Qaida dans le monde, geler ses avoirs, briser ses circuits de financement et, surtout, renforcer l'Alliance du Nord, en Afghanistan, contre le régime des talibans. M. Clarke pensait qu'un tel renfort obligerait Ben Laden à engager ses recrues dans la défense des talibans, ce qui l'empêcherait, d'abord, d'organiser des attentats ailleurs dans le monde et permettrait, ensuite, de détruire ses troupes ou de les mettre en fuite.

Bien qu'ancien collaborateur du premier président George Bush, M. Clarke n'a pas réussi à se faire écouter de la nouvelle administration avant plusieurs mois. Le 4 septembre 2001, une réunion du NSC était convoquée pour examiner un plan qui n'était pas très différent de celui qu'il avait présenté huit mois plus tôt. Enfin approuvé, son projet était, le 11 septembre, sur le bureau de M. Bush.

Patrick Jarreau

Un attentat contre une école chrétienne au Pakistan a fait six morts

ISLAMABAD

de notre correspondante en Asie du Sud

Dans une nouvelle attaque visant des étrangers au Pakistan, six personnes, toutes de nationalité pakistanaise, ont été tuées, lundi 5 août, par des hommes armés qui s'étaient introduits dans une école chrétienne à Muree – une station climatique située à 56 km au nord-est d'Islamabad. Cet établissement, fondé en 1956 pour scolariser les enfants des missionnaires travaillant en Asie du Sud, est fréquenté aujourd'hui par 150 enfants de seize nationalités différentes dont trente Américains.

L'essentiel de l'encadrement est britannique. Trois hommes d'environ 25 à 30 ans, rasés et portant des survêtements, se sont présentés vers 11 h 15 lundi à la porte de l'école et ont ouvert le feu sur la garde de faction, qui a été tué ainsi qu'un passant. Pénétrant dans l'enceinte de l'école, les hommes ont alors tiré indistinctement et tenté

de pénétrer dans une salle de cours où étaient rassemblés des enfants terrorisés. Un autre garde leur a tiré dessus et ils se sont enfuis, tuant sur leur passage un cuisinier, un menuisier, un garde et un réceptionniste. Trois autres personnes, dont une mère d'élève, de nationalité philippine, ont été blessées.

UNE INSTITUTION ÉTRANGÈRE

La police a trouvé une note, abandonnée par les assaillants, qui dénonçait « les meurtres injustes de musulmans, en Palestine et au Cachemire et exprimait des ressentiments à l'égard de la communauté internationale ». Cet attentat, qui, selon le secrétaire général du ministère de l'intérieur pakistanais, Tasneem Noorani, visait clairement des étrangers, est le cinquième depuis l'appui apporté par le général président Pervez Musharraf à la campagne américaine en Afghanistan. Après l'enlèvement et le meurtre en janvier du correspondant du *Wall*

Street Journal, Daniel Pearl, un kamikaze avait jeté en mars des grenades dans un temple du quartier diplomatique d'Islamabad, tuant cinq personnes dont deux Américaines. Le 8 mai, à Karachi, une voiture explosait contre un car transportant des ingénieurs français en tuant onze ainsi que trois Pakistanais. En juin, une voiture piégée explosait devant le consulat général des Etats-Unis à Karachi, tuant douze personnes, toutes pakistanaises. Le consulat, pour des raisons de sécurité, a provisoirement fermé lundi. Ces attentats qui ne sont généralement pas revendiqués sont attribués aux extrémistes islamistes qui veulent à la fois venger « leurs frères Afghans » et punir le président Musharraf pour son soutien aux Etats-Unis.

« Ce n'était pas une attaque de la part de quelqu'un qui pense aux intérêts du Pakistan », a affirmé Russell Morton, le directeur australien de l'école. Les parents de nos élèves travaillaient partout dans le pays pour le bien du

Pakistan. Toute personne qui pense que cette sorte d'attaque aide le Pakistan est un idiot. » M. Morton a précisé que l'école n'avait jamais reçu de menaces. Toutefois, elle avait été fermée quatre mois après les attentats du 11 septembre pour ne rouvrir qu'en février.

Selon la police, l'école avait été mise en garde il y a trois mois sur les dangers potentiels qu'elle encourait, en tant qu'institution chrétienne et étrangère. Ses responsables avaient alors construit un long mur de pierre et posté des gardes entraînés et armés à chaque extrémité. La plupart des écoles étrangères à Islamabad ont fermé leurs portes. Le gouvernement a violemment condamné cet attentat « terroriste » et le ministre de l'information, Nisar Memon, a réitéré « la ferme résolution du Pakistan à combattre le terrorisme ». Le département d'Etat américain a condamné l'attaque.

Françoise Chipaux

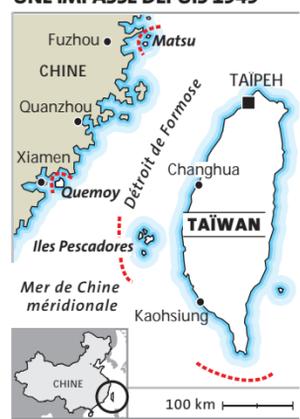
Pékin et Taïwan s'affrontent à nouveau sur le statut de l'île

La Chine continentale a vivement réagi à la proposition du président Chen d'organiser un référendum d'autodétermination

LES HOSTILITÉS verbales ont repris dans le détroit de Formose après une suggestion faite par le président de Taïwan, Chen Shui-bian, d'un amendement constitutionnel visant à permettre l'organisation d'un référendum sur le statut de l'île dont Pékin revendique la souveraineté. La Chine continentale y a aussitôt vu un pas de plus vers une proclamation de l'indépendance de la part d'un chef de l'Etat élu qui s'était pourtant efforcé, depuis son accession au pouvoir en mai 2000, de gommer son passé de militant indépendantiste.

Au cours d'une vidéoconférence à l'intention d'une association pour l'indépendance, samedi 3 août, M. Chen a déclaré que « seuls les 23 millions d'habitants de l'île peuvent décider de l'avenir et du destin de Taïwan », l'île étant de facto indépendante depuis 1949. « Comment prendre la décision lorsque l'heure sera venue ? La réponse est (...) un référendum », a-t-il ajouté. Il n'en a pas dit plus, et surtout il n'a pas prononcé le mot maudit d'« indépendance ». Mais c'était une manière de réaffirmer que Taïwan n'entendait pas s'accommoder d'un sort équivalent à celui qui fut réservé aux anciennes colo-

UNE IMPASSE DEPUIS 1949



nies britannique et portugaise en Chine, Hongkong et Macao, dont la maigre autonomie politique a été jugulée lors de leur rétrocession au continent, en 1997 et 1999.

LA BOURSE CHUTE

La presse de Taïwan a immédiatement jugé que le propos du président Chen représentait une rupture avec l'attitude conciliante qu'il avait observée jusqu'alors. Un

temps interloqué, Pékin a finalement fait intervenir ses porte-parole à divers échelons. « Il n'y a qu'une Chine au monde, et le continent comme Taïwan en font deux parties. Une atteinte à la souveraineté de la Chine et à son intégrité territoriale ne sera jamais tolérée », a déclaré la porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Le président Chen « mène Taïwan à la catastrophe », a renchérit la porte-parole du bureau continental pour les affaires concernant l'île.

Versant de l'huile sur le feu, un journal du continent, le *China Daily*, a indiqué, dimanche, dans son édition de Hongkong, que l'armée de Pékin se livra sous peu à des manœuvres sur les rives faisant face à l'île. Ces exercices, désormais rituels en cette saison, sont présentés sans complexe par Pékin, depuis quelques années, comme visant à prévenir une sécession de Taïwan. Lundi, la Bourse de Taïwan a perdu 6 %, celle de Hongkong près de 1 % et celle de Tokyo est restée étonnée.

En 1996, Pékin avait procédé à des tirs de missiles à blanc en direction des abords maritimes de la capitale de l'île, Taïpei, pour ten-

ter d'empêcher l'élection par la population taïwanaise d'un président qui lui déplaisait, Lee Teng-hui. En 1999, le gouvernement continental avait à nouveau grondé quand le même Lee Teng-hui avait placé le débat sur le terrain



« Seuls les 23 millions d'habitants de l'île peuvent décider de l'avenir et du destin de Taïwan »
CHEN SHUIBIAN

d'une relation « d'Etat à Etat » entre les deux rives du détroit. Peine perdue : le vote des Taïwanais avait été à chaque fois défavorable à Pékin.

Une figure politique taïwanaise plutôt bien vue de Pékin, M^{me} Tsai Ing-wen, chef de la commission (ministère) des affaires continentales, a tenté de calmer le jeu en s'envolant, lundi, pour les Etats-Unis : M. Chen, a-t-elle dit en substance, n'est pas fondamentalement revenu sur ses promesses antérieures de rechercher un apaisement des rapports de l'île avec Pékin. Il n'a fait que traduire une amertume, également exprimée par nombre

de représentants officiels taïwanais ces derniers mois, devant la stratégie de Pékin envers l'île depuis le 11 septembre 2001 : au nom de la lutte antiterroriste, le gouvernement chinois se livre à un « saucissonnage diplomatique » à l'encontre de Taïwan, assimilant « sécessionnisme » et terrorisme. Les autres capitales ferment les yeux, quand elles ne soutiennent pas ouvertement le continent.

A la mi-mai à Genève, la France a été le seul pays occidental à venir au secours de la Chine continentale contre l'octroi à Taïwan du statut d'observateur à l'Organisation mondiale de la santé – une organisation que l'île cherche à rejoindre pour des raisons au moins autant diplomatiques qu'humanitaires, car ce statut lui permettrait de glisser un pied dans une agence des Nations unies. Le seul autre pays à appuyer Pékin à l'OMS contre Taïwan était le Pakistan.

A Washington, un porte-parole de la Maison Blanche a joué la prudence devant le regain de polémiques : les Etats-Unis ne reconnaissent qu'une seule Chine, s'est-il borné à rappeler.

Francis Deron

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7j/7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Distancé dans les sondages, Gerhard Schröder précipite son entrée en campagne

Le Parti social-démocrate lance la bataille pour les élections du 22 septembre en Allemagne

BERLIN

de notre correspondant

La pression des sondages aura été trop forte. Avec près de trois semaines d'avance sur la date prévue, le Parti social-démocrate (SPD) du chancelier Gerhard Schröder s'est activement lancé, lundi 5 août, dans la campagne électorale. A l'origine – ainsi en avait décidé les stratèges du parti –, la phase active de la campagne ne devait démarrer que dans le dernier mois précédant le scrutin, fixé au 22 septembre. Ce devait être une bataille éclair, reposant sur l'emploi de lourds moyens matériels pour pallier la démobilisation des militants, et articulée autour de deux événements considérés comme les moments essentiels de la campagne : les deux duels télévisés avec le candidat chrétien-démocrate (CDU/CSU), le ministre-président de Bavière Edmund Stoiber.

Mais la chute constante dans les sondages – quelque 6 points séparent désormais les deux partis – a tout bouleversé. Aussitôt expédié le sommet franco-allemand de Schwerin, le chancelier Schröder a convoqué tout son monde et décidé de brusquer les choses. Lundi, Gerhard Schröder a donné le coup

d'envoi de sa campagne à l'occasion d'un grand meeting tenu à Hanovre, en Basse-Saxe, Land dont il a été ministre-président durant huit ans, jusqu'à son élection à la chancellerie, en 1998. Dix mille personnes ont répondu à son appel. M. Schröder doit désormais en faire autant dans toute l'Allemagne, ce qui ne sera pas facile.

COMBAT DE PERSONNALITÉS

Les organisateurs de la campagne sociale-démocrate ont prévu quelque 400 événements divers, dont 40 présidés par le candidat en personne ; une caravane aux couleurs du parti devrait traverser près de 80 villes. La principale difficulté du chancelier réside cependant dans ses choix de campagne. Après bien des tâtonnements, le SPD a décidé de faire de cette bataille un combat de personnalités : un chancelier sortant, responsable et sachant de quoi il parle, contre un impétrant peu expérimenté qui lance des promesses qu'il n'a pas les moyens de financer. Mais Edmund Stoiber, qui a évité de tomber dans la polémique, a su habilement imposer son terrain : il se contente de laisser parler les chiffres du chômage et affirme posséder plus de

compétence que son adversaire pour les maîtriser. De nouvelles statistiques officielles devraient être rendues publiques dans les prochains jours et, selon certaines sources, elles ne sont pas bonnes.

Pour l'affronter sur la question de l'emploi, Gerhard Schröder n'a que peu de moyens. La commission Hartz rassemblant les experts qui préparent un nouveau plan de lutte contre le chômage devrait rendre ses travaux le 16 août. Mais quelles que soient ses conclusions, d'éventuels résultats ne se feront sentir qu'après les élections.

DÉMARCHE VERS L'EST

En attendant, le chancelier donne l'impression de courir après son adversaire. Edmund Stoiber a promis un vaste programme d'investissements dans les Länder de l'Est où le chômage est particulièrement élevé ? Gerhard Schröder s'y engage aussi. Pour l'un comme pour l'autre, une démarche résolue vers l'Est était inévitable, tant est béant le fossé socio-économique qui sépare l'Allemagne de l'Ouest et l'ancienne RDA. Mais c'est le chancelier sortant qui donne l'impression d'avoir perdu l'initiative.

Un tel climat est propice aux déra-

pages, et les sociaux-démocrates ne les ont pas évités. Chahuté par la presse, qui s'est montrée très critique à l'égard des dernières initiatives du chancelier Schröder – qu'il s'agisse de la mise à l'écart du patron de Deutsche Telekom, Ron Sommer, ou du limogeage du ministre de la défense, Rudolf Scharping – la direction du parti a décidé de réagir. En fin de semaine, le secrétaire général du SPD, Franz Müntefering, a ainsi décidé de porter plainte contre le quotidien *Bild*, qu'il accuse de mener insidieusement campagne contre la majorité.

Le journal a en effet publié les noms des hommes politiques qui ont utilisé, pour des voyages privés, les primes aériennes gagnées à l'occasion de leurs déplacements professionnels, contrevenant ainsi au règlement du Bundestag qui impose de les reverser à l'administration du Parlement. La plupart des noms publiés appartenaient à la majorité. L'initiative du SPD a soulevé l'opposition de toute la presse allemande, mettant un peu plus en évidence la nervosité d'un parti qui n'avait pas besoin de cette nouvelle démonstration.

Georges Marion

Edmund Stoiber, candidat de l'opposition, affiche sa confiance dans la victoire

BERLIN

de notre correspondant

A l'époque – c'était en janvier 2002 et Edmund Stoiber venait d'être désigné candidat des chrétiens-sociaux allemands à la chancellerie –, l'homme, tel un novice maladroit, s'était pris les pieds devant les caméras d'une célèbre émission politique de la télévision. Depuis, Edmund Stoiber a fait des progrès. Le costume est toujours bleu, tout comme la chemise, la cravate et même la tranche des lunettes sans montures qui soulignent l'apparence de froideur d'un candidat réputé aussi conservateur que les valeurs du catholicisme bavarois. Mais Edmund Stoiber n'économise plus son sourire et parle plus clair, sans fioritures ni doutes, accompagnant ses paroles de grands gestes des bras.

Le candidat demeure cependant prudent. Pas question, en ces temps de dure campagne électorale où les dérapages peuvent coûter cher, d'être l'éventuelle victime d'une spontanéité mal contrôlée. Après que M. Stoiber eut reçu, vendredi 2 août, *Le Monde* et trois autres représentants de la presse européenne, son conseiller de presse a exigé que la retranscription de ses propos lui soit soumise avant publication, histoire d'en atténuer quelques aspérités pourtant bel et bien prononcées, notamment en matière de politique étrangère.

Celui qui, jadis simple ministre-président de Bavière, sans ambition nationale avouée, donnait parfois l'impression de considérer l'Europe comme une pieuvre bureau-

cratique dont sa belle région devait se prémunir, se révèle aujourd'hui un fervent européen et, plus encore, un militant convaincu de la relation entre la France et l'Allemagne, dont la bonne entente « est la condition essentielle de la poursuite de l'intégration européenne ».

BONNES PAROLES

Edmund Stoiber n'a que de bonnes paroles pour la France qui l'a démonstativement bien reçu, il y a deux semaines, à Paris. De quelques phrases, il écarte les objections de ceux qui craignent un axe franco-allemand à volonté hégémo-



« Je pense pouvoir faire plus que le gouvernement actuel dans le domaine du chômage »

EDMUND STOIBER

cratique. « Quand le moteur franco-allemand ou quand les relations franco-allemandes sont moins dynamiques, alors la politique d'intégration européenne se bloque », dit-il, en paraphrasant presque les déclarations du président français lors du dernier sommet franco-allemand de Schwerin. Si Edmund Stoiber devait devenir chancelier, il ferait en sorte de régler en amont les problèmes qui se dressent entre les deux pays « et non sur la place publique, comme cela se traite actuellement », lance-t-il à l'adresse du chancelier Schröder, dont les relations avec les dirigeants français n'ont pas été, selon lui, des meilleu-

res. Il en ira autrement avec lui : « Ma relation personnelle au président Chirac est bonne, dit-il ; nous nous connaissons depuis vingt ans, et nous sommes issus du même camp politique. Les conditions pour un étroit travail en commun sont à l'évidence bonnes. »

M. Stoiber estime souhaitable, « sous peine de ratage », un élargissement rapide de l'Europe à la Pologne, à la République tchèque et à la Hongrie. Il ne met aucune condition préalable à l'admission de Prague, ne mentionnant même pas les fameux « décrets Benès », qui, après 1945, ont justifié l'expulsion des Allemands des territoires tchèques et dont son parti, la CSU, demande l'abrogation. Quant à la Turquie, qui vient d'abolir la peine de mort (hors état de guerre), elle n'est pas, selon M. Stoiber, destinée à être du voyage : « Nous voulons entretenir avec la Turquie, qui n'est pas membre de l'Union européenne, d'étroites relations économiques, politiques et institutionnelles, précise-t-il. Mais il faut aussi clairement dire que l'Europe a une frontière géographique », qui, apparemment, n'englobe pas la Turquie.

FAUSSES NOTES

M. Stoiber est beaucoup moins précis sur l'Irak, dossier sur lequel, à entendre les fausses notes qui montent de son camp, ses partisans ne semblent pas tous d'accord. Interrogé sur sa réaction d'éventuel chancelier en cas d'attaque américaine contre Saddam Hussein, il répond qu'il s'agit « d'une question hypothétique qui ne se pose actuelle-

ment pas ». Il n'en démordra plus.

Depuis que la campagne a commencé, M. Stoiber a pu observer que moins il en disait mieux il se portait dans les sondages. Quelques phrases d'indignation sur le taux de chômage, la dénonciation des contractions programmatiques de la majorité au pouvoir, la publication des mauvais chiffres de l'économie allemande et une pointe de polémique sur « Schröder-l'ami-des-patrons » qui « mène une politique fiscale qui favorise les gros, au détriment de la communauté », lui suffisent pour faire campagne. Depuis le congrès de son parti, en juin, le candidat chrétien-démocrate manifeste une totale confiance, et paraît convaincu de sa victoire.

Sans vaine modestie, il s'estime bien plus capable que son adversaire social-démocrate « de redresser le pays qui, en matière de croissance, occupe aujourd'hui la dernière place de l'équipe européenne ». « Je pense, ajoute-t-il, pouvoir faire plus que le gouvernement actuel dans les domaines du chômage et de la stabilité de mon pays. Je veux aussi apporter un peu de ma conception chrétienne de l'homme. Ce qui signifie que nous devons renforcer l'esprit de responsabilité, favoriser la liberté et faire preuve de solidarité envers les faibles et non pas envers ceux qui se paient du bon temps sur le dos des autres... Les syndicats ont déjà mis en garde M. Stoiber contre toute remise en cause des acquis sociaux, notamment en matière d'aide aux chômeurs.

G. M.

M. Aznar met en cause les dirigeants de Batasuna

MADRID. Le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, a condamné l'attentat meurtrier commis, dimanche 4 août, à Santa Pola et attribué à l'ETA, en s'en prenant très vivement au bras politique de l'organisation séparatiste basque, la coalition indépendantiste Batasuna. « Je ne suis pas disposé à ce que les ordures que sont les dirigeants de Batasuna continuent à se promener librement et impunément dans les rues tandis que nous, Espagnols, nous enterrons des victimes innocentes », a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec le roi d'Espagne. L'attentat, qui a fait deux morts, dont une fillette de six ans, est le premier depuis l'adoption, en juin, d'une loi stipulant la mise hors la loi d'un parti convaincu de « soutien actif ou tacite au terrorisme ». Un haut responsable du Parti populaire (PP) au pouvoir à Madrid a averti que son parti pourrait interdire la vitrine légale de l'ETA si celle-ci ne condamnait pas l'attentat. Arnaldo Otegi, porte-parole de Batasuna, a, pour sa part, estimé que « ces morts auraient dû être évitées, et peuvent être évitées, si nous tous parvenons à rationaliser un conflit qui dure depuis deux siècles ». L'attentat de Santa Pola porte à trois le nombre de victimes de l'ETA cette année. – (AFP, Reuters.)

La Papouasie-Nouvelle-Guinée rappelle son « Vieil Homme »

APRÈS des élections mouvementées où plus de 30 personnes ont trouvé la mort, les 88 députés présents, lundi 5 août, à l'Assemblée nationale de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont élu, à l'unanimité, Sir Michael Somare (photo) au poste de premier ministre. Seuls les 21 élus du Mouvement démocratique du peuple, le parti du chef du gouvernement sortant, Mekere Morauta, n'ont pas participé à ce vote. Le nouveau premier ministre, âgé de 66 ans, qui avait déjà dirigé ce pays de 4,8 millions d'habitants au lendemain de son indépendance, entre 1975 et 1980 avant de retourner au pouvoir de 1982 à 1985, s'est déclaré surpris du choix des parlementaires. La nomination du député de la circonscription de Sepik-Est depuis 1968, souvent surnommé le « Vieil Homme », devrait apaiser ce pays en proie à la violence. « Je voudrais rassurer le peuple, les investisseurs et nos amis, a expliqué le politicien dans son discours d'investiture. Mon objectif principal est de créer un climat de stabilité politique qui permettra de mettre en place des réformes économiques. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a des ennus d'argent. Tout le monde va devoir se serrer la ceinture. » – (Corresp.)



AP/SYDNEY MORNING HERALD

Maladie du légionnaire : 64 cas confirmés en Angleterre

BARROW-IN-FURNESS. Soixante-quatre cas de la maladie du légionnaire ont été confirmés, lundi 5 août, par les autorités médicales locales du nord de l'Angleterre et trente autres personnes soupçonnées d'avoir contracté cette maladie ont été hospitalisées pour des soins intensifs. Une dizaine d'entre elles seraient en danger de mort. Un homme de 89 ans est décédé, vendredi 2 août, des suites de la maladie. Un responsable technique de la municipalité de Barrow, chargé de l'entretien du système d'air conditionné du centre commercial qui semble à l'origine de l'épidémie, a été suspendu de ses fonctions. La maladie du légionnaire, ou légionellose, découverte en 1976 à Philadelphie (Etats-Unis), où elle avait provoqué la mort d'anciens combattants américains de la seconde guerre mondiale, est propagée par une bactérie hydrophile, la *legionella*, qui se développe dans les circuits urbains de distribution d'eau chaude et les systèmes de climatisation. Elle se manifeste par des toux pouvant contenir des traces de sang et s'accompagne de fièvres importantes. – (AFP, AP.)

Douze ex-militaires chiliens condamnés pour meurtre

SANTIAGO. Pour la première fois, la justice chilienne a condamné, lundi 5 août, d'anciens membres de l'armée, dirigée jusqu'en 1998 par le général Pinochet. Douze anciens généraux ont été reconnus coupables du meurtre du leader syndical opposé à la dictature, Tucapel Jimenez, dont le corps avait été retrouvé éborgé et criblé de balles le 25 février 1982. Les peines infligées aux ex-généraux vont de dix-huit mois à la prison à vie pour le major en retraite Carlos Herrera, identifié comme l'auteur du crime. Le fils de Tucapel Jimenez, qui a jugé ces peines trop clémentes, a annoncé qu'il ferait appel du verdict. Persuadé que le général Pinochet a directement ordonné ce crime, il a cependant reconnu qu'il était « très difficile de prouver » la responsabilité de l'ancien dictateur. La justice chilienne a jugé que M. Pinochet, âgé de 86 ans, n'était plus mentalement capable d'être traduit en justice. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHE

■ INDE : huit pèlerins ont été tués et 27 autres blessés au Cachemire indien, mardi 6 août, lors d'une attaque attribuée à des militants séparatistes contre un camp de pèlerins hindous se rendant dans la grotte d'Amarnath, qui renferme une stalagmite considérée comme une incarnation du dieu Shiva. Selon la police, les militants ont jeté une grenade avant d'ouvrir le feu sur le rassemblement. Chaque année, ce pèlerinage qu'effectuent environ 100 000 personnes est l'objet d'attaques. 35 personnes ont été tuées en 2000 et 15 en 2001. – (Corresp.)

Côte d'Ivoire : le RDR d'Alassane Ouattara entre au gouvernement

ABIDJAN. Le Rassemblement des républicains (RDR) de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara est entré dans un « gouvernement d'union nationale » en Côte d'Ivoire, lundi 5 août, après deux années d'ostracisme lié à la querelle sur la « nationalité douteuse » de son dirigeant. En reconduisant son premier ministre, Pascal Affi N'Guessan, et en élargissant le cabinet de 28 à 37 portefeuilles, le président Laurent Gbagbo a attribué au RDR quatre postes ministériels : transports, commerce extérieur, enseignement supérieur et nouvelles technologies. En intégrant le RDR, jusqu'alors rejeté comme « parti ethnoreligieux » des Dioulas musulmans du nord de la Côte d'Ivoire, le chef de l'Etat ivoirien se conforme aux engagements pris dans les « accords de Yamoussoukro », en mars 2000, et tente de restaurer l'unité nationale en vue de l'élection présidentielle de 2005. – (Corresp.)

Niger : une tentative de putsch a été déjouée à Niamey

Le coup de force avorté est intervenu alors que plusieurs garnisons de l'Est se sont mutinées

TROIS ANS après son retour à un régime civil, le Niger, l'un des pays les plus pauvres de la zone sahélienne, a dû faire face à une tentative d'insurrection armée dans sa capitale, Niamey, liée à une mutinerie dans plusieurs garnisons de l'est du pays qui perdure depuis une semaine.

Lundi 5 août au petit matin, des combats ont opposé, dans trois casernes de Niamey, et notamment dans celle de la division de parachutistes, des insurgés à des forces loyalistes qui ont pris le dessus, après deux heures d'échanges de tirs à l'arme automatique. La Garde présidentielle a été déployée dans le quartier des ministères et autour de la radio-télévision nationale. Après l'échec de la tentative de coup de force, la capitale nigérienne a retrouvé, dans la journée de lundi, ses apparences de normalité, la population répondant à l'appel du gouvernement, convoqué d'urgence, de « vaquer normalement à [ses] occupations ».

Les autorités nigériennes ont nié « tout lien » entre « cette tentative aux motivations non encore élucidées » et la mutinerie de plusieurs garnisons, dans l'est du pays, qui a débuté le 30 juillet. La veille des remous dans la capitale, dimanche, des unités loyalistes de l'armée avaient repris le contrôle de la ville de Diffa, à 1 300 km de Niamey, où des mutins s'étaient retranchés après avoir pris en otages six personnalités civiles et militaires. Les soldats en révolte, qui affirmaient n'avoir que des revendications matérielles et reprochaient au gouvernement de vouloir « politiser » leur mouvement de mécontentement, dû à des arriérés de solde, s'étaient alors repliés dans deux garnisons situées à 100 km et à 200 km à l'intérieur du désert limitrophe de la frontière tchadienne, Nguigmi et Ngourt. Pour signaler leur volonté de négocier, ils avaient libéré le préfet de Diffa et un chef de canton, n'emmenant avec eux que leurs otages militaires. Un « comité de conci-

liation », formé de notables locaux, tentait, dès lors, d'engager des pourparlers pour débloquer la situation.

Cependant, entre-temps, au moins quatre officiers, soupçonnés de sympathies avec les mutins en province, avaient été arrêtés à Niamey. Ces militaires, proches du général-président Ibrahim Baré Maïnassara, assassiné en 1999, avaient déjà été emprisonnés, en juin 2000, pour leur participation à l'enlèvement d'un membre de l'ex-junte militaire présidée par le colonel Daouda Malam Wanke, qui avait rendu le pouvoir aux civils.

COMMUNIQUÉS CONFUS

Selon des sources à Niamey, même si la collusion des officiers arrêtés avec les mutins de Diffa n'est pas établie, une dissidence au sein de l'armée a pu se déclarer à la faveur du soulèvement, motivé par des revendications catégorielles, dans les garnisons reculées de l'est. Encore que, dans certains de leurs communiqués, passablement con-

fus, les mutins aient exigé la mutation de certains de leurs supérieurs hiérarchiques dans la capitale, ce qui accréderait l'hypothèse d'une connivence.

Se félicitant de « la réaction immédiate et vigoureuse » des forces loyalistes de l'armée, le gouvernement nigérien a affirmé, lundi, que « la plupart des militaires compromis dans l'action ont été arrêtés mais [que] quelques-uns ont réussi à prendre la fuite ». Une enquête a été ouverte. « Nous ne parlons pas de manipulation, mais l'enquête qui suivra va déterminer si, oui ou non, c'est une mutinerie simple ou organisée », a déclaré le premier ministre, Hama Amadou. En attendant de connaître les tenants et les aboutissants du coup de force avorté dans la capitale, les autorités devront trouver une solution à la mutinerie – « simple » ou « organisée » ? – des mutins désormais retranchés dans le désert.

Stephen Smith

FRANCE - SOCIÉTÉ

PARLEMENT

La loi d'orientation et de programmation sur la justice, votée samedi 3 août, par le Parlement, suscite l'inquiétude des associations et des syndicats. Présentée par le **GARDE DES SCEAUX**, Dominique Perben,

comme une réponse aux préoccupations des Français les « plus modestes » et les « plus fragiles », ce texte contient trois mesures **TRÈS CONTESTÉES**. Celle concernant la suspension des allocations familiales

pour les mineurs placés en centre fermé ; celle punissant de six mois d'emprisonnement l'outrage à enseignant ; et enfin celle permettant l'extension du **TÉMOIGNAGE ANONYME** aux délits punis de trois

ans d'emprisonnement. La Ligue des droits de l'homme dénonce « une politique de pénalisation et de **GUERRE AUX PAUVRES** ». Les syndicats d'enseignants redoutent un « raidissement » chez les jeunes.

La loi sur la justice alarme les syndicats et les associations

Suspension des allocations familiales pour les mineurs placés en centre fermé, extension du témoignage sous X..., peine d'emprisonnement pour outrage à enseignant. Le texte de Dominique Perben inquiète magistrats et professeurs, qui dénoncent son caractère trop répressif

« **JUSTICE de masse répressive et expéditive** », « **volonté politique d'affichage** », « **logique de pénalisation** » : obtenu à marche forcée, samedi 3 août, en plein creux des vacances, le vote par l'Assemblée nationale de la loi d'orientation et de programmation sur la justice a sorti de leur trêve estivale nombre de syndicats et d'organisations de défense des droits de l'homme.

Dès la présentation du projet devant les députés, Dominique Perben, avait énoncé la volonté du gouvernement de répondre au message du 21 avril et aux préoccupations des Français les « plus modestes » et les « plus fragiles ». Pour le garde des sceaux, ce texte est un « pilier » de la lutte contre l'insécurité, pour réformer en profondeur la procédure pénale et muscler l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. Les députés de la majorité ont encore durci la loi et donné l'impression de s'intéresser en priorité aux jeunes de banlieue, avec des amendements suspendant les allocations familiales pour les mineurs placés en centre éducatif fermé et punissant de six mois d'emprisonnement l'outrage à enseignant (*Le Monde* daté 4-5 août). « Il faut montrer que nous avons compris l'appel désespéré des Français », souligne Pascal Clément (UMP-DL), président de la commission des lois.

Certains professionnels de la justice dénoncent un calcul purement politique. « On est dans une logique de précipitation et d'affichage qui répond à une volonté politique plus qu'à une recherche d'efficacité de la justice », déplore Philip Cohen, conseiller du bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris. *Beaucoup s'interrogent sur l'intérêt de certaines dispositions et sur leur mise en œuvre. On risque des grands couacs de procédure.* Plusieurs mesures semblent même bousculer certains principes juridiques. La loi sur la justice étend ainsi la possibilité du témoignage anonyme aux délits punis de trois ans d'emprisonnement, la très grande majorité des faits réprimés dans le code pénal. Cette mesure avait été introduite, de manière dérogatoire, par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001, amendée après les attentats du 11 septembre pour lutter contre le terrorisme. Inspiré



Dominique Perben (à droite sur la photo), aux côtés de Pascal Clément, président de la commission des lois, sur les bancs de l'Assemblée nationale, le 9 juillet. Pour le garde des sceaux, la loi d'orientation et de programmation sur la justice est un « pilier » de la lutte contre l'insécurité.

de procédures étrangères, comme celle des Etats-Unis, pour lutter notamment contre la criminalité organisée, un dispositif dit de « protection des témoins » avait été instauré pour garantir l'anonymat aux personnes dont la vie pouvait être mise en danger par leur témoignage. Le texte limitait cette possibilité aux crimes et aux délits graves punis de cinq ans de prison.

Destiné à briser la loi du silence et à contourner la peur des repré-

sailles en particulier dans les cités, la quasi-généralisation de cette mesure a suscité l'opposition d'une partie des députés de droite. « On fait le choix d'une société de dénonciation anonyme par des personnes qui agissent derrière leurs rideaux et non pas comme des citoyens responsables, estime, pour sa part, M^e Cohen. Sur le plan de l'éthique, ce n'est pas acceptable. » Michel Tubiana, président de la

Ligue des droits de l'homme (LDH), s'inquiète, lui aussi : « Contrairement à ce que prévoit la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, la loi généralise une pratique qui ne garantit pas les droits de la défense en empêchant les confrontations et les débats contradictoires avec les témoins. »

La LDH fustige, plus largement, une volonté répressive outrancière, orientée vers les classes sociales les plus défavorisées. « Les

mesures prises visent une certaine population qui est stigmatisée, estime M. Tubiana. On est dans une logique de pénalisation et de guerre aux pauvres. En suspendant les allocations familiales, on va sanctionner des familles entières déjà précarisées. » Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) dénonce, de son côté, « une loi terriblement pénalisante pour tous ceux qui auront à faire à la justice, surtout s'ils sont mineurs ou habitants des quartiers populaires ». L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), porte un jugement plus nuancé sur la loi. « C'est un texte dans l'air du temps, où l'on cherche à rétablir un certain respect de l'autorité, constate Carole Mauduit, membre du bureau de l'USM. Dans la mesure où c'est très encadré et non systématique, la suspension des allocations familiales n'est pas complètement aberrante. »

« EFFETS PERVERS »

Depuis longtemps évoquée, cette mesure symbolique, censée responsabiliser les parents, est particulièrement critiquée par le milieu associatif. L'amendement n'est que le retour d'un « serpent de mer », déplore-t-on à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui regroupe la quasi-totalité des associations familiales en France. Face à la délinquance des mineurs, l'idée de sanctionner financièrement les parents jugés défaillants a resurgi régulièrement depuis qu'en 1993 Pierre Cardo, député (UDF-DL) des Yvelines, s'y est déclaré, le premier, favorable. En 1995, 67 députés de droite envisageaient cette sanction contre « les parents d'enfants mineurs reconnus coupables d'actes de délinquance ». « C'est une mesure de facilité, qui reporte toute la responsabilité sur les familles alors qu'il s'agit d'une question de société, et qui aura des effets pervers, regrette Monique Sassier, directrice générale adjointe de l'UNAF. On prive les familles des moyens de rester en lien avec leur enfant ; on fait porter les conséquences de la délinquance d'un enfant sur les autres enfants de la famille. »

Les réactions d'hostilité dominent également à propos des six mois de prison prévus pour sanctionner l'outrage à enseignant, l'autre mesure de durcissement

symbolique décidée par les députés. Mis à part le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN, minoritaire) qui salue un « retour au bon sens des pouvoirs publics et l'abandon d'une culture de l'excuse aussi pernicieuse que désuète », les syndicats enseignants désapprouvent cette disposition. Jusqu'à présent, le code pénal prévoyait, pour les professeurs, comme pour toute « personne chargée d'une mission de service public », une simple amende de 7 500 euros. Seuls les outrages à « personnes dépositaires de l'autori-

Allocations : 64 % d'électeurs de Chirac pour les supprimer

Les résultats d'une enquête post-électorale, réalisée par la Sofres entre le 8 avril et le 28 juin, à partir d'un panel de 1 417 personnes (rendue publique le 11 juillet), montrent que 58 % des sondés se disent « tout à fait ou plutôt d'accord » avec la suppression des allocations familiales aux familles de mineurs délinquants, 42 % y sont opposés. Les électeurs de Jean-Marie Le Pen sont 82 % à se dire favorables à cette mesure, ainsi que 62 % des électeurs de Jean-Pierre Chevènement, 61 % des électeurs d'Arlette Laguiller et 64 % de ceux de Jacques Chirac. En revanche, 70 % des électeurs de Robert Hue et 70 % de ceux de Noël Mamère y sont hostiles. Ceux qui ont voté pour Lionel Jospin sont 58 % à manifester leurs réserves ainsi que 56 % des partisans du candidat de la LCR, Olivier Besancenot. 57 % des abstentionnistes approuveraient une telle décision.

« *Le fait d'aligner le statut des profs sur celui des policiers et des gendarmes, c'est dire que l'autorité du prof et celle du flic sont les mêmes, estime Jean-Marie Maillard, cosecraire général du SNES, principal syndicat du second degré. C'est un glissement de sens époustouffant, qui risque d'être contre-productif et de créer un raidissement chez les jeunes.* »

Frédéric Chabon, Pascale Krémer, Mathilde Mathieu

TROIS QUESTIONS À... FRANÇOIS DUBET

1 Vous êtes sociologue et vous avez mené, en 1999, les débats sur la réforme du collège. Comment réagissez-vous au texte qui permet de punir plus sévèrement l'outrage à enseignant ?

Je ne vois pas pourquoi les profs feraient l'objet d'un traitement particulier. Les agressions à leur rencontre sont-elles plus graves que celles touchant les chauffeurs de bus, les médecins ou les pompiers ? Bien sûr que non. Et c'est en créant ce genre de spécificités que l'on dissout la notion même de loi. L'arsenal judiciaire est d'ailleurs amplement suffisant. Ces dernières années, le nombre de plaintes déposées par les enseignants a explosé, débouchant rarement sur des condamnations. On peut espérer que, sur le terrain, les magistrats seront plus raisonnables et nuancés que les députés.

2 La menace d'emprisonnement peut-elle être efficace ?

C'est de la gesticulation médiatique, qui ne changera pas grand-chose au comportement des élèves (ou des parents) et qui mettra les profs dans l'embarras. Si l'une de leurs plaintes conduit un gosse de 13 ans en prison, comment croyez-vous qu'ils réagi-

ront ? Criminaliser les gamins des quartiers et judiciaire l'espace scolaire ne sont pas des solutions. Aujourd'hui, on ne règle plus les conflits au sein de la communauté pédagogique, on appelle le procureur. Si l'on s'engage davantage sur cette voie, les profs devront bientôt gérer, en plus de leurs propres plaintes, les accusations des parents.

3 Mais comment, dans les écoles, répondre au sentiment d'insécurité exprimé par les Français lors des dernières élections ?

Les enseignants ont voulu croire que la violence à l'école était un produit importé de l'extérieur. Cette théorie les dédouanait de leurs responsabilités. Ils n'ont pas voulu faire le « sale boulot », la discipline. D'où le succès d'estime rencontré par les aides éducateurs dans le monde enseignant. Il faudrait repenser l'organisation et la répartition du travail des adultes dans les établissements, mener de concert l'éducatif et le disciplinaire. Mais ne laissons pas dire que la violence est le problème numéro un. Le désintéressement ou l'ennui sont au moins d'un égal danger.

propos recueillis par M. Ma.

François Bayrou et l'UDF prennent leurs distances avec l'UMP

MARGINALISÉ dans la nouvelle majorité dominée par l'UMP, François Bayrou a décidé de réagir. Le président de l'UDF, qui a vu près de la moitié de ses députés rallier l'Union de la majorité présidentielle après les législatives de juin, vient d'envoyer une lettre, au ton très offensif, aux militants et aux parlementaires de son parti. Dénonçant la création « à la hussarde » de l'UMP, M. Bayrou invite les 50 000 destinataires de cette lettre à « dissiper les équivoques » et rappelle qu'« il n'existera pas de double appartenance entre l'UDF et l'UMP ». En clair : les centristes rattachés aux chiraquiens devront choisir leur camp. Quant aux fidèles ils sont appelés à prendre la relève. « Un certain nombre de parlementaires ont choisi l'UMP, poursuit le président de l'UDF. Dans tous les départements concernés par ses transferts,

l'UDF se reconstruira sur des bases nouvelles. Cette situation doit être regardée comme une chance de renouvellement (...). Voilà concrètement l'occasion de la relève. » Il annonce qu'il se livrera à « un véritable audit » pour « mettre en place les équipes nouvelles qui assumeront cette refondation et prépareront les élections futures ». Au passage, M. Bayrou invite les militants à mettre la main au portefeuille pour combler le manque à gagner suite à la diminution de la dotation publique.

Cette prise de distance soudaine avec les « partenaires » de l'UMP s'explique en partie par le sort réservé aux députés centristes durant la session extraordinaire du Parlement pendant laquelle les 29 élus de l'UDF ont tenté de faire entendre leurs voix dissidentes. En vain. Hormis quelques ajouts, aucun amendement de fond déposé par les députés centristes n'a été retenu. De la revalorisation du smic à la formation professionnelle des jeunes, en passant par les textes sur la sécurité et la justice, l'UDF a vu ses contributions dédaignées par l'UMP. Forte de 365 parlementaires, la nouvelle formation chiraquienne n'a pas besoin des services de l'UDF. François Bayrou en tire donc les conséquences.

« Nous sommes là pour vous aider [à conjurer le risque de pouvoir absolu] », avait-il lancé, le 3 juillet, en réponse au discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin.

« C'est pour cela que nous avons choisi l'indépendance qui fait la liberté de parole », poursuivait le président de l'UDF.

En votant contre le projet de loi d'amnistie qui, selon Christophe Lagarde, jeune député UDF de Seine-Saint-Denis, « ne correspond pas à ce que l'on peut attendre d'une société qui veut que les règles de vie en commun soient respectées », le groupe centriste s'est d'emblée différencié de son partenaire, mais n'a pas renouvelé cette attitude. Pour le reste, comme pour écarter le risque de confusion avec l'opposition de gauche, l'UDF a préféré voté avec l'UMP, même lorsque les textes proposés ne lui convenaient pas. Ce fut, notamment, le cas vendredi 2 août avec le texte sur la justice pourtant jugé « trop restrictif », « trop répressif », « trop chaotique » par les élus UDF..

MARGE DE MANŒUVRE ÉTROITE

Exister, telle est l'objectif majeur, pour ne pas dire l'obsession de l'UDF. « Nous existons avec des jeunes parlementaires. On essaie d'être le groupe qui donne de l'oxygène à la vie politique française », explique Hervé Morin, président du groupe de l'Assemblée nationale. Toutefois, le député de l'Eure le concède, pour ses troupes « la vie est parfois un peu rude à cause du bipartisme ». Autrement dit, pour la formation centriste, quel espace occuper quand l'UMP, qui rassemble les ex-RPR, les ex-DL et nombre d'ex-

UDF, balise tout le terrain et qu'elle se trouve confrontée à une opposition dominée par le PS ? S'opposer pour ne pas se fonder dans l'UMP tout en maintenant une distance suffisante avec la gauche, la marge de manœuvre de l'UDF est plus étroite qu'elle ne l'a jamais été. Alternant le chaud et le froid, Hervé Morin se veut au final rassurant avec ses partenaires. Histoire de signifier son mécontentement face à l'UMP, il tance le gouvernement qu'« n'a pas dit toute la vérité » sur la gravité de la situation économique, mais il rend aussi hommage à l'action sur la sécurité. « Nicolas Sarkozy a pris largement en main ce dossier », a-t-il commenté le 30 juillet en dressant le bilan de cette session. Si, comme l'affirme un proche de M. Bayrou, l'UDF « a une plus-value intellectuelle à apporter », encore faut-il que ses contributions apparaissent.

Pour l'heure, toujours selon l'entourage de M. Bayrou, l'UDF, qui réunira en congrès en octobre, a décidé de « poser ici et là quelques banderilles en attendant que les mécontents de l'UMP s'expriment ». Convaincu qu'à terme l'unanimité de façade ne résistera pas au sein de ce parti omnipotent, M. Bayrou ne désespère pas de récupérer les déçus. D'ailleurs ses collaborateurs l'affirment : « on reçoit des mots très amicaux de certains UMP ».

Yves Bordenave et Philippe Ridet

Les nouveaux députés bousculent les « habitudes » de leurs aînés

JETÉS dans le grand bain parlementaire à la faveur de la session extraordinaire, les nouveaux députés de droite sont lessivés, mais toujours affamés. En cinq semaines et autant de textes à amender, les « citoyens récemment élus » de la France « d'en bas » n'ont pourtant pas chômé. L'extension du recours au témoin anonyme, c'est eux. L'intervention des forces de l'ordre dans les établissements scolaires, c'est eux. Les sanctions contre les parents d'absentéistes, le durcissement de la loi contre les gens du voyage, c'est encore eux.

« Pendant des années, je me suis senti seul. J'ai dû ramer pour imposer mes idées. » Aujourd'hui, Christian Estrosi (UMP, Alpes-Maritimes), rapporteur du projet de loi sur la sécurité, se sent un peu moins seul. Grâce à cette « nouvelle vague de fraîcheur », son amendement, très critiqué, sur la suppression des allocations familiales pour les parents d'enfants placés en centres éducatifs fermés, est passé d'une courte majorité en commission des lois.

Véritable lame de fond de la vague UMP du 16 juin (156 députés sur 365), les nouveaux héros de la droite décomplexée entendent porter haut et fort le message de la France d'en bas. « Je suis à droite sans états d'âme », confirme Jérôme Rivière (UMP, Alpes-Maritimes). Lui n'est pas lessivé, seulement frustré. Jugant le gouvernement trop

« raisonnable », il aurait bien profité de l'apathie de l'opposition et fini la session en septembre, « impatient de tenir tous ses engagements ». Sa victoire, il l'a construite sur le discredit de ses aînés, avec pour seul argument de campagne celui de la promesse tenue.

Moins spectaculaire, la vaguelette des jeunes UDF (11 sur 29) est sans doute plus libre d'influer sur les décisions de son groupe. Sur l'amnistie, l'UDF s'appropriait, « avec la force de l'habitude », à voter pour, raconte Jean-Christophe Lagarde (Seine-Saint-Denis). « Les jeunes sont alors montés au créneau pour dire "non !" ». Le groupe a voté contre. Même scénario pour la justice. Certains anciens, emmenés par Pierre Albertini (Seine-Maritime), penchaient pour l'abstention. Les jeunes, imprégnés des attentes du terrain labouré pendant la campagne, « ont préféré envoyer un signe à l'opinion » en votant pour.

Cette constante référence au sacro-saint « terrain » fait rugir plus d'un ancien : « C'est du baratin. La tarte à la crème de la démocratie depuis deux siècles. On est tous proches du terrain, sinon on ne serait pas réélus. » Pour Jacques Myard (UMP), réélu pour la troisième fois dans les Yvelines, il n'y a « rien de nouveau sous le soleil » : ils finiront tous « comme leurs copains ».

Soren Seelow

SALONS HAUT DE GAMME

OUVERT EN AOÛT

Canapés et fauteuils **CLUB**

meubles Decor Actuel

80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Trois personnes arrêtées pour le meurtre du journaliste et écrivain corse Nicolas Giudici

Le mobile de l'assassinat reste mystérieux

LES MEURTRIERS présumés du journaliste et écrivain Nicolas Giudici, dont le corps criblé de balles avait été retrouvé le 17 juin 2001 près de Corte (Haute-Corse), ont été identifiés par la justice. Le principal suspect, Didier Sialelli, 34 ans, était incarcéré depuis un an pour une attaque à main armée quand il a été mis en examen, lundi 5 août, pour « assassinat, vol précède ou accompagné de violences ayant entraîné la mort et destruction volontaire de bien d'autrui » par le juge d'instruction bastiais Gérard Egron-Reverseau.

Le criminel aurait agi avec deux complices, dont l'arrestation, le 1^{er} août, par la section de recherche de la gendarmerie de Bastia, a été annoncée lundi par le quotidien *Corse-Matin*. Après une garde à vue prolongée, Cédric Campana, 30 ans, commerçant de Corte (Haute-Corse), a été mis en examen pour les mêmes chefs que Didier Sialelli et placé samedi sous mandat de dépôt. M. Campana était déjà connu des services de police pour avoir été victime d'une tenta-

Le 17 juin 2001, le corps avait été retrouvé criblé de balles près de Corte (Haute-Corse)

tive d'assassinat le 9 juin 2001. Il a été incarcéré à la prison de Borgo, près de Bastia, avec sa compagne, Yannick Bridoux, accusée de « complicité ».

Selon une source proche de l'enquête, ce couple d'« amis » aurait notamment aidé Didier Sialelli « pendant sa cavale » en lui fournissant « une planque et de l'argent ». Le meurtrier présumé de Nicolas Giudici avait déjà été incarcéré à la suite d'une attaque à main armée. Il était recherché par la police après s'être évadé à deux reprises, la première fois d'une maison d'arrêt, la seconde d'une clinique psychiatrique près de Bastia où il avait été interné après s'être fait passer pour fou. Le fugitif s'était présenté à la police 48 heures après le meurtre de Nicolas Giudici, un « élément fort » qui avait aussitôt éveillé les soupçons.

Pendant un an, les enquêteurs ont alors multiplié les interrogatoires et les écoutes téléphoniques, qui ont permis de relever des « contradictions dans l'emploi du temps » des trois suspects. Ceux-ci « contestent totalement les faits »

qui leur sont reprochés, ce meurtre dont les circonstances exactes et le mobile, « crapuleux » selon *Corse-Matin*, ne sont pas encore formellement établis. Selon les enquêteurs, les trois suspects se seraient « arrangés » sur leurs alibis, après avoir fait brûler la voiture du journaliste corse, abandonnée au fond d'un ravin près de Cervione, à une cinquantaine de kilomètres du lieu du crime.

Le corps de Nicolas Giudici avait été retrouvé le 17 juin au petit matin, par un berger de la commune de Piedigriggio, non loin de Corte. Il gisait dans un ruisseau, en contrebas d'une route départementale, atteint par trois balles de petit calibre tirées au thorax et à une jambe. Résidant à Cannes depuis deux ans, le journaliste était arrivé 48 heures plus tôt en Corse, avec son véhicule embarqué sur un ferry. Il est mort le 16 juin, en fin d'après-midi, quelques minutes après avoir quitté l'université de Corte où il avait participé à une réunion d'information sur l'emploi des jeunes. Il avait pris la route de Bastia, où il devait prendre un ferry pour regagner le continent. A 19 h 30, un appel aux pompiers signalait la présence d'une voiture en feu au fond d'un ravin.

Embauché au journal *Nice-Matin* au début des années 1980, Nicolas Giudici avait travaillé au sein de plusieurs agences du quotidien, notamment à Cannes, Nice, Ajaccio ou Bastia. Sa mort avait suscité une vive émotion, et pas seulement dans l'île, où M. Giudici avait reçu le prix du livre de Corse pour *Le Crépuscule des Corses*, publié en 1997 chez Grasset. Dans cet ouvrage, l'auteur développait une analyse critique, décrivant l'île comme un « laboratoire du déclin ». Il voyait dans la violence corse non pas la résistance à une prétendue colonisation, mais « la sanction des intérêts du clan ». Le débat avait été particulièrement vif avec certains responsables nationalistes, qui lui reprochaient une vision trop sévère, jugée « injurieuse ».

Ces échanges n'avaient toutefois jamais dépassé le débat d'idées. Nicolas Giudici avait d'ailleurs souvent réitéré ses positions dans les médias sans qu'elles suscitent de protestations, les nationalistes lui reconnaissant le mérite de la franchise et d'une certaine intégrité intellectuelle. Très vite, la justice avait écarté la piste d'un crime « politique » pour privilégier celle d'une mauvaise rencontre, ou d'une altercation avec une personne qu'il connaissait à peine.

Alexandre Garcia

CORRESPONDANCE

Une lettre de M^e Yves Dousset

A la suite de l'article intitulé « Au procès des pilliers de châteaux, le procureur charge le cerveau » (Le Monde du 11 juillet), M^e Yves Dousset nous a adressé le mot suivant :

Le compte rendu du procès de Montbrison paru dans votre quotidien du 11 juillet 2002 appelle les remarques suivantes : j'affirme qu'à l'audience du 8 juillet, où je soutenais les intérêts de M. Valéry Giscard d'Estaing, je n'ai prononcé aucune plaidoirie qui puisse être considérée comme raciste, xénophobe ou discriminatoire. Mes propos ont été mal compris et sont isolés de leur contexte. Il n'y eut d'ailleurs sur le moment aucun incident, ni remarque du président, du parquet ou d'aucun des dix avocats de la défense sur les propos fermes et mesurés que j'avais la liberté de tenir au regard de la gravité des faits et des termes du réquisitoire.

Je tiens à rappeler qu'en tant qu'élu local, je fus le premier maire du Puy-de-Dôme à avoir ouvert un terrain d'accueil pour « les gens du voyage » il y a trente ans ! Dans mon activité d'avocat, j'ai, depuis trente-cinq ans, défendu régulièrement les « gens du voyage ». Et, en tant qu'avocat de la partie civile, j'ai légitimement soutenu l'accusation dans une affaire qui a mis en jeu un trafic international d'objets d'art.

SAMIR et Mounir Hammoudi voulaient passer une nuit blanche, pour bien dormir dans le bus qui devait les emmener en vacances au Maroc. Les deux frères n'ont effectivement pas beaucoup dormi, lors de cette nuit du vendredi 19 au samedi 20 juillet, et disent avoir été passés à tabac par des policiers de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'affaire est entre les mains de l'Inspection générale des services (IGS).

Samir, 21 ans, prépare un diplôme d'électromécanicien ; son frère Mounir, 20 ans, est étudiant en médecine à l'université Paris-V. Tous deux vivent avec leur mère près de la basilique de Saint-Denis. Leur père, lui, tient un restaurant et les relations avec ses fils sont fraîches. A entendre Samir et Mounir, cette nuit-là, vers 3 heures, ils attendaient un bus, près de la porte de Paris, pour aller à une fête. Soudain, une voiture de police s'est arrêtée à quelques mètres. Selon les deux frères, les policiers les auraient immédiatement agressés. Samir, qui a l'avant-bras gauche dans le plâtre, aurait crié de ne pas toucher à son frère, diabétique. Mounir dit avoir été plaqué contre la voiture et aspergé de gaz lacrymogène. Samir se serait alors précipité pour repousser un des policiers, puis les deux frères se seraient enfuis.

Pour les policiers, les frères Hammoudi ont été interpellés à la suite d'une plainte de leur père, qui aurait cette nuit-là entendu voler les vitres

Trois policiers blessés à Garges-lès-Gonesse

Trois policiers ont été blessés lors d'une perquisition vendredi 2 août à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) chez un homme de 22 ans, interpellé pour vol avec violence. Le commissaire de Garges, frappé à coups de canne, un commandant de police et une gardienne de la paix, qui a reçu 10 jours d'incapacité temporaire de travail (ITT), ont été agressés par le jeune homme, deux de ses frères et leur père de 68 ans. Les trois fils ont été écroués.

Les policiers de Garges enquêtaient sur deux vols avec violence commis la semaine précédente par quatre individus sur des automobilistes. Lors du premier, un habitant de Sarcelles avait été contraint d'aller jusqu'à Deauville (Calvados), où il avait été abandonné. D'importants dégâts matériels avaient été commis avec sa voiture. L'autre victime est un habitant de Garges, qui s'était vu dérober un pendentif en argent. Parmi les assaillants, les deux victimes avaient identifié le jeune homme, déjà connu des services de police. Deux premières perquisitions à son domicile n'avaient rien donné.

Un imam de Nice accuse la police de l'avoir frappé alors qu'il était mal garé

TOUHAMI BEN SALEM, 43 ans, marié et père de sept enfants, ne comprend pas : « Je ne suis pas un voyou. Je suis un commerçant et un imam respecté dans mon quartier. » Pourtant, le 7 mai, l'imam de la mosquée El-Oued, à Nice, assure avoir été frappé à plusieurs reprises par des policiers alors qu'il tentait d'échapper à une contravention. Son avocat, M^e Mohamed Kassoul, a porté plainte début juillet, pour « violences par personnes dépositaires de l'autorité publique ».

Les policiers contestent sa version. Dominique Moyal, procureur de la République adjoint, y voit « une banale affaire d'outrage et rébellion » : celle d'un commerçant « irascible et surexcité » qui a refusé de se faire verbaliser, alors que sa voiture était garée en double file dans une rue commerçante de Nice. Il aurait même « blessé un policier en le poussant violemment contre une voiture », précise M^{me} Moyal.

Touhami Ben Salem ne dit pas le contraire. La veille, il avait déjà écopé d'une contravention pour s'être mal garé. Mais cette fois, les policiers y seraient allés un peu fort : « Je leur ai expliqué

que j'allais repartir immédiatement, que j'étais juste venu déposer quelques paquets au magasin, explique M. Ben Salem, mais ils n'ont rien voulu entendre. » L'un d'eux tente de lui passer les menottes alors qu'il refuse de se soumettre à un contrôle d'identité : « Je leur ai dit que je n'étais pas un vulgaire voyou, mais un imam respecté. Ils m'ont dit d'aller me faire foutre. » Le ton est rapidement monté, une vingtaine de CRS ont été appelés en renfort.

ECCHYMOSES ET BLESSURES APPARENTES

La suite, Touhami Ben Salem n'en a qu'un vague souvenir : « Je ne pouvais plus respirer, j'ai perdu connaissance. » Un voisin a raconté plus tard : « Des renforts sont arrivés, ils se sont regroupés autour de lui et le tiraient par les jambes. L'un d'eux l'a étranglé avec sa matraque, lui coupant la respiration. M. Ben Salem s'est écroulé au sol. Ils l'ont menotté et roué de coups sur le visage et le corps. Puis ils l'ont emmené. »

La garde à vue a duré douze heures, à la caserne Auvare, pendant lesquelles M. Ben Salem



de son restaurant. Il a aussitôt téléphoné à la police et accusé ses garçons, furieux, selon lui, qu'il leur ait refusé sa voiture pour partir au Maroc. « Je voulais leur faire peur, soupire-t-il, mais je ne pensais pas que les flics leur feraient ça... » Selon la police, l'amie du père avait déjà porté plainte, le 10 juillet, après une visite de Samir, qui l'aurait frappée. Après le coup de téléphone de

leur père au commissariat, les deux garçons ont été repérés par une patrouille. L'interpellation s'est mal passée. Les policiers ont expliqué que, au moment où ils ont cherché à le menotter, Samir aurait frappé avec son plâtre trois gardiens de la paix, dont celui qui ceinturerait son frère. Samir et Mounir se sont alors réfugiés dans un immeuble, deux rues plus loin, en cassant un carreau. Une voisine a alerté la brigade anticriminalité (BAC) de Saint-Ouen, elle aussi en patrouille. Deux policiers sont redescendus avec Samir et Mounir, menottes aux poignets. Selon deux témoins, les frères n'ont pas résisté et ne portaient pas de traces apparentes de coups.

C'est alors que les premiers policiers de Saint-Denis, sont arrivés avec des renforts. Ils étaient plus d'une vingtaine. Selon la police, Samir s'est débattu, a voulu donner des coups de pied, est tombé et s'est blessé seul au visage. Les témoins, eux, ont vu une dizaine de policiers frapper Samir, avec leurs matraques, leurs poings, leurs pieds. « Les

flics se sont fait plaisir, raconte C., témoin de la scène. Ils avaient tellement la rage qu'un flic a donné un coup dans la jambe d'un de ses collègues, qui a hurlé. D'autres tiraient des penalties dans Mounir. » Qui raconte, la voix défaillante : « Je ne sentais plus les coups mais j'ai chialé en voyant mon frère se faire massacrer. J'ai entendu son cri aigu, permanent, une voix de femme. » Samir se souvient : « J'ai vu blanc, jaune, puis plus rien, le noir. »

« ILS POUVAIENT MARCHER »

Les deux frères assurent avoir été insultés et frappés pendant le trajet, puis, au commissariat, avoir subi une tentative d'étranglement et des humiliations jusqu'à leur sortie du poste, le samedi vers 18 heures. « Ils pouvaient marcher, ils étaient conscients, leurs droits ont été respectés », assure un policier du commissariat, qui souligne que trois collègues, blessés, ont eu cinq jours d'incapacité temporaire de travail (ITT).

Pendant leur garde à vue, Samir et Mounir ont été transportés dans trois hôpitaux différents pour soigner leurs multiples contusions. Samir souffre également d'une « lésion du globe oculaire droit », de traumatismes aux poignets et d'une entorse à la cheville droite, à laquelle les policiers ont accroché une menotte. Huit jours après les faits – qui ont incité leur père à retirer sa plainte –, l'œil gauche de Samir, qui a reçu 10 jours d'ITT (7 pour Mounir), était encore injecté de sang. Sur les photos prises au lendemain de la garde à vue, le visage de Samir apparaît spectaculairement tuméfié.

Selon leur avocat, M^e Stéphane Levildier, Samir et Mounir vont porter plainte pour violences avec constitution de partie civile. En attendant, le maire et député communiste de Saint-Denis, Patrick Braouezec, qui a reçu les deux frères, a décidé de saisir la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS). Pendant leur garde à vue, les frères Hammoudi n'ont pas eu le droit de voir un avocat.

Piotr Smolar

publications judiciaires
47, rue Louis Blanc
92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 8 avril 2002, André David BENOLOLO, né le 9 septembre 1947 à ORAN, Algérie a été condamné à : 1 année d'emprisonnement avec sursis l'Amende de 20.000 euros. Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement, par extraits dans le JOURNAL OFFICIEL, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT : OMISSION DE DECLARATION FRAUDE FISCALE - depuis 1997 et jusqu'en 1998 à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. ART.50 \$ I LOI 52-401 du 14/04/1952. OMISSION D'ECRIURE DANS UN LIVRE COMPTABLE - FRAUDE FISCALE - courant 1996 et 1997 à Paris, faits prévus par ART. 1743 AL.1 I = C.G.I. ART.8, ART.9 C.Commerce et réprimés par ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel. P/Le Greffier en Chef.

A Alès, le mystère de la librairie brûlée

deux secondes plus tard, les flammes atteignaient près de deux mètres. Les pompiers ont mis plus d'une heure à éteindre le brasier.

Sur place, les policiers ont découvert des traces de produits suspects. Des analyses sont en cours à Marseille, mais il pourrait s'agir d'un mélange de produits explosifs, essence, phosphore, combinés à d'autres produits. Un travail de professionnel, digne du milieu, explique un enquêteur.

COUP DE FIL ANONYME

L'hypothèse criminelle est d'autant plus crédible que deux mois avant l'ouverture de la librairie, le président du directeur de Sauramps, Jean-Marie Sevestre, avait reçu des menaces très précises. « C'était le week-end de Pentecôte, un coup de fil anonyme est arrivé au standard de la librairie à Montpellier. D'une voix très ferme, se souvient le patron de Sauramps, un homme m'a expliqué que nous n'ouvririons jamais à Alès. Je lui ai indiqué que les travaux continueraient. » « C'est ce que nous verrons », lui avait répondu son interlocuteur.

Jean-Marie Sevestre était alors allé au commissariat de Montpellier signaler l'incident.

Aujourd'hui, les enquêteurs éludent les relevés France Télécom de la librairie pour tenter de déterminer l'origine de l'appel. Toutes les hypothèses sont exploitées : règlement de comptes d'un concurrent qui ne voyait pas d'un bon œil l'ouverture de cette librairie ; projet immobilier contrarié – ces locaux étaient semble-t-il très convoités. Des auditions sont en cours, notent sobrement les enquêteurs.

« Nous sommes dans un métier sérieux, qui travaille sur l'intelligence et la culture, au plus près des gens, observe Jean-Marie Sevestre. J'ose espérer que ce n'est pas un libraire, un confrère, qui a commandité cet acte. » Le patron de Sauramps, qui est aussi le président du syndicat de la librairie française, a reçu des messages de soutien de toute la France et il entend bien rouvrir au plus vite, « pas question de se laisser intimider ».

La date de réouverture de la librairie est fixée pour la mi-octobre, pour la rentrée littéraire et, symboliquement, à l'occasion de la manifestation nationale Lire en fête. En attendant, les sept employés sont en chômage technique.

Aline Tibal

Face à sa dissolution, Unité radicale envisage de lancer « un mouvement légal »

Le conseil des ministres devait officialiser, mardi 6 août, l'interdiction de l'organisation d'extrême droite où militait Maxime Brunerie, auteur de l'attentat manqué contre Jacques Chirac

AVANT même que le gouvernement n'officialise la dissolution d'Unité radicale (UR), lors du conseil des ministres, mardi 6 août, les dirigeants du groupuscule d'extrême droite qualifiaient cette décision de « formidable coup d'accélérateur » sur le site Internet d'UR. Un site qui pourrait être la victime du prochain coup de ciseaux, de nature judiciaire : le juge des référés du tribunal de Paris se prononcera jeudi 8 août sur sa liquidation, réclamée par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et l'association J'accuse.

Engagée par le gouvernement à la suite de la tentative d'attentat de Maxime Brunerie, militant d'UR, contre Jacques Chirac le 14 juillet, la procédure contradictoire de dissolution a donné lieu à un échange épistolaire entre le

ministère de l'intérieur et les dirigeants d'UR. Dans une lettre datée du 29 juillet, le ministère a estimé qu'UR poussait « à la discrimination, à la haine et à la violence à l'égard de personnes du fait soit de leur non-appartenance à une nation, soit de leur non-appartenance à une race ou à une religion ». Faisant référence à la loi du 10 janvier 1936 relative aux groupes de combat et aux milices privées, le ministère a appelé de ses vœux la dissolution d'UR. Et, dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, on en souligne « la portée symbolique ».

Les deux porte-parole d'UR, Fabrice Robert et Guillaume Luyt, ont signé la réponse, datée du 2 août. Ils y assurent qu'UR, « ni groupe de combat ni milice privée (...) n'a jamais cherché à s'abstraire de la légalité. » Ils affirment égale-

ment que la dissolution du mouvement ouvrirait « la porte à l'interdiction de toute association ou mouvement politique faisant de la préférence nationale son thème de campagne ». Interrogé par *Le Monde*, Fabrice Robert explique que son mouvement « prépare déjà la riposte ». « Une interdiction nous obligera à lancer un mouvement légal et déclaré, avec un nouveau nom, dès la rentrée, affirme-t-il. Avec l'effondrement du MNR [le parti de Bruno Mégret], un boulevard s'ouvre devant nous. »

Fabrice Robert avait été élu au conseil national du Mouvement national républicain (MNR) en février, avant d'en être exclu il y a quelques jours. En janvier 1999, suite à la scission au sein du Front national entre Bruno Mégret et Jean-Marie Le Pen, Unité radicale

s'était rangée aux côtés du premier, devenu président du MNR. Autre symbole de la porosité entre les deux organisations : Maxime Brunerie avait figuré, aux élections municipales de 2001, sur une liste du MNR à Paris.

« MERCI MAXIME »

Sur le site Internet, les porte-parole d'UR ont publié, le 22 juillet, une lettre adressée à Maxime Brunerie, pour lequel ils recueillent des chèques de soutien. Lui disant « Merci Maxime ! », malgré son « acte absurde » du 14 juillet contre Jacques Chirac, ils revendiquent « la ligne ni kipka ni keffieh » et annoncent leur intention de « faire le ménage » dans les rangs du mouvement.

L'éventuelle suppression du site Internet n'émeut pas plus Fabrice Robert que la dissolution administrative. « Si le site est interdit jeudi, un autre sera prêt immédiatement à fonctionner. On pourra se faire héberger à l'étranger », précise-t-il. Créé il y a trois ans, le site Internet d'UR est tenu à jour quotidiennement. Trois personnes travaillent à faire évoluer son contenu et sa présentation. Il constitue l'outil de diffusion privilégié de l'idéologie du mouvement, lui permettant de s'adresser à un auditoire inespéré vu son faible nombre de militants – 2 000 à 3 000 personnes, estiment les spécialistes.

Selon ses créateurs, la fréquentation du site aurait triplé au cours du mois de juillet par rapport aux mois précédents. Dans la rubrique « Histoire » du site, la dernière date jugée importante est celle du 26 juillet 1944 : « Les premiers V-2 allemands tombent sur l'Angleterre. »

Le FN sans local pour son université d'été

LE FRONT NATIONAL ne pourra pas organiser son université d'été au centre de congrès de l'Impérial à Annecy (Haute-Savoie), du 26 au 30 août. La mairie d'Annecy a fait savoir, lundi 5 août, que la réglementation liant l'agglomération au groupe privé gestionnaire du centre interdisait la tenue de ce type de manifestation. Le maire, Bernard Bosson (UDF), a justifié sa décision par la situation du centre de congrès, au cœur d'un parc public. La ville, a-t-il invoqué, a toujours voulu qu'il soit en permanence ouvert au public. M. Bosson a précisé que le groupe UDF avait dû renoncer à ses journées parlementaires à cause de cette réglementation. Le FN a contesté cette interprétation de la réglementation. « Il s'agit manifestement d'une discrimination et c'est interdit par la loi. Nous allons saisir les instances judiciaires », a dénoncé Dominique Martin, responsable du FN en Rhône-Alpes.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : un attentat a endommagé**, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 août, le siège de l'Insee en Corse à Ajaccio sans faire de blessé. Une charge relativement puissante a explosé vers 2 h 45 devant l'entrée des bureaux. L'attentat n'a pas été revendiqué.

■ **POLICE : la délinquance a baissé** de 4,9 % à Paris au cours du mois de juillet, selon la préfecture de police, avec 26 181 faits constatés en juillet 2002, contre 27 523 en juillet 2001. Le recul est particulièrement sensible pour les délits de voie publique (- 10,8 %), en particulier les vols avec violence, en recul de 27,9 %. En revanche, les vols à la tire ont augmenté (+ 4,4 %), en particulier dans le métro et le RER. Au cours des trois derniers mois, la délinquance a baissé de 5,2 % par rapport à la même période de l'année précédente et la délinquance de voie publique a reculé de 17,3 %.

■ **PROSTITUTION : une adolescente de la région parisienne en fugue depuis trois mois a été retrouvée** à Vicenza, dans le nord de l'Italie, aux mains d'un groupe de proxénètes albanais qui la prostituaient depuis 63 jours. Trois ressortissants albanais, dont deux en situation irrégulière, ont été arrêtés et seront poursuivis pour proxénétisme. Séduite par un jeune Albanais rencontré à Bordeaux, elle avait accepté de se prostituer dans le but de rassembler de l'argent pour qu'ils montent un restaurant ensemble.

■ **FAITS DIVERS : un randonneur d'une soixantaine d'années a fait une chute mortelle**, lundi 5 août, alors qu'il se promenait dans le gîte d'Arrens, sur la commune d'Arrens-Marsous, près d'Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées). Le même jour, dans le massif du Mont-Blanc, un alpiniste tchèque est décédé après avoir dévissé.

■ **Une adolescente de 12 ans a été percutée** par un TGV, à quelques kilomètres de la gare Saint-Charles, à Marseille (Bouches-du-Rhône), lundi 5 août. Selon des témoins, la victime se serait volontairement placée sur la voie ferrée au passage du train.

■ **Un homme de 62 ans est décédé**, dimanche 4 août, au cours d'une plongée sous-marine au sud de l'île de Porquerolles (Var). Depuis le 15 juin, huit plongeurs sont morts et un a disparu, le long des côtes méditerranéennes.

■ **SÉCURITÉ : un décret renforçant certaines mesures de prévention des actes terroristes a été publié**, le 3 août, au *Journal officiel*. Il prévoit la création d'un Groupe interministériel de sûreté, qui sera chargé d'évaluer les menaces pesant sur le transport aérien.

Quand François Santoni rencontrait le groupuscule

QUELQUES JOURS après l'assassinat, le 17 août 2001, de l'ex-dirigeant nationaliste, François Santoni, et un an après celui de son ami Jean-Michel Rossi, Christian Bouchet, membre du comité exécutif d'Unité radicale, a livré quelques confidences sur le site Internet de son mouvement.

« Il me revient que la presse du système voulait faire de [François Santoni] ainsi que de Jean-Michel Rossi des progressistes luttant contre la « fascisation » du mouvement nationaliste corse et contre ses combats avec l'extrême droite... Moi je veux bien, mais je me souviens quand même que c'est quand [François] Santoni était à la tête de la Cuncolta et que Rossi dirigeait son hebdomadaire (U Ribombu) qu'une délégation – à laquelle je

participais – du mouvement NR, Nouvelle résistance, a été reçue à Corte par des dirigeants de ladite Cuncolta », écrivait ainsi le dirigeant, le 28 août 2001.

Il rappelle « qu'U Ribombu a publié, à tort [en août 1995], un texte signé d'un certain Christian Bouchet, écrit-il en parlant de lui-même, et que le même journal avait peu de temps auparavant pris position pour Roger Garaudy lors du scandale des Mythes fondateurs de la politique israélienne », un texte révisionniste. L'hebdomadaire nationaliste avait en fait soutenu l'abbé Pierre, en juin 1996, lorsqu'il défendait le livre de l'ex-philosophe officiel du Parti communiste, en s'élevant contre le « lobby sioniste qui impose sa loi aux médias et au monde politique ».

Le texte de M. Bouchet est en réalité un télégramme de condoléances. Le 3 août 1995, l'hebdomadaire *U Ribombu*, dirigé en fait par Antoine Acquaviva, un ancien permanent de l'*Humanité*, avait publié les messages reçus après l'assassinat de Vincent Dolcerroca, l'un des dirigeants d'A Cuncolta. L'un d'eux était signé Christian Bouchet. « Camarades, en mon nom et en celui de la rédaction du journal Lutte du peuple et du comité exécutif du mouvement Nouvelle résistance, j'adresse mes condoléances aux familles et à la Cuncolta pour les militants et les cadres qui viennent de tomber. La lutte du peuple est invincible. Ce n'est pas les barbouzes qui l'arrêteront. »

Ariane Chemin

Piotr Smolar

L'Aréplage de Bienne est à moins d'une heure de la frontière franco-suisse.

EXPO.02, CET ÉTÉ UNIQUEMENT.



15.05. – 20.10.2002



Plongez dans l'univers fascinant de l'Exposition Nationale Suisse. Expo.02 vous offre un choix incomparable d'expositions, de théâtres de rue, de films, de concerts, de performances, de spectacles multimédias et de parcs de loisirs dans l'une des régions les plus charmantes de Suisse. N'hésitez pas, passez vos vacances à Expo.02. Maintenant!







3 jours Expo.02
inclus
2 nuitées
pour € 138
tél. +41 900 02 02 02

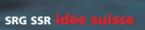
Billets, offres et informations au numéro ++41 900 02 02 02 ou sur internet: www.expo.02.ch. Mais attention: jusqu'au 20 octobre seulement.











RÉGIONS

AU LARGE DE L'HEXAGONE - 7

Noirmoutier, Ré, Oléron : ces îles qui ont perdu leur insularité

Leur liaison avec le continent par des ponts n'a pas trop affecté leur identité. Il est vrai que, depuis les années 1950, le tourisme en a pris possession sans faire disparaître pour autant les activités traditionnelles, comme le sel, l'huître, la pomme de terre et la vigne

NOIRMOUTIER, RÉ, OLÉRON

Elles sont trois : Noirmoutier, Ré, Oléron. Accrochées au continent comme des hippocampes qui ne seraient jamais résolues à prendre leur liberté. Des ponts leur ont supprimé leur statut insulaire, ne faisant sans doute que conforter leur volonté millénaire de s'accrocher à un sol qu'elles n'avaient jamais voulu quitter.

Ces trois sœurs se ressemblent comme des gouttes de terre tombées dans l'eau. Jamais résignées à devenir des îles. La mer, en des temps de colère, a bouffé un morceau du marais breton-vendéen, entre la pointe de Saint-Gildas et celle de L'Herbaudière. Elle a créé la baie de Bourgneuf.

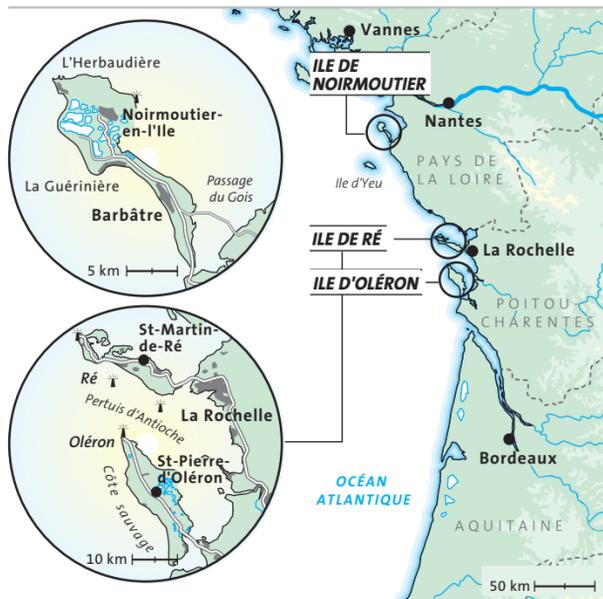
Noirmoutier n'est qu'un morceau du pays de Challans, cerné par l'océan, avec ses paysans dedans. Vous n'y trouverez pas matière à querelle sur le fait de savoir si l'on est breton ou vendéen. Il est d'autres sujets de controverse infiniment plus sérieux. Celui de la pomme de terre primeur, par exemple. Celle de Noirmoutier est une marque, promue chaque année, un peu comme le beaujolais nouveau ; la Rhétaise bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée.

Ré et Oléron ont été kidnappés par la mer dans les mêmes conditions, lorsque les siècles et l'océan s'arrangeaient pour mélanger légende et géographie. La ligne de confrontation s'étend de Royan à Saint-Nazaire et la guerre de tranchées ou de canaux - c'est la même chose - a été inventée ici, au pays de Clemenceau. C'est ainsi que le port de Brouage s'est retrouvé au milieu des terres. Qui pourrait imaginer aujourd'hui qu'y fut construit et lancé *Le Soleil*, le plus beau navire de haut bord du règne de Louis XIV. Brouage s'ancrait peut-être dans le continent, mais les îles prenaient dans le même temps un peu d'embonpoint, grâce au travail des hommes, malgré les tempêtes dévastatrices et les sables baladeurs. Il ne faut pas oublier non plus que c'est Oléron, où l'on revendique pourtant peu de marins et où personne n'ose dire qu'il s'agit de la deuxième île de France après la Corse, qui a laissé à l'Histoire le premier code maritime écrit, à une époque où Aliénor d'Aquitaine ne se préoccupait pas seulement des troubadours mais aussi de la circulation

des bateaux et des marchandises. Ces parages n'ont rien à voir avec la Bretagne. Dans ce pays des îles, les hommes ont de toute éternité conquis leur place au soleil. Ils devaient se fabriquer un espace vital, face à l'océan. Ils ont façonné les mêmes polders de chaque côté des pertuis, ces détroits qui séparent les îles, développé les mêmes cultures. Céréales et vignes d'abord. Le sel pour faire bonne bouche. Les huîtres pour sceller cette amitié entre les paysans et la mer. Et puis la pomme de terre parce qu'il faut bien que le paysan des îles se raccroche à des valeurs sûres. Il aurait pu se tourner vers la mer. Il a fait tout le contraire. Vu du ciel, l'incroyable damier des canaux, des marais salants et des champs le montre magnifiquement, avec la fine ponctuation des petits villages blancs, resserrés sur la terre ferme pour perdre le moins de surface, défendus par le réseau dense des venelles contre lesquelles les vents furieux n'avaient pas prise.

LE PARADIS DES CONGÉS PAYÉS

Tout a commencé à changer dans les années 1950 quand les trois sœurs sont devenues le paradis des vacances familiales. Toujours un rapport étroit avec le continent voisin. La rupture était impossible avec les pays nantais, angevins, vendéens, charentais, limousins, périgourdins ou girondins, qui n'avaient jamais renié leurs attaches maritimes. Les îles offraient d'immenses



plages à ceux qui n'avaient pas encore eu le temps, comme les Parisiens, d'expérimenter les congés payés. Si ces îles n'étaient pas tout à fait l'aventure, elles en avaient le parfum. Il fallait emprunter le bateau pour Ré et Oléron. L'attente était obligatoire, régulée pour les îliens, imprévisible pour les autres. Parfois, il fallait patienter une journée pour embarquer à La Pallice. A Noirmoutier, le vieux chemin du

Gois se découvrait deux heures avant la marée basse et vous laissait une heure et demie à marée montante. Il ne fallait pas traîner, sous peine de passer une marée complète sur l'un des cinq refuges, noirs et menaçants comme des gibets.

Pour les bacs de Ré et d'Oléron, il y avait après l'attente ces lourds panneaux qui se refermaient comme des portes de bronze et donnaient une singulière solennité au

largage des amarres. Bac ou gois, vous échappiez à la banalité du continent. Les îles se méritaient.

Les ponts ont-ils tout chamboulé ? Pas sûr. A Noirmoutier par exemple, Daniel et Michèle Rouillard attendent, en cette fin de juillet, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits enfants, dans une maison qu'ils ont fait construire en 1965, derrière la dune au bout du bois de la Chaise, dans un ancien champ de pommes de terre. Ils viennent là depuis les années 1950. « Sur la plage, tout le monde se connaissait. Beaucoup de femmes étaient là sans leur mari, qui les rejoignait le samedi soir, quand la marée le permettait. Des commerçants passaient, et on se retrouvait autour du boulanger, du boucher ou de la marchande de sardines. Il y avait une très grande convivialité. Les gens étaient pauvres ici. Tout cela a bien changé », se souvient Michèle qui constate cependant une certaine continuité : « avec ou sans le pont, les gens recherchent tous la même chose : le calme et la sérénité ».

Autre nostalgique de l'île sans pont, Jean Louis, un Lillois, venu pendant plusieurs années en vacances à La Flotte-en-Ré, en juin, lorsque ses enfants n'allaient pas en classe. C'est la première fois qu'il revient à Ré depuis la mise en service du pont en 1988. Il contemple cet ouvrage, posé comme une libellule entre Sablanceaux et La Pallice, après avoir passé deux jours à revisiter les endroits qu'il avait aimés et où il n'osait revenir. « C'est mieux que je ne m'y attendais, estime-t-il. Comme si le pont qui devait faire crouler l'île sous le poids de l'automobile avait eu l'effet contraire. On dirait que tous les citadins se sont donné rendez-vous ici pour apprendre à faire du vélo. » Ce jugement est confirmé par Léon Gendre, le maire de La Flotte-en-Ré : « Quand il y a 100 000 personnes dans l'île, vous pouvez être certain qu'il y a 50 000 vélos. » Les aigrettes peuvent vous le confirmer : ici le temps glisse en silence sur son vélo, juste avec un panier d'osier. Pour le reste, il faut choisir entre la selle rustique du VTT et la bicyclette télescopique des fabricants hollandais.

Pierre Cherruau

PROCHAIN ARTICLE

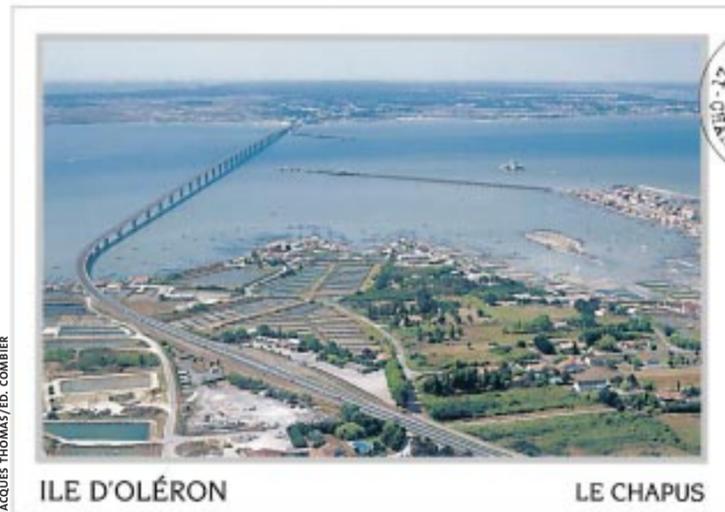
Les îles d'Yeu, d'Aix et Madame

Péage ou passage gratuit : le débat continue

● **Oléron : la plus grande et la plus discrète.** Il y a belle lurette qu'elle a oublié qu'elle était une île. Dès 1966, elle a bénéficié d'un pont, avant que ne soit établi le premier plan d'occupation des sols (POS). Il en subsiste un certain désordre. Ses 30 km de long pour une superficie de 175 km² et une largeur moyenne de 6 à 11 km la rendent peut-être moins adaptée que les autres à la pratique du vélo. 25 000 habitants y vivent en permanence, 200 000 l'été, auxquels viennent se joindre facilement les 200 000 touristes installés entre Royan et Rochefort. Le pont est gratuit. Pour leur tranquillité, certains voudraient rétablir le péage sans trop se soucier des conséquences économiques.

● **Ré : la plus coquette.** Ses maisons sont maquillées de couleurs vives, avec plus d'ostentation qu'autrefois. Il y a 6 500 habitants fixes pour une capacité d'accueil de 140 000 personnes. Elle mesure 56 km de long pour une superficie de 85 km². Elle a remarquablement lutté contre les constructions anarchiques et le camping sauvage qui sévissaient dans les années 1970. Le maire de La Flotte n'hésite pas à verbaliser lui-même les campeurs.

Le pont n'est pas gratuit, mais il devrait l'être bientôt puisque le remboursement des emprunts est achevé. Certains souhaitent le maintien du péage, sous forme d'écotaxe. ● **Noirmoutier : la plus petite et la plus familiale.** Elle fait 19 km de long, jamais plus de 7 km de large et est presque tout entière au-dessous du niveau de la mer. Le pont est gratuit. Ce paradis n'a qu'un défaut : les algues vertes qui viennent chaque matin sur les plages.



Au premier plan, la commune de Bourcefranc-le-Chapus. En face, l'île d'Oléron.

La multiplicité des petits crus sauve les vignobles

NOIRMOUTIER, RÉ, OLÉRON

Premiers colonisateurs des îles, les moines ont toujours planté des vignes. A Oléron comme à Ré, c'était une activité essentielle. Le Cognac, en face, était très demandé, puis plus tard, les touristes qui trouvaient là un vin à consommer sur place, qui ne s'exportait pas et avait une saveur particulière. Les mauvaises langues parlent, elles, d'une petite acidité.

Mais ces cultures ont subi des crises. Il y a d'abord eu le phylloxéra, à la fin du XIX^e siècle, qui n'a pas épargné les vignobles des trois îles. Puis, plus récemment, le prix du foncier. « Facile à comprendre, plai-

de Jean-Pierre Gendron, artisan maçon et conseiller municipal de Noirmoutier. Les choses changent vite quand on vous propose d'un seul coup une somme équivalente à celle qu'un terrain aurait peut-être mis trente ou quarante ans à vous rapporter. »

Il y avait 4 000 hectares de vignes à Oléron avant le phylloxéra, 2 000 jusqu'à la crise qui a frappé le Cognac dans les années 1975. Aujourd'hui, il ne reste plus que 700 hectares, une coopérative et une quinzaine de viticulteurs indépendants. « Notre atout, dit l'un d'eux, Michel Tardet, c'est que nous avons toujours nos clients à notre porte. Et on a longtemps souffert de

la déprise agricole. Maintenant, c'est cadré par le plan d'occupation des sols (POS). Ceux qui achetaient des petites parcelles pour y venir camper y sont toujours, mais leurs héritiers ne pourront plus venir. »

OPTIMISME DES VITICULTEURS

Mille hectares ont ainsi été replantés. L'AOC « vin de pays d'Oléron » produit 700 000 bouteilles par an. Dès le 1^{er} août, Michel Tardet n'a plus une seule bouteille de rosé à vendre. Il veut essayer du côté du cabernet et du merlot, arracher l'uni-blanc, même s'il se félicite que quelques viticulteurs charentais commencent à découvrir qu'ils ont des terres à

vigne, et surtout un débouché dans les îles. Ils achètent et replantent.

Même optimisme chez Jean-Pierre Tromas, président de la coopérative de l'île de Ré. Vin, sel, cultures maraîchères, 99 % de la production passe chez lui. Il est fier de dire que la reconversion du vignoble, classé en « bois ordinaire », un des crus de Cognac, a été engagée dès 1976, bien avant que les Charentais n'y songent. 350 hectares sont consacrés au Cognac, pour une distillation sur place de 15 000 à 20 000 hectolitres, dont les deux tiers sont réservés au pineau. Il se vend sur place. Par ailleurs, 320 autres hectares sont consacrés au cabernet-sauvignon, au merlot franc et à un peu de tanat, cépage traditionnel sur l'île de Ré. Cela donne grosso-modo une production de 2 500 000 cols. A consommer sur place.

Mais le vin le plus rare se trouve à Noirmoutier. Il y a une trentaine d'années, un vigneron angevin, Jacques Beaujeu, avait hérité là d'un bout de terrain d'un hectare. Il y a planté du groslot gris, l'un des cépages que l'on trouve sur les sables du pays nantais. La dernière vigne de l'île produit chaque année 4 000 bouteilles d'un blanc qui n'a droit qu'à l'appellation de vin de pays et doit se boire dans l'année. Cinq euros pour un vin à faire pâlir les blancs de Ré et d'Oléron. En principe, les stocks sont épuisés début août.

P. Ch.

P. Ch.

PROFIL CHRISTINE, LA PALUDIÈRE

Elle est installée dans sa petite hutte de bruyère, sombre comme une grotte malgré le soleil couchant. Les petits sacs de fleurs de sel entassés sur le comptoir bloquent toute la lumière et la renvoient comme des miroirs. Avec son mari, Normand Hallais, Christine exploite 50 œillets, ces carrés de marais destinés à l'opération finale de la fabrication du sel.

Depuis Tours, via Nantes, Christine a descendu la Loire avec un marin du commerce qui avait l'habitude d'aller travailler dans les marais pendant ses congés. Ils ont sauté le pas en 1990. Elle avait 30 ans. Depuis, elle passe ses journées dans les œillets ou dans sa cabane. « Il ne faut pas croire qu'on

se contente d'enfermer de l'eau, de la laisser s'évaporer, puis de ramasser le sel, explique-t-elle. Il y a tout le nettoyage à faire, le limon à étaler, les passages d'eau à entretenir. Quand le marais est parti en salage, il faut travailler le sel et passer deux fois par jour pour le remuer. »

Avec une moyenne de 1 500 tonnes (contre 12 000 à Guérande, 4 000 à Ré), Noirmoutier a connu plusieurs saisons calamiteuses. Deux années très mauvaises qui suivaient des années assez moyennes. Pas assez de soleil et trop d'orages, des marais abîmés, des œillets en mauvais état.

« Je me suis adaptée en ne faisant que de la fleur de sel. Beaucoup préfèrent acheter du sel

ailleurs tout en le vendant comme sel de l'Atlantique. Moi, je ne vends que notre production car on est trop attachés à l'image de Noirmoutier pour risquer de la gâcher. Cette année, nous avons besoin d'une grande période de beau temps, pendant au moins deux mois. Si on ne fait pas de sel, il n'y aura aucune rentrée d'argent. Il faudra trouver autre chose. Pourtant, je ne regrette rien, dit-elle, en regardant les silhouettes qui s'activent encore dans le marais, comme des hérons solitaires, c'est pour ça qu'on s'accroche. Mais il y a des jours où j'ai vraiment peur de l'avenir. »

Un galop à Newmarket, la patrie des chevaux de course. Et une incursion au Royal Ascot, parmi les Rolls et les cracks

W

ARREN HILL et Long Hill. Deux vertes collines couvertes de la rosée du matin, à deux pas du centre de Newmarket.

Et partout, de bas en haut, de long en large, des pur-sang. Seuls, par groupes de deux, par lots de plusieurs dizaines, en file indienne, leurs cavaliers portant tous les couleurs de leur entraîneur respectif. Certains, immobiles, rangés dans un garde-à-vous matinal, sous l'œil attentif du patron, lui-même à cheval. D'autres, au pas ou au trot, venant de l'écurie, ou bien redescendant la colline. Et puis, surtout, ceux qui galopent, montant la pente, au galop de chasse, à demi-train ou en plein effort, observés de loin, à la jumelle. Le martèlement des sabots, le halètement des poumons, la palpitation des naseaux. Tous les jours, de 6 h 30 à 11 heures environ. Et depuis trois cents ans au moins.

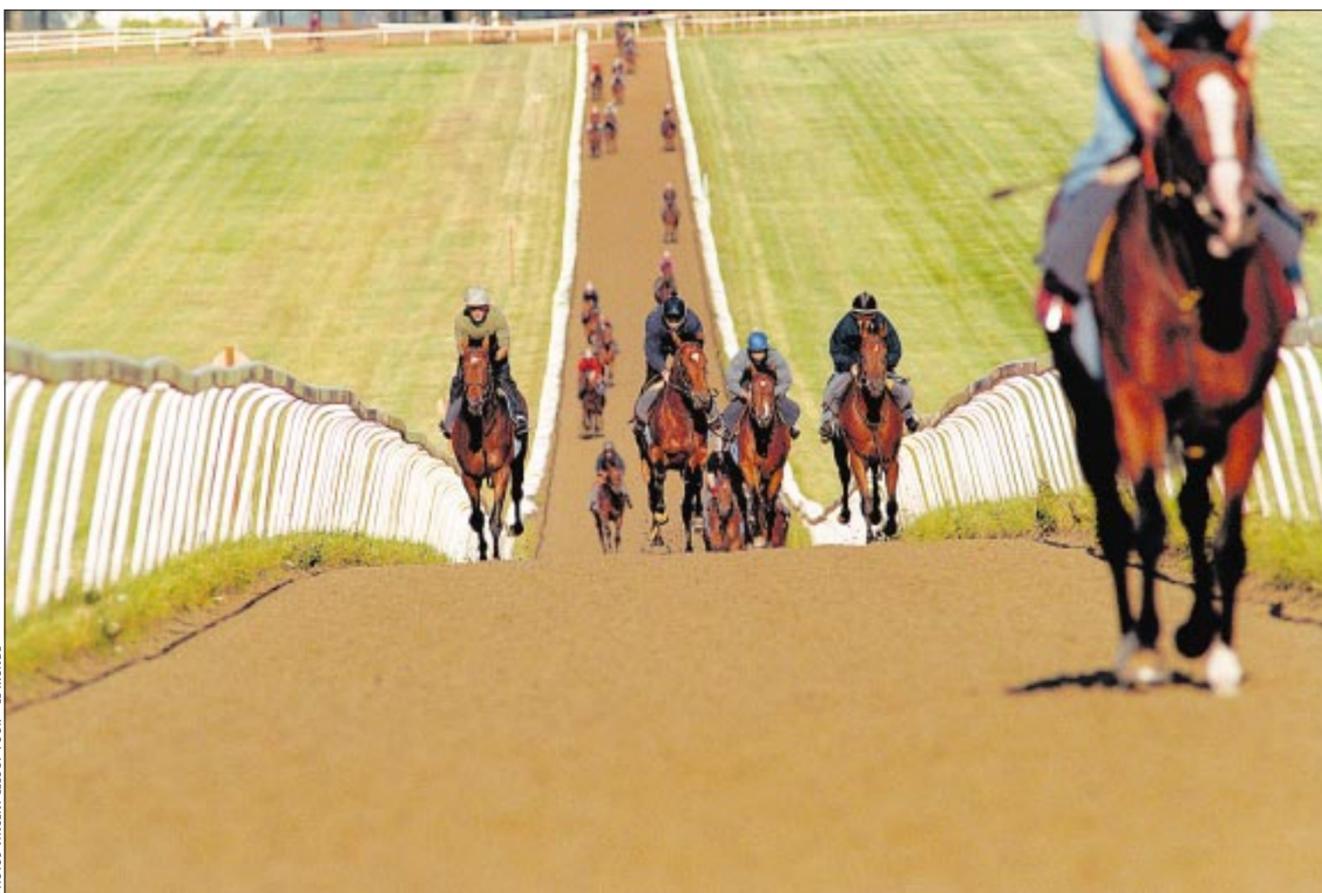
Certes, ce n'est pas à Newmarket qu'ont été signalées les premières courses de chevaux en Angleterre. Elles remontent vraisemblablement à l'époque de la conquête romaine, et on a, à coup sûr, couru ailleurs, à York, à Chester, dès le début du XVI^e siècle. Mais cela fait trois bons siècles que Newmarket est la patrie des courses de chevaux. Au musée de la ville est conservé le squelette du phénoménal Eclipse, né l'année de la grande éclipse, en 1764. C'est là que les souverains anglais ont commencé à se prendre de passion pour les courses, là aussi que Charles II monta lui-même en selle pour remporter, en 1671, la traditionnelle Town Plate et inscrire son nom comme celui du premier (et sans doute seul) monarque à avoir gagné une course de chevaux, et reçu la récompense prévue : trois livres de saucisses de Newmarket.

Les courses d'alors n'avaient pas grand-chose à voir avec ce que l'on connaît aujourd'hui : plus rustiques, plus fantaisistes, organisées dans une joyeuse pagaille. Jusqu'en 1839 – année d'une interdiction devenue définitive –, les spectateurs pouvaient assister au spectacle en galopant derrière les concurrents. Et il arrivait qu'on pende l'employé d'un bookmaker, accusé d'avoir versé du poison dans l'eau des chevaux.

Surtout, la course était le plus souvent un duel, un défi lancé par un propriétaire à un autre. Et sur des distances inimaginables aujourd'hui : le vainqueur était le cheval qui était le premier à gagner deux heats – c'est-à-dire deux épreuves de 4 miles (près de 7 km). Entre deux heats, on essayait de revigorer les malheureuses montures en les frictionnant avec du whisky.

Aujourd'hui, Newmarket reste une capitale de l'élevage (de 4 000 à 5 000 juments) et de l'entraînement (de 2 500 à 3 000 chevaux). Et une petite ville de province où l'on peut trouver chaque jour, chez le marchand de journaux, le bien français *Paris-Turf*, exposé aux côtés de la bible locale, le *Racing Post*.

« Il n'y a rien de mieux au monde que l'Angleterre pour les courses de chevaux. » Ce n'est pas un Anglais qui parle, mais un Italien, Luca Cumani, installé entraîneur à Newmarket depuis plus de vingt-cinq ans. C'est chez lui qu'un jeune apprenti, italien lui aussi, a fait ses premières armes : Lanfranco Dettori, fils de Gianfranco, jockey chez Cumani père, au pays, et que son père a envoyé chez Cumani fils « quand il n'arrivait plus à le tenir ».



PHOTOS VINCENT LELOUP POUR « LE MONDE »

Newmarket (Suffolk), le 19 juillet 2002. Pistes d'entraînement de Warren Hill.

DEUX COLLINES

Lanfranco, dit Frankie, apprenti surdoué mais « sauvage », est devenu depuis l'une des plus grandes, sinon la plus grande star du monde des jockeys. Il faut le voir, play-boy charmeur, rentrer au pesage en gratifiant d'un « Hello Ladies » des Anglaises rouges de bonheur. Ou bien, après une victoire dans une grande course, faire le « saut de l'ange », qui est devenu sa marque distinctive : il se dresse sur ses étriers, saute à pieds joints par-dessus le dos de son cheval et retombe en souplesse sur le sol, avec un sourire éclatant.

Pourquoi donc l'Angleterre serait-elle unique au monde pour les courses ? Peut-

formes pour les hélicoptères du cheikh, et une perfection générale qui fait hésiter entre l'admiration et un vague écoeurément. Mais rien n'est trop beau pour les chevaux de Cheikh Mohammed, « leur bien-être prime sur toute autre considération », selon l'expression avancée avec empressement par l'un de ses employés.

Cette infinité de moyens suscite des sentiments mêlés : parfois un peu de découragement, l'impression qu'il est impossible de lutter contre des gens qui peuvent – et veulent – dépenser sans limite (54 millions de dollars en une seule séance de vente de yearlings aux Etats-Unis). « Ils surpauvent

peu dans leur jaquette, et quelques boucles noires dépassent du haut-de-forme. On est à Ascot, le 20 juin, troisième jour du Royal Ascot, cette semaine de courses où se retrouve chaque année, en présence de la reine, venue de Windsor, qui est à deux pas, un invraisemblable mélange de représentants de la vieille gentry, de nouveaux riches et d'amateurs d'une tradition immémoriale. Des milliers de gens en queue-de-pie et chapeau haut-de-forme, ou robes longues et chapeau à fleurs, cerises ou autres fruits – c'est la condition sine qua non pour accéder à l'« enclos royal », un privilège que l'on achète (très cher) des mois à l'avance.

Cela commence par deux heures de bouchon, au milieu d'immenses limousines et d'une nuée de Rolls, où certains s'impatientent : d'autres bouchons (de champagne) fusent à travers les fenêtres ouvertes, les cigares apparaissent – bien avant d'avoir atteint les parkings, au milieu des pistes. Là, derrière d'autres Rolls, noires, grises, vertes, roses parfois, derrière d'autres limousines, on a dressé des tables de camping, sorti des couverts en argent des étuis de cuir ou des paniers d'osier, et on pique-nique sur son trente et un, tandis que les cadavres d'autres bouteilles de champagne s'alignent sous la malle arrière.

Le spectacle est comique ou attendrissant, comme on veut. Pas toujours vraiment distingué. On peut porter un habit noir et des chaussettes jaunes. Arborer un admirable chapeau à cerises et enlever ses chaussures à talons pour marcher, tant on a mal aux pieds. Dans la cohue, on se frotte aux plus riches, on regarde les propriétaires, la reine, les toilettes osées ou ratées, on mange des glaces (hors de prix) et l'on fait la queue devant les WC de campagne. Mais

on regarde aussi les chevaux, les entraîneurs (eux aussi soumis à la règle impérieuse de la queue-de-pie, tout comme les journalistes de la BBC...).

Et, surtout, on vient en masse, tout au long de la semaine, de 60 000 à 75 000 personnes chaque jour : un spectacle qui ferait rêver en France. Les courses de chevaux restent, en Grande-Bretagne, un phénomène de masse. Cinq millions de Britanniques pénètrent chaque année sur un champ de courses. Pour 10 000 chevaux à l'entraînement, il n'y a pas moins de 13 000 propriétaires – ne serait-ce que d'une toute petite part de cheval, ce qui est amplement suffisant pour avoir la fièvre, les jours de course.

TOUTE cette passion est dirigée exclusivement vers les galopeurs, puisque, outre-Manche, le trot est inconnu. Mais la fervente populaire, largement arrosée de bière, y rappelle plutôt celle qu'on peut trouver à Vincennes, temple du trot français. En même temps, aucun journal dit « de qualité » n'imaginerait se dispenser d'une page consacrée aux courses, avec très souvent des chevaux à la « une ». En France, seuls les journaux « populaires », comme *Le Parisien*, entretiennent encore la flamme : *Le Figaro*, longtemps fidèle, a supprimé il y a six mois sa rubrique hippique.

Tout cela n'empêche certes pas nombre de propriétaires et d'entraîneurs anglais de logner avec envie du côté de la France, de son « lobby agricole » et des primes réservées à l'élevage français, tandis que les Français envoient aux Anglais, et plus encore aux Irlandais, leur fiscalité, beaucoup plus favorable. « L'herbe est toujours plus verte chez le voisin », remarque Miles Littlewort, responsable du National Stud de Newmarket, le seul haras public de Grande-Bretagne qui fonctionne « sans faire appel à l'argent du contribuable ».

Depuis un siècle, nombre de propriétaires et de chevaux français sont allés tenter leur chance, non sans succès, à Epsom ou à Cheltenham. Un siècle, mais guère plus : en 1900, Chantilly était encore essentiellement un village « anglais », et les trois quarts des 375 jockeys recensés à l'époque en France portaient un nom anglais. Parmi eux, William Johnson, Head de son vrai nom, premier représentant en France de l'une des grandes dynasties du turf français, jockeys et entraîneurs de père en fils et en fille depuis quatre générations.

Jan Krausz

PROCHAIN ARTICLE
Une affaire de famille

Premier monarque vainqueur d'une course de chevaux, en 1671, Charles II reçut la récompense prévue : trois livres de saucisses de Newmarket

être, explique Luca Cumani, « parce qu'on y met plus de temps et plus d'argent ». Plus de temps, parce qu'il est moins difficile de trouver de la main-d'œuvre – les lads-jockeys – qu'en France, que les charges sociales sont moins élevées, les contraintes moins grandes (pas de « 35 heures », évidemment). Résultat, les chevaux seraient montés chaque jour plus longtemps qu'en France, et donc mieux entraînés.

Plus d'argent, parce que c'est d'abord en Angleterre que les « cheikhs » ont commencé à déverser, depuis une vingtaine d'années, des rivières de dollars, de livres et de dinars. Les cheikhs, ce sont avant tout les quatre frères Maktoum, de la famille régnante de Dubaï, qui puisent abondamment dans leurs puits de pétrole pour satisfaire leur passion, et accessoirement promouvoir leur émirat. Les quatre sont mordus, mais le plus mordru des quatre, Cheikh Mohammed, par ailleurs ministre de la défense, a quelque chose comme 900 chevaux à l'entraînement, des centaines de juments d'élevage, des haras dans le monde entier. Et tout particulièrement ici, à Newmarket, où ses étalons et ses juments disposent de 3 000 acres (1 200 hectares) d'une herbe que tous les éleveurs du monde s'arrachent.

« Darley » – c'est le nom du haras – a tout pour impressionner le visiteur. Depuis les immenses paddocks où des étalons fameux reconstituent leurs forces, jusqu'aux salles de monte entièrement capitonnées où ont lieu, dans un luxe de précautions, les saillies, sans oublier les plates-

tout, débauchent notre personnel, et leur présence rend tout beaucoup plus cher », explique Luca Cumani. Mais il ajoute aussitôt : « Ils jouent aussi un rôle positif, attirent en Angleterre les meilleurs chevaux. » D'ailleurs, depuis toujours, il y a eu, à différentes époques, des propriétaires immensément riches : des Vanderbilt aux Rothschild en passant par l'Agha Khan. Les Maktoum sont sans doute encore un peu plus riches, mais cela ne leur suffit pas, loin de là, pour tout gagner.

A propos, les voici – ou du moins trois sur les quatre, car l'un des frères reste à Dubaï surveiller les affaires. Ils flottent un



Retour d'entraînement à travers la ville.

EN ANGLETERRE

Le Monde
ÉDITORIAL

L'étudiant Gritz

IL AVAIT 24 ans. Français, né dans la banlieue parisienne, père américain, juif, mère serbo-croate, catholique. Il étudiait la philosophie à Nanterre et la politique à Sciences-Po ; il avait obtenu une bourse d'un an pour préparer son doctorat à l'université hébraïque de Jérusalem. Sujet de recherche : le totalitarisme et le pluralisme. Lecteur d'Emmanuel Levinas, passionné par la pensée et la culture juives, c'était un jeune homme polyglotte, brillant, qui abordait avec enthousiasme cette année à Jérusalem. Il y était depuis quinze jours quand il a été fauché par une grêle de boulons d'acier, mercredi 31 juillet, dans l'attentat qui a ravagé une cafétéria de l'université de Jérusalem. Sept personnes ont été tuées ce jour-là. Hamas a revendiqué. Dès la nouvelle connue, des milliers de Palestiniens sont descendus dans les rues de Gaza.

Le corps de David Gritz a été ramené lundi soir 5 août à Paris. *Le Monde* a choisi de raconter l'histoire de ce jeune homme (en page 2), pour lutter contre la banalisation d'un mal appelé terrorisme. Pour mettre un visage, une vie (un début de vie) sur un nom de victime. Pour enrayer l'abominable réflexe de lassitude qui émusse les sentiments de révolte et d'écœurement devant l'inacceptable.

Les Israéliens vivent cela depuis trop longtemps. Ils ont l'impression que les Européens ne le comprennent pas. Ils ont le sentiment que les réactions sur le Vieux Continent, trop souvent stéréotypées dans l'habituel communiqué des chancelleries – nous condamnons,

nous déplorons, – finissent dans leur morne et désincarnée répétition, par ne plus manifester aucune empathie pour ce qu'ils endurent. Cette impression contribue à disqualifier l'Europe dans ses – justes – tentatives de médiation.

L'attentat du 31 juillet se voulait une réplique à l'attaque menée le 23 par Tsahal contre un chef du Hamas à Gaza : une bombe d'une tonne larguée sur un quartier à forte densité urbaine. Le chef terroriste a été tué. Et, avec lui, quatorze autres personnes, dont neuf enfants. Pour les Palestiniens, il n'y a pas de différence morale entre les représailles israéliennes et les attentats-suicides du Hamas. On peut ne pas être d'accord avec eux sur ce point mais telle est leur perception. Elle façonne la réalité du conflit.

Les Etats-Unis, et particulièrement l'administration de George W. Bush, ont rarement manifesté la moindre sympathie pour ce que vivent les Palestiniens. De plus en plus, dans les territoires comme dans l'ensemble du monde arabe, cela disqualifie leur prétention à jouer les « honnêtes médiateurs » entre les deux parties. C'était leur rôle toutes ces dernières années ; ils ne l'assument plus depuis l'arrivée de George W. Bush au pouvoir. C'est d'autant plus lourd de conséquences que ni Ariel Sharon ni l'Autorité palestinienne ne sont capables de briser le cycle de la violence actuelle.

Pas d'Europe capable de s'interposer, pas d'Amérique désireuse de la faire non plus. C'est un peu cela aussi qui a tué l'étudiant David Gritz.

ESPRIT DU 5 MAI, es-tu toujours là ? A l'heure où Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et – avec lui – l'ensemble du gouvernement bouclent leurs valises pour s'offrir quelques jours de repos, la question se pose. Jacques Chirac, lors de son allocution du 14 juillet, a tenu à assurer qu'il entendait toujours placer son action dans l'élan républicain fondateur de son élection : « *Les Français se sont exprimés. Chacun a pu les entendre. Je les ai entendus et je veux maintenant agir avec détermination et je dirais avec enthousiasme* », a-t-il déclaré avant de lancer, solennel et volontariste : « *Il faut donner une nouvelle impulsion à la France.* » Jean-Pierre Raffarin lui a emboîté le pas, mercredi 31 juillet depuis Matignon. Recevant la presse pour marquer, avec quelques jours d'anticipation, les « cent jours » de son gouvernement, il affirme, lui aussi, n'avoir pas « oublié le vote du 5 mai et ce qu'il symbolise d'attachement aux valeurs de la République ». Comment douter de leur sincérité ?

Et pourtant. A analyser le bilan de la longue session extraordinaire du Parlement qui s'est achevée samedi 3 août, on a un peu de mal à retrouver dans les textes de loi l'élan républicain qui a vu le jour au lendemain du premier tour de la présidentielle. Les électeurs de gauche, la jeunesse, qui est spontanément descendue dans les rues pour combattre le Front national, peuvent légitimement s'estimer floués. Les rêves de front républicain, de concorde et d'ouverture ont fait long feu. Est-ce l'esprit du 5 mai qui soufflait sur l'Assemblée nationale, vendredi 2 août quand la droite, largement majoritaire au Palais-Bourbon, a voté l'amendement de M. Estrosi autorisant la suppression des allocations pour les familles dont l'enfant sera placé en centre fermé ? Est-ce l'esprit du 5 mai qui s'est incarné, le même jour et sur le même texte, dans le vote de

l'extension de la procédure du témoin sous X... ou dans celui permettant de condamner de six mois d'emprisonnement les élèves coupables d'insultes à un professeur ? Est-ce l'esprit du 5 mai qui a inspiré députés et sénateurs, le 1^{er} août, lors du vote de l'amendement Carrez augmentant le salaire des ministres de près de 70 % quand, un mois auparavant, François Fillon avait refusé une hausse du smic au-delà des 2,4 % de revalorisation légale ?

Certes, à chaque fois, Jean-Pierre Raffarin a expliqué avec une hypocrisie bonhomme qu'il n'y était pour rien. « *Je ne suis pas demandeur* », s'est-il défilé dans le débat sur le salaire des ministres tout en autorisant Jean-François Copé, ministre des relations avec le Parlement, à s'en remettre à « *la sagesse de l'Assemblée* ». Concernant le durcissement de la loi Perben sur la justice, il pourra encore renvoyer la responsabilité de cette affaire sur les élus. Le début d'une mauvaise habitude ?

AUCUN ÉTAT D'ÂME

Ces quelques épisodes sont venus mettre à mal l'image et la méthode du premier ministre. Ils illustrent à leur manière la différence de nature des deux élections du printemps et la contradiction qui en résulte. En effet si « l'esprit du 5 mai » a permis la victoire écrasante et symbolique de Jacques Chirac sur Jean-Marie Le Pen lors de la présidentielle, c'est bel et bien la « réalité du 16 juin », date du second tour des législatives et de la victoire politique de la droite sur une gauche déconfitée, qui s'exprime désormais sans complexe au Parlement. Cette majorité sûre d'elle-même et dominatrice ne souhaite s'embarasser d'aucun état d'âme. Sa victoire, croit-elle, ne serait due qu'à elle-même. Elle ne se sent pas le moins du monde tributaire d'un quelconque « sursaut républicain ».

La « génération terrain » est avant tout pragmatique. De la défaite de 1997, elle a appris ce qu'on risque à ne pas tenir les promesses faites à ses électeurs. Elle est aux ordres quand il le faut et maximaliste quand elle le souhaite. Un signe : durant les débats sur le projet de loi d'orientation et de programmation sur la justice présenté par Dominique Perben, les nouveaux élus de la majorité ont exprimé les positions les plus répressives, parfois à la grande stupéfaction de leurs aînés.

Il est vrai que le silence d'une partie de la gauche a largement facilité la tâche de la majorité UMP. Les socialistes et leurs anciens compères de la « gauche plurielle », sonnés par la défaite, englués dans un exercice d'autocritique et des querelles de personne, n'auront pas su – ou voulu – se faire entendre. « *Ce n'est jamais facile de passer d'un statut majoritaire à un statut minoritaire. Sans doute aussi ne voulons-nous pas paraître participer à une opposition systématique qui deviendrait lassante* », plaide François Hollande le premier secrétaire du PS dans *Le Parisien* du 5 août. Mais les socialistes avaient-ils les moyens politiques de s'opposer ?

La sécurité ? Elle était, elle aussi, inscrite dans les premières lignes du programme Jospin. Les baisses d'impôts ? Elles ont été initiées par Laurent Fabius alors ministre de l'économie. Seul le texte sur la justice leur a permis, mais en toute fin de session, et dans la torpeur du mois d'août, de retrouver un peu de cohérence dans l'amorce d'un débat de société.

Quoi qu'il en soit, la critique a peut-être porté. Jean-Pierre Raffarin a voulu envoyer la semaine dernière un message à la tonalité plus sociale en annonçant l'harmonisation du smic, qui se traduirait par une hausse de 12 % pour les salaires les plus bas. La rentrée parlementaire

re pourrait aussi lui redonner une image moins droitière avec la mise en chantier de la nouvelle étape de la décentralisation.

Et Jacques Chirac ? Pour le chef de l'Etat il n'est pas non plus sans risque de paraître à la remorque d'une majorité qui semble se situer plus à droite qu'il ne l'est lui-même. La situation s'est déjà présentée en 1995 quand, alors pourfendeur de la « fracture sociale », il s'est parfois confronté avec une majorité trop immobile et balladurienne à son goût. Cette contradiction l'avait poussé, pour partie, à choisir la dissolution de l'Assemblée nationale. Cette fois, il en va tout autrement. Cette chambre bleue ne fait en effet qu'appliquer, en l'amplifiant parfois, le programme du chef de l'Etat, un programme que le fameux « esprit du 5 mai » avait fait passer à l'arrière plan. Le président-candidat a fait de la sécurité, de la justice et des baisses d'impôts les trois piliers de sa campagne. Les parlementaires ne font rien d'autre que mettre ses engagements en musique sous la houlette, débonnaire mais ferme, de Jean-Pierre Raffarin. Certes, ils ont parfois durci les textes présentés mais ils n'ont en aucun cas cherché à contrer ou à freiner la volonté présidentielle.

Est-ce pour ne pas apparaître trop lié à cette majorité que le chef de l'Etat, soucieux de préserver une image consensuelle, s'est déjà situé ailleurs ? En annonçant, le 14 juillet qu'il entendait faire de l'insécurité routière, de la lutte contre le cancer et de l'accueil des handicapés, les grands chantiers de son second mandat, il semble vouloir échapper à l'affrontement gauche-droite. Sur ces sujets-là, nul doute que la concorde nationale lui sera acquise et, avec elle, un peu de ce qui reste de « l'esprit du 5 mai ».

Philippe Ridet

Régressions

Suite de la première page

Le diable, on le sait, se niche dans les détails. Ce ne sont donc que trois nouvelles dispositions légales – l'une voulue par le garde des sceaux, les deux autres issues d'amendements parlementaires – des textes de loi votés durant une session menée au pas de charge, sous le regard un peu absent d'une gauche sonnée par la défaite. Trois seulement, et ils n'en sont pas moins terrifiants.

Ainsi donc, le bon sens voudrait que les parents d'un mineur placé en centre éducatif fermé soient désormais privés de la part correspondante de leurs allocations familiales. Il exigerait aussi que l'exceptionnelle procédure du témoin sous X..., ce recours aux accusations de témoins anonymes réservé aux grandes affaires criminelles, soit étendue à de simples dossiers délicats. Il réclamerait enfin qu'un élève ayant insulté son professeur puisse écoper de six mois

d'emprisonnement ferme, le même tarif que s'il avait injurié un policier.

En trois coups, toute notre philosophie du droit et de la justice est ébranlée en son socle, à la fois d'inspiration démocratique, de philosophie libérale et d'ambition humaniste. Si l'enfant faute, c'est donc que la famille est coupable : plus d'excuse sociale, plus de contexte économique, plus d'environnement culturel. L'enfant criminel est l'enfant mal éduqué. La société, l'histoire, l'inégalité, les héritages, etc., n'y ont aucune part : c'est la faute aux parents. Si la police, qui a déjà la force du droit pour elle, a besoin de témoins à façon, elle doit pouvoir les trouver sans obstacle aucun, à l'abri de l'anonymat, au mépris donc des droits de la défense. Et l'on n'imagine évidemment pas qu'un tribunal accepte, demain, le témoignage d'un témoin sous X... sur une bavure policière ! Quant au rapport pédagogique, il tombe sous le sens – le bon sens – que c'est un rapport à l'ordre et à la loi : non pas une relation d'éducation et de formation, mais le même type de contrat que celui qu'entretient le justiciable avec les gardiens de l'ordre en uniforme, policiers ou gendarmes.

Panique sécuritaire, panique sexuelle

Suite de la première page

En outre, s'il faut parler de libéralisme, c'en est une version bien tempérée qui attend de l'Etat la régulation des métiers du sexe... Bref, mieux vaut se défier de ces oppositions quel que peu réductrices, d'autant qu'elles pourraient facilement, trop facilement, nous conduire à imaginer les femmes plus soucieuses de l'exploitation sexuelle, et les hommes plus sensibles à la liberté de la jouissance – que ce soit par nature ou du fait de la domination. Sans doute la polémique n'est-elle pas inutile, puisqu'elle éclaire les points aveugles des deux positions. D'un côté, comme en Suède, l'abolition pourrait bien n'être qu'une prohibition, qui, loin d'en finir avec « le plus vieux métier du monde », ne ferait que le refouler dans la clandestinité, au risque d'en aggraver les conditions d'exercice. D'un autre côté, on le voit aux Pays-Bas, la profession serait réservée aux ressortissants de l'Union européenne, redoublant ainsi l'illégalité des récentes immigrées, venues d'Afrique noire ou d'Europe de l'Est. Bref, l'abolition ne ferait pas disparaître toute la prostitution, et la réglementation n'assurerait pas la liberté de toutes les personnes prostituées.

Le débat est toutefois intéressant, surtout en ce qu'il porte au jour les présupposés symétriques des uns et

des autres. En effet, ce sont bien deux politiques de la sexualité qui s'affrontent. Pour les abolitionnistes, il importe de préserver, dans la marchandisation générale, une « exception sexuelle » : l'Etat a donc la charge de soustraire l'acte sexuel au marché. Pour les réglemmentaristes, loin d'empiéter sur les droits de l'individu, l'Etat doit se contenter de garantir le consentement, qui, seul, permet d'exercer une liberté sexuelle. Ce sont donc aussi, implicitement, deux représentations de la vie érotique qui sont confrontées. Pour les abolitionnistes, la prostitution en est la négation même : si la sexualité ne s'achète pas, c'est qu'elle ne vaut que comme don amoureux ou, du moins, expression d'un désir spontané. Pour les réglemmentaristes, la sexualité ne se confond pas nécessairement avec la gratuité de l'amour, ni même du désir. Tandis que, pour les seconds, la société ne saurait imposer aucune norme érotique, pour les premiers, la sexualité est porteuse de valeurs qu'il convient de ne pas prostituer.

Pour autant, ce débat théorique qui traverse la gauche ne doit pas occulter le contexte politique de son retour dans l'actualité. On pourrait certes en retrouver l'image déformée et durcie à droite – les rares voix préconisant le retour des maisons closes s'opposant aux partisans d'une répression non moins classique. Il est cependant une différence fondamentale entre droite et gauche, qui l'emporte sur tout autre clivage. Alors qu'abolitionnistes et réglemmentaristes s'affrontent autour de deux conceptions antagonistes de la liberté sexuelle et de deux projets concu-

rents visant à protéger les personnes prostituées, la logique de la nouvelle majorité gouvernementale est de nature radicalement différente. Loin de s'encombrer de liberté, elle n'est dictée que par une préoccupation sécuritaire. Et, bien sûr, nonobstant la rhétorique sur « la France d'en bas », il ne s'agit pas de la sécurité des femmes et des hommes qui pratiquent la prostitution : ce seront les premières victimes de la répression.

Il serait donc absurde de croire que la ligne de partage essentielle passe aujourd'hui entre abolitionnistes et réglemmentaristes – d'autant que ni les uns ni les autres ne sont au pouvoir. Ne rejoignons pas l'histoire du féminisme américain se déchirant en plein ordre moral réaganien. Au moment où municipalités et gouvernement rivalisent dans la répression, il ne faudrait pas se tromper d'adversaire ni engager la lutte à l'écart du champ de bataille. Si l'insécurité est pour la droite le danger principal, pour la gauche, ce devrait être la panique sécuritaire.

Regardons le projet de loi sur la sécurité intérieure, adopté en première lecture le 17 juillet à l'Assemblée nationale, qui fait rimer prostitution avec immigration : « *Les auteurs de racolage actif ou de racolage passif feront l'objet de mesures systématiques d'éloignement et d'un retrait définitif de tout titre de séjour lorsqu'ils seront de nationalité étrangère.* » Avec la stigmatisation de l'étranger, la double peine jouant d'une double peur, ne voit-on pas ici comment la panique sécuritaire se nourrit d'une panique sexuelle qu'elle alimente en retour ? Il est vrai que les choses

Politique familiale, droits de la défense, relation pédagogique : en trois dispositions, c'est toute une nouvelle philosophie sociale qui s'affiche. Comme s'il ne fallait retenir des votes du printemps qu'un immense appel à l'ordre, au retour à un ordre immuable. Comme si Jacques Chirac n'avait pas été aussi, sinon d'abord, l' élu de ceux qui espèrent encore d'une France ouverte aux idéaux de progrès et de liberté. La leçon n'aura donc pas servi. Depuis vingt ans, l'extrême droite bénéficie d'une progression continue malgré tous les bons augures qui l'annoncent régulièrement marginalisée. Pourquoi ? Parce que, à gauche comme à droite, on a souvent jugé que l'extrême droite posait de bonnes questions auxquelles elle apportait de mauvaises réponses. Aujourd'hui, on n'en est même plus là : la nouvelle majorité va jusqu'à adopter certaines des réponses. Au lieu de combattre le Front national, on donne droit de cité à ses idées. De la « *lepénisation des esprits* », dénoncée par Robert Badinter, nous voilà passés à la lepénisation de nos lois.

J.-M. C.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

ROUSSEL ET DALI. Dans la série de Michel Braudeau consacrée aux excentriques, la présentation entre guillemets des expressions « *Les rails en mou de veau* » et « *le procédé* », dans l'article consacré à Raymond Roussel (*Le Monde* du 30 juillet) pouvaient laisser croire que l'écrivain avait publié deux ouvrages portant ces titres. Il n'en est rien puisqu'il s'agit seulement de citations tirées de son livre *Impressions d'Afrique*. Dans l'article consacré à Salvador Dali (*Le Monde* du 31 juillet), il était écrit que le peintre espagnol était membre de l'Académie française. Il était en réalité membre de l'Académie des Beaux-Arts.

LOCARNO. La ville de Locarno, où a lieu du 1^{er} au 11 août la 55^e édition du Festival international du film, se trouve en Suisse, et non en Italie, comme nous l'avons écrit par erreur dans le surtitre de notre article « *Locarno se recentre sur l'Europe et l'Amérique* » (*Le Monde* du 2 août).

JÉNINE. Ce sont les collaborateurs directs du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui ont travaillé à la confection du rapport de l'ONU sur ce qui s'est passé lors de la réoccupation du camp de réfugiés palestiniens de Jénine, et non ceux de l'ancien président finlandais, Matti Ahtisaari, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du samedi 5 août.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Core

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Eric Fassin

ENTREPRISES

LA CRISE FINANCIÈRE

Les **SCANDALES** financiers mettent en lumière l'importance des normes comptables. Deux systèmes dominent. L'un est américain, édicté par le Financial Accounting Standard Board (FASB). L'autre est interna-

tional, défini par l'International Accounting Standards Committee (IASC) ; son adoption a été rendue **OBLIGATOIRE** par le Parlement européen pour les sociétés cotées à partir de 2005. Problème pour les

entreprises, ces deux systèmes, de **PHILOSOPHIE DIFFÉRENTE**, vont cohabiter pendant des années. Une lutte d'influence oppose les Etats-Unis et l'Europe sur le sujet. Elaborer des normes fiables est une gageure,

et quelques sujets suscitent des **DÉBATS SANS FIN** dans la communauté financière. Pour le PDG de BNP-Paribas, Michel Pébereau, on doit rétablir un « **PRINCIPE DE PRUDENCE** » dans les normes.

Les normes comptables au cœur des scandales boursiers

En donnant un langage commun aux entreprises, ces règles, élaborées par des organismes privés indépendants, permettent aux investisseurs de faire leurs choix. Enjeu économique majeur, elles provoquent une véritable lutte d'influence entre l'Europe et les Etats-Unis

LES INVESTISSEURS sont perdus. Enron, WorldCom, Tyco, Dynegy, ABB, Merck, Adelpia, Xerox..., chaque jour ou presque, des entreprises sont accusées d'avoir manipulé leurs comptes. Du coup, les Bourses mondiales s'effondrent. Longtemps considérés comme des épiphénomènes, ces scandales ont atteint une telle ampleur qu'ils remettent en question les fondements même du système. « *Quand vous voyez un accident sur une route, vous pensez que le chauffeur est responsable. Quand vous voyez plusieurs accidents au même endroit, vous vous interrogez*

« **La relation entre l'IASB et le FASB est un mélange de mimétisme et de rivalité** »

MM. CROUZET ET VÉRON

sur l'état de la route. C'est le cas actuellement », résumait récemment Joseph Stiglitz, le Prix Nobel d'économie 2001 lors d'un passage en France (Le Monde du 9 juillet).

Au moins ces scandales ont-ils le mérite de faire la lumière sur un sujet d'importance jusqu'ici réservé aux spécialistes : les normes comptables. « *Ces normes sont le langage commun dont le système capitaliste a besoin pour fonctionner puisque les investisseurs doivent disposer de règles communes pour sélectionner les entreprises* », résume Nicolas Véron, ancien directeur financier de Multimania, qui vient de rédiger avec Philippe Crouzet, directeur général adjoint de Saint-Gobain, une étude sur le sujet pour la fondation En temps réel.

Or, non seulement les entreprises n'emploient pas toutes les mêmes règles comptables – une véritable lutte d'influence oppose les Etats-Unis et l'Europe sur le sujet –, mais ces tables de la loi du capitalisme sont rédigées par des organismes privés et contrôlés uniquement a posteriori par la puissance publique.

Deux systèmes dominent la planète financière. L'un, américain, émane du Financial Accounting Standards Board (FASB), l'organisme chargé d'édicter les normes comptables, appelées US GAAP, pour les entreprises outre-Atlantique. L'autre, international, repose

sur l'International Accounting Standards Committee (IASC), qui produit les normes dites IAS ou IFRS via son Conseil des normes comptables (IASB).

Le 12 mars, le Parlement européen a approuvé à la quasi-unanimité un règlement de la Commission européenne rendant obligatoire l'adoption des normes IAS par les sociétés cotées du Vieux Continent à partir de 2005. Le problème pour les entreprises est que non seulement ces deux systèmes risquent de cohabiter pendant plusieurs années, mais qu'ils sont de philosophie différente. « *Les normes IAS sont fondées sur des principes et laissent une certaine marge de manœuvre aux entreprises et à leurs commissaires aux comptes. Les normes US GAAP sont fondées sur des règles très détaillées. Les Américains ont longtemps expliqué qu'elles étaient plus fiables, mais on se rend aujourd'hui compte qu'il est d'autant plus facile de les détourner qu'elles ne reposent pas sur des principes* », explique Gilbert Gélard, un ancien auditeur puis directeur financier qui siège à l'IASB.

Va-t-on vers un seul système ? Officiellement, chacun le souhaite. Mais, en réalité, chacun veut imposer ses propres normes. « *L'Europe voudrait que les normes IAS soient reconnues par les autorités de marché américaines pour éviter les doubles comptes consolidés. Les Américains ont longtemps hésité, mais commencent à prendre cette direction.*

UN DILEMME se pose lors de l'élaboration des normes comptables : « *Celles-ci doivent à la fois refléter la situation économique de l'entreprise et être aussi fiables que possible, explique Nicolas Véron, auteur d'une étude sur les normes comptables. Mais ces deux impératifs sont parfois contradictoires. Pour rendre compte de la situation de la société, il faut faire des hypothèses et celles-ci risquent d'être entachées d'arbitraire.* »

► **Les stock-options illustrent ce débat.** Si on les prend en compte lors de leur attribution, il faut faire des suppositions sur ce qu'elles coûteront. « *Le débat a eu lieu en 1994 aux Etats-Unis. Après un lobbying des entreprises, en particulier de celles liées aux nouvelles technologies, les autorités ont choisi la fiabilité plutôt que la réalité. Du coup, on n'intègre pas les stock-options dans les résultats. Pourtant on sait que cela ne reflète pas la réalité car elles auront un coût* », explique M. Véron.

Le débat rebondit actuellement, mais le chef comptable de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américain, vient de déclarer qu'un chan-



Enron, WorldCom et les autres nous rendent service », commente Patrick Rochet, le directeur général de l'Association française des entreprises privées (AFEP), qui suit ce dossier pour le patronat français. Par le biais des normes IAS, l'Europe semble donc marquer des points. « *C'est même le seul domaine où elle fait jeu égal avec les Américains dans le monde de la finance* », observe M. Véron.

Malgré certaines oppositions, force est de constater que les deux structures qui établissent des normes sont dominées par des Anglo-Saxons issus du seul monde de la finance. « *La relation entre l'IASB et le FASB est aujourd'hui un mélange de mimétisme et de rivalité* », constatent Philippe Crouzet et Nicolas Véron. Bob Heartz, un Américain qui siègeait à l'IASB, a démissionné le 1^{er} juillet pour prendre la direc-

tion du FASB. Juridiquement, l'IASB est une fondation de droit privé basée à Londres. Son président n'est autre que Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine. Parmi les 19 *trustees* (administrateurs de la fondation), on note la présence d'un Français, Didier Pineau-Valencienne, ancien président de Schneider et de l'AFEP, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions. De leur côté, les quatorze membres du Conseil des normes comptables (IASB) sont nommés en fonction de leur origine professionnelle (auditeurs, directeurs financiers, analystes, normalisateurs). Officiellement, leur nationalité n'entre pas en ligne de compte, mais dix viennent du Commonwealth ou des Etats-Unis ; un Allemand, un Suisse, un Japonais et un Français, Gilbert Gélard, se partagent les places restantes. « *Mais je ne représente pas la France*, explique M. Gélard. *Je suis salarié de l'IASB, je vote en mon âme et conscience. Je suis d'autant plus indépendant que je suis près de la retraite.* »

Pour M. Rochet, « *ces gens ne représentent qu'eux-mêmes : c'est peut-être bien, mais c'est parfois dangereux* ». C'est en tout cas original : d'un sujet essentiel pour la vie économique, l'Europe a accepté de se dessaisir au profit d'une structure privée, qui plus est de création relativement récente, présidée par un Américain et dans laquelle les entre-

prises ne se reconnaissent pas. « *Il ne faut pas se faire d'illusions. Même en France, alors que le Conseil national de la comptabilité, chargé d'élaborer les normes nationales, est placé auprès du ministre des finances, on n'a jamais vu le Parlement être saisi de ces questions. Le fait est que les normes comptables sont techniquement complexes et nécessitent des adaptations rapides à l'environnement économique. Une régulation par la loi est probablement utopique, parce qu'inefficace* », analyse M. Véron. « *L'Europe a publié des directives comptables en 1978 et en 1982, mais n'est pas parvenue à harmoniser les comptes des entreprises. Le sujet est beaucoup trop complexe pour être confié aux politiques* », poursuit M. Gélard.

Malgré tout, l'Europe garde une carte essentielle : pour être applicables aux entreprises européennes, les normes élaborées par l'IASB doivent être validées par l'Union. Cette dernière peut les rejeter si elles sont contraires à « *l'intérêt public européen* ». Véritable menace ou tigre de papier ? Nul ne sait encore très bien. Depuis le vote du Parlement européen, la Commission n'a pas encore eu à se prononcer. Mais si elle refusait une norme, celle-ci resterait théoriquement valable dans les autres pays membres de l'IASB, en particulier en Asie. Un imbroglio qui ne pourrait que favoriser les normes US GAAP.

Frédéric Lemaître

Trois sujets de polémique qui préoccupent les places financières

gement des normes comptables sur le sujet n'était pas prioritaire. Malgré tout, plusieurs sociétés américaines (Coca-Cola, Washington Post, Amazon.com, USA Interactive...) ont annoncé en juillet leur intention de compter les stock-options comme des dépenses. Chez USA Interactive, cela diluerait le gain par action de 18,3 % en 2001.

De son côté, l'organisme IASB, qui établit les normes internationales appliquées dans une centaine de pays, dont ceux de l'Union européenne, envisage d'intégrer les stock-options dans les comptes des entreprises. « *Nous voulons les passer dans les charges. Ces dernières devront intégrer la valeur des options le jour où elles sont accordées. L'opération pourra être étalée dans le temps jusqu'au moment où elle est réalisée* », explique Gilbert Gélard, membre de l'IASB. Ce projet n'est pas encore officiel, il doit être soumis à un débat public puis à une nouvelle délibération, mais les membres de l'IASB sont unanimement favorables.

► **La méthode d'évaluation des actifs ou des créances bancaires pose aussi**

question. Leur comptabilisation est traditionnellement faite sur une base historique, en fonction, pour les créances, du montant consenti et des remboursements du capital. Mais l'IASB suggère d'adopter la méthode dite de la *fair value* (juste valeur) et de prendre en compte la valeur de la créance ou de l'actif à la date à laquelle sont bouclés les comptes de l'entreprise. « *C'est une idée intellectuellement séduisante mais aberrante et qui entraîne de très fortes variations dans les résultats des entreprises* », estime Patrick Rochet, directeur général de l'Association française des entreprises privées (AFEP). « *Nous avons sur ce sujet des débats publics* », indique M. Gélard. Selon lui, « *cela va introduire de la volatilité sur les résultats des entreprises, mais il est sain que le marché sache si une entreprise a gagné ou perdu de l'argent. Le coût historique d'une acquisition ne reflète pas la réalité* ».

► **L'amortissement d'une acquisition.** Ce troisième sujet de polémique sur les normes comptables émane des résultats 2001 des entreprises. Généralement, le prix payé par une société pour en acquérir une autre

est plus élevé que ce que vaut cette dernière à l'instant de l'achat. L'acheteur et le vendeur tiennent compte dans le prix des bénéfices qu'espère réaliser le second. C'est ce qu'on appelle la *goodwill*. Celui-ci doit être intégré à l'actif de l'entreprise (Le Monde du 4 juin). Mais comment l'amortir ? Jusque dans les années 1970, celui-ci ne l'était pas dans les comptes des sociétés américaines. Ensuite, il a été convenu de l'amortir sur une longue période, jusqu'à quarante ans. C'est aussi ce que font les entreprises françaises. Mais le normalisateur américain, en juillet 2001, a décidé de revenir à la situation antérieure : plus d'amortissement systématique mais seulement des dépréciations éventuelles au cas par cas, calculées chaque année. Du coup, en raison des baisses de la Bourse, des entreprises qui avaient fusionné ou fait d'importantes acquisitions, comme AOL Time Warner, Vivendi Universal ou France Télécom, ont dû annoncer des pertes de plusieurs milliards d'euros.

F. Le

Michel Pébereau : « Il est grave qu'un bilan donne une idée excessive de l'entreprise »

Le président de BNP-Paribas et de la Fédération bancaire française défend les spécificités comptables européennes au nom de la cohésion sociale



Plusieurs systèmes de comptabilité coexistent. Ne faudrait-il pas un système mondial, quitte à adopter les normes américaines ?

L'expérience l'a démontré, l'économie de marché est le moins mauvais des systèmes de gestion, comme la démocratie pour les systèmes politiques. Mais elle doit prendre en compte l'histoire, la culture, le consensus social des sociétés. Il y a plusieurs façons de procéder. Il existe, entre autres, une méthode américaine et une méthode européenne. Elles diffèrent au niveau de la protection sociale, du système éducatif. Des différences apparaissent aussi au sujet des normes comptables, qui reflètent des distinctions dans la conception de l'entreprise.

Il est donc logique d'avoir des normes européennes. Au demeurant, l'expérience montre que le système américain, qui a ses qualités, n'est pas parfait. Il a même conduit à certaines anomalies de

fonctionnement. C'est une raison supplémentaire pour ne pas le transposer. Mettons en place nos normes, puis engageons des négociations avec nos amis américains pour définir des normes mondiales, en essayant de choisir les meilleures pratiques.

Quels sont les inconvénients du système américain ?

Il repose sur une liste de règles comptables que les spécialistes de comptabilité appliquent aux divers éléments du bilan, aux diverses situations. Il comporte 4 500 pages de règles. Evidemment, très peu de personnes maîtrisent l'ensemble de ces règles et il est quasi impossible à un chef d'entreprise de les connaître toutes. En outre, ces règles s'additionnent sans principe d'ensemble. Cela a deux conséquences. Tout d'abord, les dirigeants peuvent difficilement analyser la réalité de la situation économique de l'entreprise à partir de ses comptes et, de ce fait, ne peuvent s'assurer que dans leurs grandes lignes. Les comptes traduisent cette réalité ; ils sont l'affaire des comptables, seuls susceptibles de connaître les règles appliquées.

En deuxième lieu, comme les

comptes officiels sont peu compréhensibles, s'est développée la pratique de ce qu'on appelle les comptes pro-forma, pour expliquer la réalité de l'entreprise à ceux qui s'intéressent à elle. Ces comptes pro-forma sont, bien sûr, fabriqués à partir de la comptabilité de l'entreprise, mais ils ne sont pas certifiés par l'auditeur de la même façon.

Le système européen futur n'a-t-il pas aussi ses défauts ?

L'Europe s'approprie à adopter les normes IAS, qui, malheureusement, sont inspirées des normes américaines à beaucoup d'égards. En particulier, elles veulent imposer systématiquement la valeur de marché instantanée, dite la juste valeur (*fair value*), qui n'a de juste que le nom. Par exemple, comment une entreprise comme BNP-Paribas doit-elle évaluer dans ses comptes son siège social, qui est un immeuble du XVIII^e siècle et qu'elle n'envisage pas de quitter ? Selon les adeptes de la valeur instantanée, il faudrait chaque année évaluer la valeur de ce bien le jour de la clôture des comptes. Il en va de même de tous les actifs que possède une entreprise. Ce sujet est

central. Il doit évidemment y avoir une évaluation juste de ce que possède une entreprise, mais cela ne signifie pas toujours qu'il faut prendre en compte la valeur instantanée du marché. Celle-ci n'est pas vraiment significative si l'on garde l'actif sur une longue période.

En outre, il n'y a pas toujours de valeur de marché. C'est le cas, par exemple, des crédits aux PME ou des dépôts à vue, ou de certains fonds de commerce.

N'est-il pas trop tard pour critiquer un système que l'Europe a décidé d'adopter en 2005 ?

Il y a longtemps que la Fédération bancaire française fait valoir ces arguments. En 2001, l'IASB a accepté une première remise en cause de la *full fair value* en ce qui concerne les activités bancaires. Il faut aujourd'hui aller plus loin et prendre le temps nécessaire de reconstruire le système sur de nouvelles bases plutôt que de nous précipiter. Le système que l'on nous prépare a sa logique propre, mais, si on l'adopte, les comptes des entreprises vont connaître la même volatilité que les marchés. Par exemple, si l'on contraint ceux qui ont un portefeuille d'actions,

géré dans une perspective de moyen ou long terme, à réagir en fonction des valeurs du marché à chaque arrêté mensuel ou trimestriel, le phénomène de hausse ou de baisse est amplifié. Cela explique en partie la bulle technologique d'hier et la chute des marchés aujourd'hui. Ce système amplifie les variations des marchés.

Que préconisez-vous ?

Revenir à une valeur vraiment juste. Dans certains cas comme le trading, cela doit être le marché au jour le jour, mais, dans d'autres, il faut utiliser plutôt des moyennes glissantes de valeurs de marché. Pour d'autres encore, il faut prendre en compte la valeur historique, appliquer des règles d'amortissement régulier et vérifier périodiquement si une provision est nécessaire. Mais, pour certains biens comme l'immobilier d'exploitation, cette réévaluation peut avoir lieu tous les cinq ou dix ans : pas tous les trimestres !

Mais ne risquez-vous pas de porter atteinte aux intérêts des actionnaires ?

Ce qui est grave, c'est qu'un bilan donne une idée excessive de l'entreprise, ce n'est pas qu'il don-

ne une appréciation prudente. Il faut rétablir ce principe de prudence dans les normes IAS. Une entreprise est un groupe d'hommes et de femmes qui utilisent des capitaux apportés par des actionnaires pour réaliser un projet soutenu à la fois par les actionnaires et par les salariés. C'est donc un projet humain qui s'inscrit dans la durée. C'est pourquoi il faut lui appliquer certaines règles de prudence. Celles-ci sont d'ailleurs cohérentes avec la solidarité et la protection sociale auxquelles l'Europe est attachée, à juste titre à mon avis. Si les entreprises sont obligées d'abandonner ce principe de prudence dans leur comptabilité, il est à craindre que leur comportement économique et social ne s'en ressentent.

Les responsables politiques ne devraient-ils pas s'emparer de ce débat ?

Effectivement, ils ne peuvent pas être absents de ce débat. Ils doivent s'assurer que ces règles sont cohérentes avec le consensus social européen.

Propos recueillis par F. Le

La perspective d'une nouvelle récession américaine fait chuter les places financières

Le recul des Bourses européennes se poursuivait mardi matin, après un lundi de forte baisse sur l'ensemble des marchés. Aux Etats-Unis, la reprise est de moins en moins crédible

LES INDICES boursiers mondiaux se sont inscrits en forte baisse lundi 5 août, alors que les indications macro-économiques en provenance des Etats-Unis continuent d'accréditer la thèse des économistes les plus pessimistes. Selon eux, l'économie américaine, la tête à peine hors de l'eau, pourrait replonger dans la récession. L'indice d'activité dans le secteur des services aux Etats-Unis, délivré par l'Institut de Supply Management (ISM, ex-NAPM), s'est inscrit à 53,1 points en juillet, soit bien moins que le niveau de 57,2 de juin, et également plus bas que les anticipations des économistes qui attendaient 54,6.

Cette déception dans le secteur des services, qui constitue 80 % de l'économie américaine, s'ajoute à la mauvaise orientation générale de l'économie d'outre-Atlantique telle qu'elle est reflétée par les statistiques récentes (très maigre progression du produit intérieur brut, faiblesse de l'indice ISM du secteur manufacturier et de la confiance des consommateurs...)

Cette mauvaise nouvelle supplémentaire a fait trébucher lundi les marchés boursiers mondiaux. L'indice Dow Jones a abandonné 3,24 %. A 8 043,63 points en fin de séance, le baromètre des trente

premières capitalisations américaines s'est rapproché du seuil des 8 000 points, qu'il n'a pas franchi en clôture depuis le 24 juillet. L'indice composite du Nasdaq, qui rassemble les valeurs liées aux nouvelles technologies, a chuté de 3,36 %, retrouvant, à 1 206,01 points, ses niveaux de la fin avril 1997. Enfin, l'indice Standard & Poor's 500, très utilisé comme référence de gestion pour les investisseurs, a baissé de 3,43 %, à 834,60 points.

PLONGÉE DE CARREFOUR

L'Europe a suivi le même mouvement. La Bourse de Paris a nettement reculé pour finir sur une baisse de 4,01 %, à 3 115,38 points. Plus forte chute de l'indice CAC 40, le distributeur français

La volatilité dope les échanges

Le nombre total de transactions traitées au comptant sur les Bourses d'Amsterdam, de Bruxelles, de Lisbonne et de Paris a augmenté de 11,5 % entre janvier et juillet par rapport à la même période de 2001, a annoncé Euronext. En juillet, le nombre de négociations est en progression de près de 70 % comparé au mois de juillet 2001.

Depuis janvier, le nombre de négociations sur les seuls produits actions a augmenté de 13,1 % par rapport à la même période l'an passé. En juillet, leur total a progressé de près de 30 % par rapport au mois de juin, et de 72 % par rapport à juillet 2001. Sur les produits dérivés comptabilisés par Euronext.liffe depuis le début de l'année, les volumes affichent une hausse de 27 % par rapport à la même période l'an passé.

Carrefour subit actuellement les effets de la crise financière qui sévit en Amérique latine, où il est le premier distributeur, présent dans cinq pays. L'action a perdu 8,35 % lundi, en raison de la forte implantation du groupe au Brésil et en Argentine, deux pays dont la chute des monnaies pèse sur ses comptes. Le groupe, implanté au Brésil depuis 1975, y possède 74 hypermarchés, 131 supermarchés et 24 maxidiscomptes. Présent depuis 1982 en Argentine, Carrefour est la deuxième entreprise du pays avec 23 hypermarchés, 129 supermarchés et 237 maxidiscomptes.

A l'exception de quatre actions, dont celle du Crédit agricole qui faisait son entrée le lendemain dans la composition de l'indice à la place de Dassault Systèmes, tou-

tes les valeurs du CAC 40 ont fini dans le rouge. « Les valeurs exposées au marché américain telles que Thomson Multimedia, LVMH et L'Oréal ont chuté respectivement de 7,46 %, 6,81 % et 6,06 % », note le courtier français ETC.

Les autres places européennes ont toutes enregistré un recul significatif: Madrid a perdu 2,47 %, Milan 2,03 %, Zurich 3,73 %, Amsterdam 3,88 % et Bruxelles 3,29 %. Londres a reculé de 1,94 %, l'indice Footsie terminant la séance sous les 4 000 points, à 3 996,40 points.

Les pertes ont été particulièrement accentuées à Francfort, où les cotations se poursuivent plus tard que ses homologues européens, ce qui pénalise davantage le marché allemand en cas de baisse à Wall Street. L'indice DAX a connu une chute de 5,66 % pour finir à 3 322,65 points.

Tokyo n'a pas résisté à l'influence du mouvement de recul des autres places boursières. L'indice Nikkei a terminé en baisse pour la cinquième séance consécutive, perdant 2,10 % mardi, à 9 501,02 points. La baisse se poursuivait mardi matin en Europe. Dans les premières transactions, Paris perdait environ 3 %.

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 6/8, 10h

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
UNION EUROPÉENNE							
ALLEMAGNE	DAX Index	3301,96	6/8	-0,92	5467,31 19/3	3265,95 24/7	16,20
	Euro Neu Markt Price IX	495,70	6/8	-3,42	1212,43 4/1	519,34 24/7	
AUTRICHE	Austria traded	1090,63	6/8	-2,19	1368,18 2/5	1108,67 24/7	11,40
BELGIQUE	Bel 20	2002,16	6/8	-2,19	2906,75 24/4	1930,33 24/7	10,20
DANEMARK	Horsens Bnex	202,89	6/8	-2,07	280,92 26/3	196,97 24/7	12,60
ESPAGNE	Ibex 35	5907,80	6/8	-0,93	8608,50 4/1	5824,20 24/7	14,70
FINLANDE	Hex General	4793,16	6/8	-0,86	9224,38 4/1	4711,08 24/7	12,30
FRANCE	CAC 40	3075,14	6/8	-1,29	4720,04 4/1	2898,60 24/7	15,20
	Mid CAC	1608,60	6/8	-0,85	2176,89 2/4	1580,19 24/7	12,50
	SBF 120	2185,67	6/8	-1,50	3263,90 28/3	2073,22 24/7	15,40
	SBF 250	2128,94	5/8	-3,10	3081,89 28/3	2067,69 24/7	15,60
	Indice second marché	2090,73	5/8	-0,26	2567,01 15/5	2085,26 24/7	12,90
	Indice nouveau marché	585,58	6/8	-2,39	1175,41 7/1	598,34 24/7	
GRÈCE	ASE General	2087,52	6/8	0,00	2655,07 3/1	2023,19 24/7	14,90
IRLANDE	Irish Overall	4134,64	6/8	-1,25	6085,02 18/1	3901,53 24/7	11,40
ITALIE	Milan Mib 30	23641,00	6/8	-0,92	33548,00 17/4	22698,00 24/7	15,90
LUXEMBOURG	Lux Index	852,42	5/8	-1,32	1169,47 14/1	821,61 30/4	14,50
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	316,38	6/8	-2,10	531,45 18/4	303,72 24/7	12,10
PORTUGAL	PSI 20	5788,74	6/8	-1,36	7998,50 4/1	5892,45 24/7	13,40

EUROPE Mardi 6 août 10h

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	2415,08	-1,32
BANQUES	185,91	-0,23
PRODUIT DE BASE	204,75	-1,54
CHIMIE	151,89	-1,56
TÉLÉCOMMUNICATIONS	264,34	-0,73
CONSTRUCTION	284,74	-0,83
CONSOMMATION CYCLIQUE	167,51	-1,27
PHARMACIE	85,27	-1,24
ÉNERGIE	358,32	-1,17
SERVICES FINANCIERS	270,76	-1,55
ALIMENTATION ET BOISSON	152,63	-1,93
BIENS D'ÉQUIPEMENT	202,05	-1,68
ASSURANCES	262,86	-2,05
MÉDIAS	173,70	-2,26
BIENS DE CONSOMMATION	142,98	-1,87
COMMERCE ET DISTRIBUTION	207,59	-0,11
HAUTE TECHNOLOGIE	222,58	-1,19
SERVICES COLLECTIFS	216,78	-0,93

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDINGNL	12,60	-3,08
AEGON NVNL	11,25	-3,27
AIR LIQUIDEFR	128,80	-2,06
ALCATEL AFR	4,51	-2,17
ALLIANZ NAL	120,50	-1,63
AVENTISFR	62,30	-1,35
AXAFR	10,45	-2,52
BASF AGAL	37,17	-0,61
BAYERAL	21,29	-2,56
BAYR.HYP.U.VERBKAL	17,70	-4,38
BBVAES	8,51	-2,18
BNP PARIBASFR	43,35	-1,48
BSCHES	5,81	-1,02
CARREFOURFR	38,55	-1,26
DAIMLERCHRYSLER NAL	39,08	-0,05

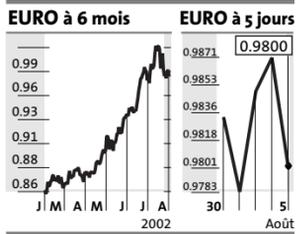
DANONEFR	114,90	-0,35
DEUTSCHE BANK AGAL	54,54	-0,85
DEUTSCHE TELEKOMAL	10,32	-0,68
E.ONAL	46,78	-1,52
ENDESAES	10,92	-1,89
ENELIT	4,84	-0,41
ENI SPAIT	14,79	-1,00
FORTISBE	14,15	-5,35
FRANCE TELECOMFR	12,14	-2,88
GENERALI ASS.IT	17,99	-1,64
ING GROEP CVANL	17,72	-4,27
KONINKLIJKE AHOLDNL	15,18	-1,68
L'OREALFR	64,65	-0,61
LVMHFR	38,64	-2,30
MUENCHENER RUECKVAL	172,49	-0,58
NOKIA OYJFI	10,95	-1,35
PINAULT PRINTEMPSFR	75,35	-1,70
REPSOL YPFES	12,15	-0,25
ROY.PHILIPS ELECTRNL	18,30	-0,49
ROYAL DUTCH PETROLNL	42,28	-1,10
RWEAL	32,56	-1,21
SAINT GOBAINFR	25,05	-0,28
SANOFI-SYNTHELABOFR	58,40	-1,02
SANPAOLO IMIIT	7,20	-1,91
SIEMENSAL	41,44	-0,50
SOCIETE GENERALE AFR	53,15	-0,84
SUEZFR	19,83	-0,35
TELECOM ITALIAIT	7,73	-0,64
TELEFONICAES	8,55	-1,72
TIFIT	4,29	-1,15
TOTAL FINA ELFFR	135,40	-2,24
UNICREDITO ITALIANIT	3,52	-1,95
UNILEVER CVANL	56,75	-2,58
VIVENDI UNIVERSALFR	14,16	-0,63
VOLKSWAGENAL	42,90	-0,07
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

MARCHÉ DES CHANGES 6/8, 10h

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83108	0,97270	1,54990	0,66854
TOKYO (¥)	120,32500		117,14500	186,58000	80,48290
PARIS (€)	1,02820	0,85390		1,59340	0,68880
LONDRES (£)	0,64520	0,53596	0,62760		0,43139
ZURICH (FR. S.)	1,49580	1,24250	1,45460	2,31810	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4276	7,4298
COURONNE NORVÈGE	7,5600	7,5650
COURONNE SUÉDOISE	9,4920	9,4950
COURONNE TCHÉQUE	30,1775	30,6763
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8482	1,8505
DOLLAR CANADIEN	1,5559	1,5569
DOLLAR HONGKONG	7,5868	7,5894
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1456	2,1513
FORINT HONGROIS	243,9752	244,8538
LEU ROUMAIN	32403,0000	32467,0000
ROUBLE	30,6930	30,7180



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3935,60	6/8	-1,52	5362,29 4/1	3625,89 24/7	13,80
	FTSE techMark 100 index	722,99	6/8	-1,62	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	492,09	6/8	-1,10	878,88 4/1	468,52 24/7	17,80
EUROPE							
HONGRIE	Bux	6857,99	5/8	-2,84	9019,42 7/5	6546,35 26/7	9,00
ISLANDE	ICEX 15	1272,64	2/8	0,33	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	12873,82	5/8	-1,12	16423,34 25/1	12436,83 26/7	167,00
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	431,50	6/8	-1,53	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	326,23	31/7	-1,88	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	4744,80	6/8	-2,15	6740,60 17/5	5490,50 26/6	14,60
TURQUIE	National 100	10378,83	6/8	-2,45	15071,83 8/1	8514,03 3/7	12,40
AMÉRIQUES							
ARGENTINE	Merval	342,03	5/8	-4,31	471,33 6/2	267,73 14/6	15,40
BRÉSIL	Bovespa	9469,84	5/8	-3,88	14495,28 18/3	9155,37 26/7	7,30
CANADA	TSE 300	6536,47	2/8	-0,22	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,40
CHILI	Ipsa	84,63	6/8	-1,96	102,37 4/1	79,19 24/7	14,50
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8043,63	5/8	-3,24	10673,09 19/3	7532,66 24/7	16,80
	Nasdaq composite	1206,01	5/8	-3,36	2098,87 9/1	1192,42 24/7	33,10
	Nasdaq 100	857,08	5/8	-3,97	1710,22 9/1	869,16 24/7	32,20
	Wilshire 5000	7916,32	5/8	-3,30	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	834,60	5/8	-3,43	1176,96 7/1	775,67 24/7	16,40
MEXIQUE	IPC	5534,47	5/8	-1,95	7611,12 11/4	5621,66 2/8	9,50

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CARRIER ONE	0,04	33,33
METABOX	0,25	25,00
MUEHL PRODUCT&SERV	0,19	18,75
LINDNER HOLDING	33,00	15,83
ELSA AG	0,08	14,29
IN INTERNATIONAL	1,69	14,19
ADVA OPTICAL NETWK	1,67	13,61
Plus mauvaises performances		
LIPRO	0,01	-66,67
HEKON MEDIA	0,10	-56,52
GLORY	0,04	-50,00
INFOGENIE EUROPE	0,10	-41,18
GEDYS INTERNET PRD	0,32	-33,33
AXA KONZERN	40,00	-25,88
SOFTMATIC AG	0,03	-25,00

LONDRES

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BALTIMORE TECHNOL	0,08	27,12
EMBLAZE SYSTEMS	0,85	5,59
WELEWEST COMM	0,02	5,26
SMITH & NEPHEW	3,59	4,82
EGG	1,44	2,86
RENTOKIL INIT	2,26	2,84
MANCHESTER UNITED	1,04	2,72

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 6 août 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	31,25	32,00	-2,34	-23,46	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	n/d	38,70	n/d	4,87	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	34,16	35,17	-2,87	-36,62	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	13,00	13,25	-1,89	-20,92	21,19	12,40	0,22	3112
AIR LIQUIDE	127,00	126,20	0,63	-9,22	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A	4,44	4,61	-3,69	-76,87	21,62	4,32	0,16	13000
ALCATEL O	2,51	2,70	-7,04	-67,48	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	8,55	8,85	-3,39	-26,79	15,24	8,50	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	13,31	13,93	-4,45	-73,77	66,40	13,01	2,00	3463
ARBEL	3,57	3,59	-0,56	15,16	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	156,00	155,00	0,65	-2,19	201,00	151,19	6,20	4524
ASF	24,49	25,00	-2,04	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	37,30	38,50	-3,12	-49,28	94,40	36,85	n/d	5173
AVENIS	61,35	63,15	-2,85	-23,07	85,95	52,75	0,58	13046
AXA	10,31	10,72	-3,82	-56,07	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	77,00	78,00	-1,28	-12,50	138,00	76,50	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	135,30	136,00	-0,51	11,72	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,72	37,90	-0,47	-7,54	45,90	36,52	1,70	4455
BIC	33,89	34,90	-2,89	-11,65	44,66	32,40	0,36	12096
BNP PARIBAS	42,81	44,00	-2,70	-14,80	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE	236,50	237,60	-0,46	-1,54	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	42,99	43,00	-0,02	-16,28	55,00	42,00	0,25	3929
BONGRAND	48,20	49,50	-2,63	-7,11	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	20,97	21,05	-0,38	-43,01	38,95	20,60	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,08	n/d	50,01	60,20	38,60	1,10	13070
BULL#	0,47	0,48	-2,08	-61,78	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	64,90	64,95	-0,08	30,76	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	15,90	16,40	-3,05	-57,65	51,00	15,61	n/d	12074
CANAL +	4,25	4,50	-3,33	21,50	4,75	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	30,14	31,11	-3,12	-62,83	90,70	29,30	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	25,90	26,54	-2,41	-13,66	39,48	23,51	0,80	3962
CARREFOUR	38,61	38,07	1,42	-33,88	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	52,20	53,25	-1,97	-16,48	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	71,90	72,30	-0,55	-17,02	89,90	71,00	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	66,10	66,10	n/d	14,26	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	49,49	49,60	-0,22	-36,83	90,50	46,00	2,30	12470
CEROL	31,15	31,18	-0,10	9,49	36,40	28,00	0,65	4456
CERESTAR	n/d	33,00	n/d	7,14	33,06	30,00	n/d	4457
CFR.RECYCLING	40,99	41,75	-1,82	2,47	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	24,55	24,70	-0,61	-1,76	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	29,90	31,33	-4,56	-13,25	47,63	29,80	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	125,10	125,10	n/d	3,81	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	48,00	49,00	-2,04	n/d	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	35,99	45,00	-20,02	-43,23	72,50	35,99	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	27,62	27,90	-1,00	-32,63	56,40	27,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,30	35,81	-1,42	-1,12	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA	56,65	56,65	n/d	19,51	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	81,00	n/d	-49,05	172,00	78,00	0,31	13064
COLAS	n/d	70,80	n/d	11,76	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	n/d	42,00	n/d	6,04	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,31	21,00	-3,29	14,16	24,70	16,20	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,30	16,30	n/d	12,10	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	39,04	40,00	-2,40	4,10	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,20	8,55	-4,09	-1,20	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	114,00	114,50	-0,44	-16,78	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	350,00	n/d	10,41	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	28,20	28,60	-1,40	-47,77	59,40	27,50	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,99	14,98	0,07	4,09	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	69,85	70,00	-0,21	-13,22	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,18	6,02	2,66	-17,48	11,48	5,20	0,61	12133
DYNACTON	n/d	29,90	n/d	11,15	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	71,55	73,00	-1,99	4,60	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,30	22,79	-2,15	-0,88	24,95	19,60	n/d	3571
ENIOR SVN SCA	7,70	7,65	0,65	-4,46	9,88	6,50	0,07	12127
ENTIALEX(C DE)	32,00	32,20	-0,62	-26,23	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	27,00	27,50	-1,82	-21,96	39,80	27,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	37,61	38,00	-1,03	10,78	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	84,25	85,00	-0,88	-5,04	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	26,60	27,00	-1,48	-35,68	46,13	26,60	1,40	12130
EURAZEO	40,50	41,35	-2,06	-33,49	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,61	0,62	-1,61	-30,68	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,77	0,77	n/d	31,85	1,18	0,74	n/d	12537

NOUVEAU MARCHÉ

5/8 : 11,19 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SITICOM GROUP	5,20	32,99
V CON TELECOM.#	0,34	13,33
GUYANOR ACTION B #	0,18	12,50
HOLOGRAM INDUST.#	1,68	12,00
TRACING SERVER #	11,89	11,12
IT LINK	2,02	9,78
SQI	0,86	7,50
IB GROUP	2,09	7,18
SYNELEC #	3,75	7,14
SOI TEC BS 00	2,00	6,95
WESTERN TELECOM #	0,25	4,17
QUANTEL #	4,64	4,04
BAC MAJESTIC	0,52	1,96
BARBARA BUI #	10,59	1,83
Plus mauvaises performances		
SOI TEC SILICON #	4,50	-26,35
GENIITY A-REGS 144	0,23	-23,33
ACCESS COMMERCE #	1,57	-18,65
DURAN DUBOIS #	2,08	-16,80
CHEMUNEX	0,33	-15,38
SYSTAR #	1,36	-15,00
NETZ5 #	2,51	-13,75

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 6/8 à 9h

Valeur	Cours en euro	date	% var.
AGIPI			
AGIPI ACTIONS	19,37	5/8	-26,92
AGIPI AMBITION	21,98	5/8	-12,74
BNP PARIBAS			
BNP ASSOC.PREMIERE	9962,77	5/8	1,83
BNP EURIBOR ASSOC.	52976,11	5/8	1,97
BNP MONE C.TERME	2554,11	5/8	1,84
BNP MONE EURIBOR	18921,97	5/8	1,94
BNP MONE PLACEM.C	13981,85	5/8	1,70
BNP MONE TRESORE.	11414,00	5/8	-85,43
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1867,93	5/8	1,68

Valeur	Cours en euro	date	% var.
CAISSE D'EPARGNE			
ECU.EXPANSIONPLUSC	42,95	30/7	1,32
ECU.1,2,3.FUTURD	37,13	5/8	-26,94
ECU.ACT.EURO.P.C	13,09	5/8	-25,08
ECU.ACT.FUT.D/PEA	45,09	5/8	-29,50
ECU.CAPITAL.C	45,81	5/8	3,18
ECU.DYNAMIQUE + D	31,25	5/8	-26,84
ECU.ENERGIE D	34,31	5/8	-21,78
ECU.EXPANSION C	15129,28	5/8	1,99
ECU.INVEST.D/PEA	38,51	5/8	-26,74
ECU.MONETAIRE C	227,88	5/8	1,46
ECU.MONETAIRE D	186,87	5/8	-0,11
ECU.OBLIG.INTER.C	177,23	5/8	-0,15

D.A.B BANK #	4,12	-10,63
RIBER #	0,90	-10,00
INFOTEL #	19,00	-9,52
SYSTRAN #	0,57	-9,52
MONDIAL PECHE #	5,43	-9,50
VALTECH #	0,49	-9,26
DEVOTEAM #	10,10	-8,18
Plus forts volumes d'échange		
BRIME TECHNO. #	13,88	-0,86
CEREP #	11,92	-2,30
GENESYS #	2,75	-1,43
GENSET #	9,55	-0,21
GUILLEMOT #	4,10	-5,75
ILOG #	3,98	-1,73
INFO VISTA #	1,75	-4,37
IPSO #	58,05	-0,96
MEDISEP #	22,00	-4,31
MEMSCAP #	0,78	-2,50
METROLOGIC GROUP #	22,00	0,00
NEURONES #	2,94	0,34
NICOX #	14,00	-5,08
PROSODIE #	18,40	-7,54
REPNONE #	10,40	-0,95
SAVEURS DE FRANCE#	28,90	-0,70
SOI TEC SILICON #	4,50	-26,35
TRANSGENE # SVN	5,50	-3,51
VALTECH #	0,49	-9,26
WAVECOM #	39,00	-3,87

ECUR.TECHNOLOGIESC	21,90	5/8	-42,77
ECUR.TECHNOLOGIESD	21,83	5/8	-43,71
ECUR.TRIMESTR.D	276,39	5/8	0,74
EPARCOURT-SICAV D	28,07	5/8	-1,71
GEOPTIC C	2435,63	5/8	3,79
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	34,93	5/8	-7,15
ECUR.VITALITE C	33,05	5/8	-18,44
ECUREUIL PRUDENCEC	34,85	5/8	0,52
ECUREUIL PRUDENCED	34,01	5/8	0,29
NECTRA 2 C	966,12	5/8	-4,89
NECTRA 2 D	966,12	5/8	-4,89
NECTRA 5 C	873,96	5/8	-13,46
NECTRA 5 D	873,96	5/8	-13,46
NECTRA 8 C	773,49	5/8	-22,55
NECTRA 8 D	773,49	5/8	-22,55

CDC IXIS			
LIV.BOURSE INV.D	133,31	4/8	-26,46
NORD SUD DEVELOP.C	523,53		

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les personnalités du patinage français concernées par les écoutes enregistrées par la police italienne ont opté pour une **LIGNE DE DÉFENSE** sans ambiguïté : lors d'une conférence de presse organisée lundi 5 août

à Arles, **MARINA ANISSINA ET GWENDAL PEIZERAT**, les champions olympiques de danse sur glace, et Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace, ont démenti toute implica-

tion dans l'éventuelle manipulation des résultats des Jeux olympiques de Salt Lake City. La jeune femme d'origine russe a reconnu entretenir des « relations amicales » avec **ALIMZHAN TOKHTAKHOUNOV**,

arrêté le 31 juillet, mais a nié être la patineuse dont la conversation avec ce dernier a été diffusée par le FBI. **DIDIER GAILHAGUET** a estimé que le couple français avait bien gagné son titre « sur la glace ».

Le patinage français réfute en bloc les soupçons dont il est l'objet

Patinage artistique • Lors d'une conférence de presse, Marina Anissina a nié être la patineuse dont la conversation avec Alimzhan Tokhtakhounov a été enregistrée par la police italienne. Didier Gailhaguet, président de la fédération française, estime qu'il s'agit d'une histoire « rocambolesque »

ARLES (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyé spécial

Les supporteurs français sont bon public. Loyaux. Toujours présents dans les coups durs. Comme ils avaient apporté un soutien indéfectible à Richard Virenque après le scandale du Tour de France 1998, il ne sont pas avarés de leurs encouragements pour les deux champions olympiques de danse sur glace, Marina Anissina et Gwendal Peizerat. Peu importe aux fans du duo lyonnais si de lourds soupçons pèsent aujourd'hui sur les conditions d'obtention de leur médaille d'or des Jeux de Salt Lake City, en février. Ils ont été trois mille à prendre le chemin des arènes de Fréjus, lundi 5 août, pour dire leur fidélité : « N'écoutez pas toutes ces calomnies », ont répété quelques centaines de courageux venus demander des dédicaces à leurs héros, le gala prévu ayant été annulé, faute de glace dans les arènes.

« CE N'EST PAS MA VOIX »

Peu leur chaut, à ces admirateurs, si Marina Anissina est directement mise en cause par des enquêteurs du FBI, qui détiennent des transcriptions d'écoutes téléphoniques embarrassantes. On y entend notamment la patineuse



Marina Anissina (à droite) et Gwendal Peizerat, lors de la conférence de presse tenue lundi 5 août à Arles, se défendent de devoir leur titre olympique à l'entregent d'Alimzhan Tokhtakhounov et crient au complot.

prodiguer quelques remerciements à l'adresse d'Alimzhan Tokhtakhounov, ce ressortissant russe d'origine ouzbèke, apparemment lié aux réseaux mafieux russes, arrêté par la police italienne le 31 juillet. Il est soupçonné, entre autres, d'avoir utilisé son entourage pour favoriser les victoires du couple russe de patinage artistique, Elena Berezhnaïa et Anton

Sikharulidze, et du couple français de danse sur glace.

Marina Anissina s'est prêtée de bonne grâce à cette interminable séance d'autographes. Quelques heures plus tôt, elle était apparue nettement moins détendue. Dans les coulisses des arènes, ses yeux rougis disaient sa colère et sa détresse. « Je n'ai jamais été dans une situation pareille. Cette histoire

est ridicule », avait-elle confié lors d'une conférence de presse organisée à Arles. Les enregistrements réalisés par le FBI ? « Ce n'est pas ma voix, assurait-elle. On sait comment on peut faire des montages avec la musique, alors peut-être que ces bandes ont été montées. » Les remerciements ? « Je n'ai jamais remercié personne. » « Monsieur Tokhtakhounov », alias « le petit Taïwanais »,

elle le connaît pourtant. Elle l'a rencontré lors d'une réception, à Paris, en 1999. Elle entretenait avec lui des « relations normales, amicales ». Elle le trouvait « très gentil, très intelligent » : « Il connaissait énormément de monde : des gens du cinéma, des actrices, des acteurs. Je connaissais bien sa fille, qui danse au Bolchoï. Une fois, il m'a aidée à trouver un chorégraphe. Il m'a aidée à rencontrer Maurice Béjart. »

Sa maman, Irina, également mise en cause par les écoutes du FBI, le « connaissait » aussi. « Je ne sais pas toujours à qui téléphone ma maman. Elle ne m'a rien dit. » Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace (FFSG), l'avait bien « mise en garde », mais il ne lui aurait « jamais interdit » de poursuivre cette relation.

« COMPLIT » ANGLO-SAXON

Lui aussi touché par cette affaire, Didier Gailhaguet estime que cette histoire est « rocambolesque », « invraisemblable ». Le couple français a « gagné sur la glace », un point c'est tout. Il attend toujours « des preuves », « des faits », autre chose que « des rumeurs persistantes et orientées ». Il a pointé quelques anomalies : « Depuis trois mois, Marina et Gwendal donnaient

des galas aux Etats-Unis. Ils n'ont pas reçu la visite d'un seul enquêteur et l'affaire a été annoncée le jour de leur retour en Europe. Je vous laisse apprécier le timing. »

Pour le reste, il ne s'agirait selon lui que d'un « mauvais roman d'espionnage de série B », une « soi-disant affaire », un « complot » ourdi à « la sauce FBI-italo-new-yorkaise ». « A qui profite cette histoire ? », se demande-t-il. Il décline la longue liste de ses ennemis. Il y a ces membres de la Fédération internationale de patinage (ISU), qui, à Salt Lake City, ont « fomenté et relayé ce complot ». La plupart n'ont pas été réélus lors du dernier congrès de l'ISU, en juin. Il y a « la journaliste majeure » de ce scandale, Christine Brennan, collaboratrice du quotidien américain USA Today, qui se trouve avoir « un agent, le même que celui des patineurs canadiens Salé et Pelletier », le couple reclassé premier ex aequo aux Jeux olympiques. Enfin, son pire ennemi : « les médias anglo-saxons ». « Si j'assimilais leur jeu d'influence à une mafia, que dirait-on ? », s'interroge-t-il.

Pour Didier Gailhaguet, le « petit Taïwanais » n'est qu'un « dangereux clown mythomane ». Il l'a rencontré une fois : « Il proposait de financer un club de hockey sur glace à Paris. » L'affaire ne s'est pas faite, mais, peu après, le président de la FFSG a reçu un appel du secrétaire d'Alimzhan Tokhtakhounov : « Il a sollicité mon aide pour l'obtention d'un visa français. » Quand le secrétaire a rappelé, il a fini par se renseigner « auprès des autorités de l'Etat ». « Deux ou trois mois après, ils m'ont demandé d'éviter de poursuivre cette relation. Ce qui fut fait. Je n'ai jamais revu ni parlé avec ce monsieur depuis. »

Alors que l'affaire n'en finit pas de décrédibiliser le patinage, quelques voix discordantes commencent à se faire entendre. « S'il y a eu des écoutes téléphoniques, c'est qu'il s'est passé quelque chose, avance le patineur français Stéphane Bernadis. Il y a toujours eu du lobbying dans le patinage, mais de là à ce qu'on intègre la mafia, Interpol et le FBI, ça va un peu loin. »

Le FBI veut entendre la juge française

Le bureau du FBI de New York souhaite entendre la juge française de patinage artistique Marie-Reine Le Gougne. Erik Christiansen, l'avocat de Marie-Reine Le Gougne, suspendue pour trois ans par la Fédération internationale de patinage à la suite du scandale des Jeux de Salt Lake City, a annoncé lundi 5 août que sa cliente répondrait à la requête du FBI quand elle en connaîtrait les détails. « Elle salue cet approfondissement de l'enquête, car elle n'a rien à cacher. Cela ne l'inquiète pas », a déclaré Erik Christiansen. Par ailleurs, le président de la Fédération russe de patinage, Valentin Pisseev, a démenti tout contact entre des représentants de la fédération et Alimzhan Tokhtakhounov.

PROFIL MARINA ANISSINA, UNE JEUNE FEMME DÉVORÉE D'AMBITION

FEMME de peu de mots, Marina Anissina a dû se résoudre à sortir de son mutisme pour tenter de répondre aux soupçons dont elle est l'objet. La jeune femme est une ambitieuse, c'est une certitude : « Toute petite, déjà, je voulais être championne du monde et championne olympique », confiait-elle avant les Jeux de Salt Lake City, qui l'ont consacrée en février. Pour obtenir ces titres, était-elle prête à tout ? A tous les sacrifices, certainement : quitter son pays et les siens, broyer du noir dans une ville d'adoption, répéter des milliers de fois les mêmes arabesques sur la glace d'une patinoire sinistre, vivre une orageuse relation de travail avec un partenaire — Gwendal Peizerat — qu'elle avait choisi,

mais qui n'était pas habitué par la même monstrueuse volonté qu'elle... Mais assurer d'avance sa victoire avec l'aide d'un ex-compatriote aux activités sulfureuses ? Même si elle dément être concernée, les enregistrements diffusés par le FBI ont porté un rude coup à Marina Anissina.

La patineuse est née il y a vingt-sept ans à Moscou. Rien ne la destinait à représenter un jour la France dans des compétitions internationales. Ses parents, aujourd'hui séparés, sont deux anciennes gloires du sport soviétique : sa mère, Irina Tchernieva, était patineuse et termina sixième de l'épreuve de couples des Jeux olympiques de Sapporo, en 1972. Son père, Vladimir Anissin, fut membre de l'équi-

pe d'URSS de hockey sur glace et entraîne aujourd'hui l'équipe du Spartak Moscou.

La petite Marina suit les pas de sa mère avec un certain talent, puisqu'elle devient à deux reprises championne du monde juniors de danse sur glace au côté d'Ilia Averbukh. Quand ce dernier décide de changer de partenaire, Marina Anissina se retrouve seule. Elle écrit alors à deux patineurs étrangers qu'elle a remarqués pour leur proposer de faire équipe. Gwendal Peizerat est le premier à répondre. Début 1993, la jeune Russe débarque à Lyon, port d'attache du patineur français, pour effectuer un bout d'essai.

Elle pensait convaincre son futur partenaire de la suivre à Mos-

cou. C'est elle qui doit s'exiler. Elle s'installe dans un centre d'hébergement, est saisie par le mal du pays, tient bon. « J'avais la haine, je trouvais que les responsables du patinage russe n'avaient pas été corrects avec moi », raconte-t-elle. Elle obtient sa naturalisation en 1994, trop tard pour prendre part aux Jeux de Lillehammer. A Lyon, elle s'installe bientôt dans un petit appartement, où sa mère la rejoint. Elle en sort peu, si ce n'est pour se rendre à la patinoire Charlemagne, mène une vie plutôt repliée. « Toute sa vie tourne autour du patinage », affirme Muriel Boucher-Zazoui, l'entraîneur des champions olympiques.

Gilles van Kote

Eric Collier

Robert Poirier, directeur technique national de l'athlétisme français

« La soudure entre les générations s'effectue plus tôt qu'espéré »

MUNICH

de notre envoyée spéciale

Que retenez de la sélection française pour les championnats d'Europe, qui débutent mardi 6 août à Munich ?

La Coupe d'Europe disputée à Annecy (Haute-Savoie) fin juin, a marqué une évolution [les équipes de France masculine et féminine s'y sont classées troisièmes, NDLR]. Une équipe de France y est née. Pendant les dix jours qui ont suivi, les athlètes étaient épuisés : ils ont vécu une tension de deux jours qui les a marqués. La soudure entre les générations est en train de s'effectuer plus tôt qu'espéré. La sélection pour les championnats d'Europe comprend 62 % d'hommes et 38 % de femmes, 50 % de la délégation a entre 20 et 25 ans, 32 % a entre 26 et 30 ans et 18 % a plus de 31 ans. C'est un signe de rajeunissement car, l'an passé, pour les Mondiaux d'Edmonton, ces trois catégories d'âge étaient représentées équitablement.

Mais les blessures à répétition m'inquiètent. On propose beaucoup aux athlètes, mais ils pratiquent encore un peu le nomadisme médical et l'automédication, ce qui amène à s'interroger sur la préparation. Il n'y a plus de temps morts entre entraînement et compétition, les athlètes doivent donc envisager une programmation plus rigoureuse. Les stages de préparation effectués sous des climats plus chauds ont sûrement des aspects bénéfiques, mais il faut se méfier

de leurs effets pervers. Peut-être sollicitent-ils trop l'organisme, qui manque ensuite de la récupération nécessaire...

Le dialogue avec les athlètes est-il satisfaisant ?

Le dialogue est à leur initiative. Mais je suis préoccupé lorsque je lis dans la presse que certains athlètes [Yamna Belkacem (5 000 m), Denis Langlois (marche)] se plaignent de n'avoir pas assez de retour de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Je ne peux pas appeler individuellement les 160 athlètes bénéficiant d'aides personnalisées. Nous sommes trois personnes à disposition permanente : Maguy Nestoret, Michel Louette [directeurs techniques nationaux adjoints] et moi-même. Nous ne pouvons deviner les problèmes des athlètes s'ils n'en font pas état. Certains ne sont jamais venus nous dire ce qu'ils attendaient. Or, même si l'on ne peut pas tout, on peut beaucoup leur apporter.

Sur combien de médailles tablez-vous à Munich ?

Je pars sur l'hypothèse de six médailles, même si le forfait de Driss Maazouzi dans le 1 500 m nous porte un coup dur. Le mode de calcul est simple : je divise par deux le nombre de médailles possibles (une douzaine) et j'en rajoute une. Je me base sur les dernières statistiques de la Fédération européenne d'athlétisme (AEA), qui répertorient 25 athlètes français parmi les huit premiers de leurs disciplines respectives.

Quelle place les entraîneurs



H. CAVEUX/BEP/LOUEST-FRANCE

personnels auront-ils à Munich ?

Comme aux Mondiaux d'Edmonton, en août 2001, j'ai attribué des bourses à quelques entraîneurs personnels. J'ai reçu vingt demandes pour dix bourses disponibles, j'ai donc plutôt veillé à ce qu'elles soient attribuées à ceux qui n'en avaient pas eu l'an passé. Mais ils n'auront pas d'accreditation et ne feront pas partie de l'entourage de l'équipe de France. Cela concorde avec les pratiques des autres fédérations nationales et des autres équipes de France. En revanche, les entraîneurs personnels étaient conviés au stage final de préparation, à Vittel.

Vous souhaitez prévenir la fuite des talents athlétiques vers l'étranger. Où en êtes-vous ?

Il n'est pas question d'interdire, mais mes constatations, après mon déplacement à Los Angeles l'an passé, étaient que peu d'athlètes

pouvaient s'offrir un entraîneur, par exemple aux Etats-Unis. Actuellement, je restructure complètement la filière du haut niveau en mettant des moyens sur huit pôles France. En Martinique, nous avons rénové la piste, l'internat et la restauration, et nous créons une structure médicale et de musculation. Des migrations hivernales pourront être envisagées par les athlètes métropolitains. D'autre part, nous travaillons à la mise en place d'une « semaine de l'athlétisme français » aux Antilles, à l'occasion des deux meetings de la Guadeloupe et de la Martinique, au printemps.

Comment les championnats du monde de Paris 2003 se présentent-ils ?

J'ai récemment reçu l'assurance du ministre des sports, Jean-François Lamour, que je bénéficierai de moyens, y compris financiers, pour Paris 2003. En septembre, j'aurai identifié un collectif, que j'estime actuellement à 90 athlètes, et nous démarrons une série d'entretiens individuels sur les moyens nécessaires et la programmation à mettre en place. Il s'agira vraiment d'un partenariat et pas d'un monologue des athlètes.

Vous faites allusion aux marathoniens, qui ont refusé leur sélection à Munich ?

Driss El Himer m'a demandé une compensation financière de l'ordre de 500 000 francs, soit — m'a-t-il dit — ce qui lui serait offert s'il participait cet automne au marathon de Chicago. Pour le

principe, je ne pouvais commencer à financer la sélection en équipe de France d'un athlète. D'autre part, la somme était astronomique, et la FFA ne pouvait suivre. On me parle de la spécificité du marathon et du fait qu'on ne peut en courir plus de deux ou trois par an, mais El Himer a gagné 700 000 francs au marathon d'Amsterdam : quel sprinteur gagne cela sur une saison ?

Que vous inspire le cas du lanceur de marteau David Chaussinand qui a admis, à la suite d'un contrôle positif, user de produits dopants ?

Il a adopté une position courageuse en ne niant pas l'évidence. La FFA ne le lâchera pas. Nous avons avec lui des contacts réguliers et nous allons lui faire passer à la rentrée un bilan de compétences. A ma connaissance, son club le garde sur son emploi-jeune jusqu'à l'échéance prévue. On ne peut pas ne pas se sentir responsable : c'est une forme d'échec pour une fédération. Cela signifie que nous n'avons pas encore fait tout ce qu'il faut, qu'une démarche éducative et de prévention est nécessaire. Il faut encore travailler, notamment sur la question du rééquilibrage hormonal. Il faut agir sur l'environnement des athlètes : c'est une des raisons de ma vigilance sur les fréquentations de l'équipe de France, même si je ne jette pas la pierre aux entraîneurs.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Hein Verbruggen démissionne de l'AMA

CYCLISME : Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), a annoncé, lundi 5 août, sa démission de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Membre du conseil fondateur de cet organisme, il y siègeait au titre de l'Association générale des fédérations internationales de sport (AGFIS). Cette démission fait suite, selon Hein Verbruggen, aux déclarations « irresponsables » de Dick Pound, président de l'AMA, qui « jettent le discrédit sur l'UCI ». Une polémique avait opposé, pendant le dernier Tour de France, les experts de l'AMA et ceux de l'UCI au sujet du coureur espagnol Igor Gonzalez de Galdeano, porteur du maillot jaune, dans les urines duquel du salbutamol avait été trouvé. « L'AMA, par M. Garnier et M. Pound, a déclaré un coureur positif, et cela en se basant seulement sur un article de presse, a déclaré Hein Verbruggen. Je trouve que c'est une attitude d'une irresponsabilité terrible, que l'on n'attend pas d'une instance comme l'AMA. »

DÉPÊCHE

■ **FOOTBALL** : Ronaldo devait se rendre, mardi 6 août, à Milan, pour négocier son départ auprès des dirigeants de l'Inter, a annoncé l'agent du joueur brésilien, Alexandre Martins. Le meilleur buteur de la dernière Coupe du monde pourrait rejoindre le Real Madrid, où il évoluerait aux côtés de Zinedine Zidane et du Portugais Luis Figo.

LES RESTAURANTS DE LA PLAGE 4.

Chez Hortense, la guinguette chic de Cap-Ferret

Face à la dune du Pyla, ce caboulot octogénaire est devenu le rendez-vous obligé de la bourgeoisie bordelaise

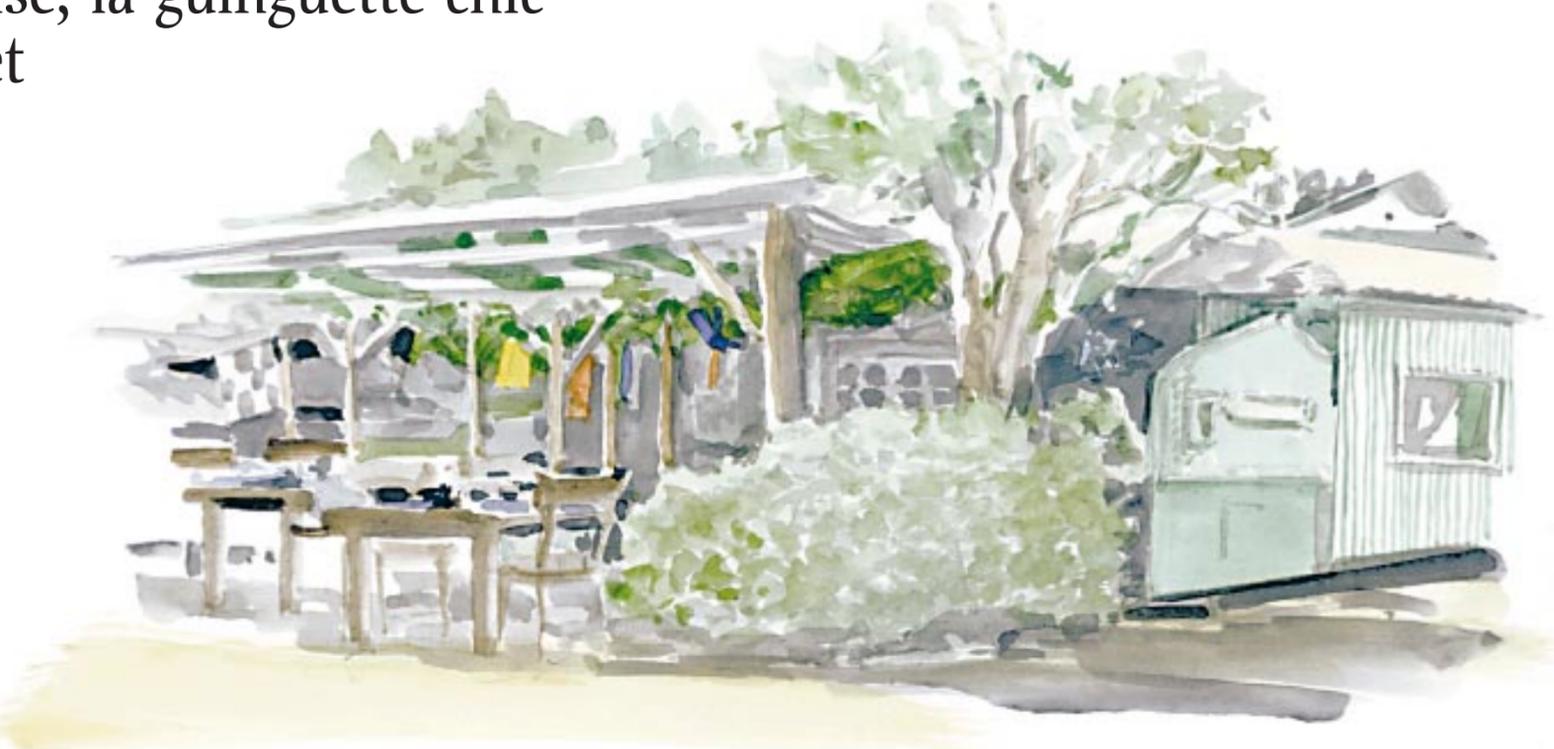
CAP-FERRET

de notre envoyé spécial

Ici, on est entre gens comme il faut. Ce petit caboulot octogénaire est devenu au fil du temps une adresse on ne peut plus chic. Comment? Vous étiez en vacances à Cap-Ferret? Comment? Vous n'avez pas dîné Chez Hortense? Les lèvres se pincent, le sourcil se hausse, dubitatif. Seriez-vous en avance d'un snobisme ou venez-vous d'une autre planète? Votre interlocuteur se pose la question. Cela fait un moment que la bourgeoisie bordelaise prend ses quartiers d'été Chez Hortense. On s'y côtoie d'ailleurs plus qu'on ne s'y mélange. Chacun reste en famille. Inutile de frayer si l'on n'est pas lié par le sang ou le métier. Il y a le clan des médecins, celui des architectes, celui des golfeurs, il y a les bandes qui entourent une célébrité du cinéma ou de la chanson qui loue ici en toute discrétion pour la saison, il y a les grandes tablées familiales à l'heure du déjeuner et les quelques couples d'amoureux qui réservent pour le soir. Tout ce joli monde se regarde du coin de l'œil et se jauge, mine de rien. L'esprit bordelais dans toute sa splendeur.

En saison, il faut réserver une semaine à l'avance. L'endroit plaît. Et ne rêvez pas d'y déjeuner un 15 août, date de la Fête de la mer, lorsque l'évêque local bénit les pinasses au large de la jetée d'Arcachon. C'est plein, archi-plein. Les habitués sont au complet. Entre eux. Ici, comme dit le proverbe du cru: « L'hiver on est Cap fout-rien, c'est l'été que l'on devient Ferret-capien. » Entendez que, pendant cette période de l'année, le localier retrouve sa véritable identité. Il travaille en prévision de la morte saison. Le petit village de Cap-Ferret ne compte habituellement que 600 habitants, mais au mois d'août la presqu'île entière se gorge d'un incompréhensible flot de vacanciers. Jusqu'à 250 000 personnes! Beaucoup trop. Inutile de vouloir approcher ce chapelet idyllique de petits ports qui s'égrènent le long de la côte intérieure du bassin. Tout est saturé. Piquey, Pirailan, Le Canon, L'Herbe, La Vigne: ces noms restoront des fantasmes plus que des destinations. C'est que l'endroit fait envie. Dunes blanches et dunes grises, mimosas à foison, pins maritimes aux silhouettes altières, ciel bleu laiteux où flottent des parfums de résine et d'iode mêlés. Bref, un charme assez insolent.

DESSIN: MARC TARASKOFF



Et que dire de Chez Hortense? Nichée dans la verdure, en première ligne face aux eaux du bassin et à la dune du Pyla qui moutonne sur la rive opposée, une guinguette de brique et de bois, avec sa terrasse ombragée d'une tonnelle. Une vraie carte postale. Il n'y avait encore que des sentiers forestiers qui menaient jusqu'ici quand les arrière-grands-parents, Louis et Hortense, se sont installés, dans les années 1920. Lui, ancien maître d'hôtel au Regina d'Arcachon, elle, bonne cuisinière de ménage, qui s'y connaissait en confit de canard et palombes sautées. De quoi nourrir les chasseurs bordelais qui débarquaient ici en bateau pour passer la journée ou un peu plus. A l'époque, leur Hôtel de la Pointe proposait pour 24 F la pension complète: petit déjeuner, deux repas et une bouteille de vin par jour. L'affaire irait bien si la côte était solide. Les baines, ces bancs de sable parallèles à la rive, créent des courants latéraux si puissants qu'ils détruisent peu à peu le rivage. D'abord éloigné de plusieurs centaines de mètres du bassin, l'Hôtel de la Pointe voit la rive se faire dévorer morceau par morceau et les eaux se rapprocher de lui année après année. Une carte postale sur l'un des murs de l'actuel restaurant montre l'établissement tel qu'il était lors de sa dernière saison d'exploitation, avant d'être complètement englouti par les flots. Impressionnant. La façade est comme explosée, béante. La salle du devant a dû être sacrifiée l'année précédente, quelques pilotis soutiennent l'édifice, promis à une disparition certaine, mais où l'on festoie encore.

Hortense et Louis rachètent donc en 1939 le café tenu par un voisin, M. Roux, plus épargné par

la violence des flots. C'est un petit bâtiment du début du siècle, fait de briquettes, de chaux et de planches de pin. Douze mètres de façade, une terrasse et une pergola: presque à l'identique de celui d'aujourd'hui. « On essaye de transformer le moins possible », souligne Bernadette, la petite-fille d'Hortense, qui tient aujourd'hui la maison avec l'aide de ses deux fils, François et Olivier, et de son neveu, Frédéric. Les tables ont été faites il y a plus

Sur ces discrets sets de tables à gros carreaux vichy bleu et blanc on voit défilier soles, turbos, rougets...

de quarante ans par « Vavart », le menuisier du coin. Les chaises de châtaignier aux assises paillées ne sont guère plus jeunes. C'est un artisan de Dordogne qui les a fabriqués. Quant au décor, lumineux, il est régulièrement repeint dans les mêmes couleurs qu'auparavant. De larges planches de pin recouvertes de peinture blanche et jointoyées de baguettes d'un vert tendre, presque pistache. Un vert qu'on appelle ici « pinassote », du même coloris que les embarcations typiques du bassin d'Arcachon. Accrochés à ces lambris bayadère, un joli mélange de photos anciennes du restaurant, de toiles représentant le Ferret au début du siècle et de demi-coques en bois, œuvres de l'oncle Michel. Visiblement, on est ici dans une maison de famille tout autant que dans un restaurant. L'arbre généalogique se lit

d'ailleurs en filigrane sur le menu. Tout en haut de la carte est inscrite la mention « *Huitres de nos parcs* ». Un pronom possessif dont la famille peut se vanter depuis trois générations. La belle Zaza, fille unique d'Hortense et de Louis, a en effet épousé un « parqueur » du coin, Alban Lescarret. Mariage d'amour bien sûr, mais avouons qu'épouser un ostréiculteur n'était pas une mauvaise idée, surtout quand le tourisme débutait à peine et que la vraie fortune de la presqu'île se comptait en nombre de « pignots », ces longs pieux enfoncés dans le sable pour délimiter les parcs à huîtres. « Dans les années 1970, quand la construction des villas commença véritablement dans la pinède, raconte François, l'un des fils de la famille, les vraies fortunes étaient encore au large. A cette époque, 1 hectare de parc à huîtres valait ici autant que 1 hectare de vignes à Saint-Emilion. »

Les descendants exploitent toujours leurs propres parcs et proposent donc tout naturellement au restaurant leurs huîtres récoltées sur place. Des huîtres nature, ou servies avec des saucisses grillées, à la bordelaise. Mais aussi des huîtres rôties, une spécialité de la maison. Juste passées sous la salamandre, avec un peu de poivre, de beurre d'escargot et une larme de vin blanc. En dehors de cela, la maison s'est taillé une solide réputation avec ses poissons. C'est que sur ces discrets sets de table à gros carreaux vichy bleu et blanc on voit défilier soles, turbos, rougets et loubines dans des portions qui n'ont rien de modeste. Des poissons de première fraîcheur, pour lesquels le client devra mettre le prix. On s'en tire d'ailleurs rarement à moins de 40 ou 50 € si l'on veut déjeuner Chez Hortense. Si

vous êtes prêts à faire cette dépense, et si bien sûr vous avez pris soin de réserver (on ne vient pas ici au débotté), ne manquez pas de goûter le plat vedette de l'établissement, sobrement intitulé sur la carte « *Moules - spécialité maison* ». La recette a été publiée plusieurs fois, dans les journaux, sur Internet, mais, pour arriver à l'avoir dans ses moindres détails, il faudrait passer François à la moulinette, et ce n'est pas sûr qu'il avouerait en fin de compte. Les moules, c'est son poste chez Hortense; comme cela a été celui de son oncle Ivan auparavant. Un homme dévoué à plein temps pour un seul plat? Il faut dire que les moules dans le style de la maison (jambon de Bayonne, ail, persil...), il s'en vend plus de cent kilos chaque jour à la belle saison. Et à chaque fois c'est la réputation de Chez Hortense qui est en jeu. François, le gardien du plat-phare, lui qui vous parlait si bien de sa famille, du village, du restaurant, se contente cette fois de répondre à vos questions par des monosyllabes. Il vous laisse échafauder des hypothèses, en balaye d'autres d'un revers de la main. C'est un jeu de devinettes, de cache-cache, pour débusquer la recette authentique, et c'est presque au pied-de-biche qu'on arrive à lui en soutirer une version pour les lecteurs du Monde. « Mais attention, glisse-t-il, malicieux, la vraie de vraie, il n'y a qu'ici qu'on peut la déguster. » Tiens donc?

Guillaume Crouzet

Restaurant Chez Hortense, avenue du Sémaphore, 33970 Cap-Ferret, tél.: 05-56-60-62-56. Comptez entre 40 € et 50 € par personne. Huîtres rôties, 10,60 € les six; moules maison, 14 €.

LES ADRESSES

L'ESCALE

En plein air, sous les parasols vert et jaune, à deux pas du débarcadère de Cap-Ferret, un restaurant en première ligne pour la vue sur le bassin et les parcs à huîtres. Les tarifs sont plutôt raisonnables (menus à 15 € ou 21 €), compte tenu de l'emplacement. Parfait pour siroter un verre de Lillet ou s'offrir le plat affiché à l'ardoise. Les poissons, comme le merlu d'Arcachon et sa crème d'olive proposé ce jour-là, gagneraient cependant à être un peu moins cuits. Pour les amateurs du style années 1950, amusant comptoir en tôle plastique à l'intérieur. Le soir, on dispose des petits abat-jour perlés sur le parapet le long du quai. Si ce n'est pas romantique...

2, avenue de l'Océan, 33970 Cap-Ferret, tél.: 05-56-60-68-17;

L'HÔTEL DES PINS,

« CHEZ MAGNE »

Cette ancienne cantine de résiniers (on récoltait autrefois la sève des pins sur la presqu'île) est restée dans son jus néocolonial, début de siècle. Jeannine, la patronne, est une forte personnalité, et son restaurant est très fréquenté par les estivants huppés qui pensent s'encanailler ici sans trop de risques (on reste tout de même entre soi). Le village de L'Herbe et ses petites maisons multicolores d'ostréiculteurs est vraiment pittoresque. Mieux vaut venir le soir, quand la cohue s'apaise. L'hôtel est sans confort, mais pas sans charme. La chambre n°3, avec son balcon sur la mer, ses murs bleu ciel et ses sanitaires au bout du palier, ne coûte que 36,30 € la nuit.

1, avenue des Marins, 33950 L'Herbe, tél.: 05-56-60-50-15.

L'HÔTEL DES PINS

Dans Cap-Ferret même, cet hôtel de charme, noyé dans les hortensias, a été construit par un menuisier du coin dans les années 1920. La véranda en terrasse a des faux airs de Louisiane, il n'y a que quatorze chambres, et M. Rhor, le propriétaire, n'y a pas mis de télévision. « Il y a tout de même mieux à faire, quand on a la plage à 100 mètres », dit-il. Réserver longtemps à l'avance. Chambres à partir de 53 € en saison.

23, rue des Fauvettes, 33970 Cap-Ferret, tél.: 05-56-60-60-11.

BÂTEAU + VÉLO

L'UBA (Union des bateliers arcachonnais) propose depuis cette année un forfait « traversée du bassin + location de vélo ». On embarque à Arcachon et, en débarquant à Cap-Ferret, on trouve sa bicyclette disponible pour toute la journée. De quoi pique-niquer sur la presqu'île et rentrer le soir, le mollet harassé, mais la mine réjouie. Dix-sept traversées par jour minimum en juillet et août.

Réervations au 05-57-72-28-28. Tarifs: 19,50 € pour les adultes, 13 € pour les moins de 12 ans.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
« Un des restos indiens les plus connus » (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'Océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01.43.25.12.84
M^e Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes DC et AE acceptées

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 30 € déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié: 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
34 bis, rue des Plantes - Tél.: 01.45.39.31.31
M^e Alésia - T.L.J. - Tout Fête - Salon de 20 à 80 pers. - Salle Climatisée - Terrasse d'été

LA RECETTE : MOULES AU JAMBON DE BAYONNE

INGRÉDIENTS
(pour 6 personnes)
5 kilos de moules de bouchot;
4 belles tranches de jambon de Bayonne;
2 cuillères à soupe d'huile d'olive;
1 botte de persil frais;
2 gousses d'ail.

■ Réalisation: Grattez et nettoyez bien les moules de bouchot sous un filet d'eau courante.

Epluchez les gousses d'ail, équeutez le persil. Passez ces deux ingrédients au mixer, réservez dans un bol. Coupez les tranches de jambon de Bayonne grossièrement au couteau, puis passez par petites impulsions au mixer pour obtenir un hachis. Faites venir à ébullition un grand fait-tout rempli d'eau. Versez les moules et laissez-les s'ouvrir en quelques minutes.

Dans une passoire, égouttez minutieusement les moules, puis remettez-les dans le faitout vidé de son eau. Réservez à couvert, hors du feu.



Dans une grande sauteuse, faites chauffer deux cuillères d'huile d'olive, versez le mélange de persil et d'ail, faites cuire trois minutes à feu doux, ajoutez le jambon pour deux minutes supplémentaires,

enfin versez les moules en montant le feu pendant deux minutes et en mélangeant bien tout du long. Servez aussitôt: les moules refroidissent très vite.

AUJOURD'HUI

Plus de soleil et moins de fraîcheur

MERCREDI 7 AOÛT

Le lever du soleil à Paris : 6 h 33
Coucher du soleil à Paris : 21 h 19

La dépression qui nous concernait ces derniers jours s'éloigne vers l'Allemagne. Avant l'arrivée d'une nouvelle dépression par l'ouest pour la fin de la semaine, la journée de mercredi verra une légère amélioration et un frémissement à la hausse des températures.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Quelques plaques de grisaille au petit jour laissent place à un ciel partagé entre nuages et soleil. Toutefois, le ciel se couvre sur le Finistère, où quelques pluies arrivent en cours d'après-midi. Il fait de 19 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps s'améliore avec un ciel changeant mais réservant des périodes ensoleillées. Les nuages se montrent plus tenaces dans les Ardennes. Il fait de 21 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages prédominent encore et des averses se produisent près de la frontière allemande. En revanche, le soleil perce dans le ciel bourguignon. Il fait de 18 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Temps sec sous un ciel parfois encombré de nuages bas en matinée, notamment au pied des Pyrénées. Au fil des heures, les éclaircies se développent et il fait même assez beau sur les côtes. Il fait de 21 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Quelques averses orageuses sévissent sur les Savoies. De la vallée du Rhône au Massif Central, les averses disparaissent, permettant le développement de quelques éclaircies. Il fait de 20 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil s'impose largement. En cours de journée, des nuages bourgeonnent sur le relief de l'arrière-pays allant localement jusqu'à l'averse sur les Alpes du Sud. Le vent souffle encore, avec des rafales à 70 km/h. Il fait de 26 à 30 degrés.

07 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; *: neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	18/26 S	Madrid	17/32 S
Biarritz	15/21 C	Milan	21/30 S
Bordeaux	15/23 N	Moscou	10/20 S
Bourges	13/22 N	Munich	15/22 P
Brest	14/18 P	Naples	20/27 S
Caen	16/19 N	Oslo	13/24 P
Cherbourg	14/20 N	Palma de M.	21/29 S
Clermont-F.	12/22 N	Prague	13/23 C
Dijon	13/21 N	Rome	22/27 P
Grenoble	15/22 N	Séville	18/34 S
Lille	15/22 N	Sofia	16/26 P
Limoges	13/19 N	St-Petersb.	15/20 C
Lyon	15/22 N	Stockholm	14/24 S
Marseille	16/29 S	Ténérife	21/26 C
Nancy	13/19 N	Varsovie	15/24 P
Nantes	13/23 N	Venise	18/28 S
Nice	18/27 S	Vienne	15/27 S
Paris	14/23 N		
Pau	12/23 N		
Perpignan	16/29 S		
Rennes	13/22 N		
St-Etienne	12/21 N		
Strasbourg	14/20 C		
Toulouse	14/24 N		
Tours	13/24 N		

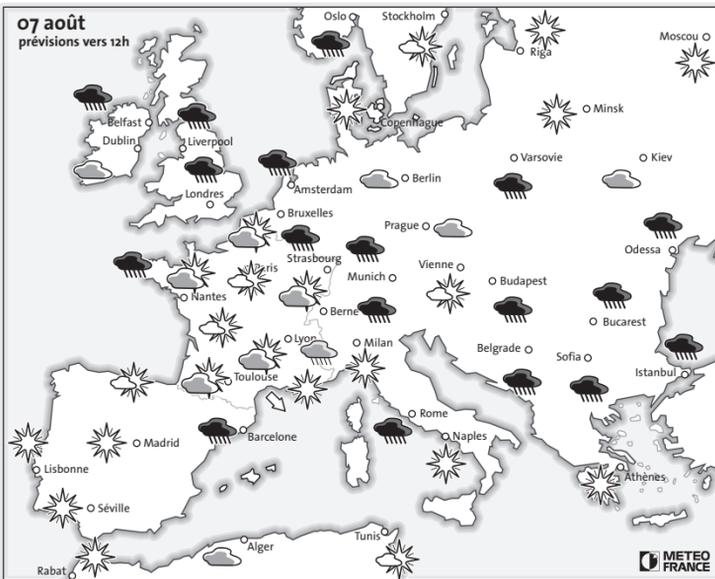
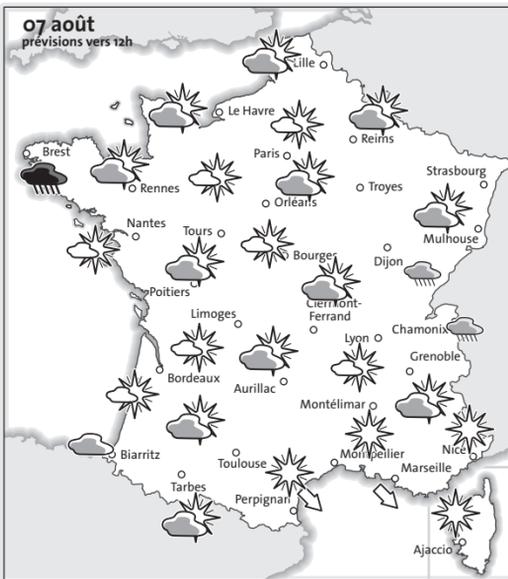
FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	23/31 P	San Francisco	14/25 S
Fort-de-Fr.	27/31 P	Santiago Ch.	8/13 P
Nouméa	18/22 S	Toronto	17/24 S
Papeete	22/28 S	Washington DC	18/28 S
Pointe-à-P.	26/33 P		
St Denis Réu.	19/23 P		

AMÉRIQUES			
Brasilia	17/30 S		
Buenos Aires	9/18 C		
Caracas	26/29 P		
Chicago	17/25 S		
Lima	14/18 S		
Los Angeles	17/23 S		
Mexico	12/24 P		
Montréal	16/22 S		
New York	19/26 S		

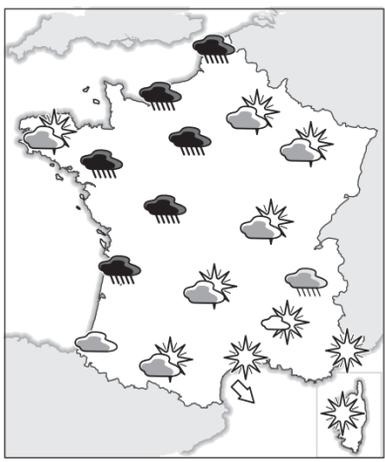
AFRIQUE			
Alger	22/30 C		
Dakar	27/30 S		
Kinshasa	21/27 P		
Le Caire	26/37 S		
Nairobi	13/23 S		
Pretoria	9/24 S		
Rabat	19/24 S		
Tunis	25/32 S		

EUROPE			
Amsterdam	16/22 P		
Athènes	26/35 S		
Barcelone	19/23 P		
Belfast	12/16 P		
Belgrade	18/24 P		
Berlin	15/21 C		
Berne	13/19 P		
Bruxelles	17/19 P		
Bucarest	17/25 P		
Budapest	17/26 P		
Copenhague	15/23 S		
Dublin	12/16 C		
Francfort	14/24 P		
Genève	14/20 P		
Helsinki	15/22 C		
Istanbul	24/31 P		
Kiev	17/24 C		
Lisbonne	17/27 S		
Liverpool	15/19 P		
Londres	14/23 P		
Luxembourg	15/19 P		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	28/32 P		
Beyrouth	25/32 S		
Bombay	26/27 P		
Djakarta	22/31 S		
Dubai	30/40 S		
Hanoi	26/36 P		
Hongkong	26/28 P		
Jérusalem	18/31 S		
New Delhi	29/32 P		
Pékin	20/30 S		
Séoul	20/26 P		
Singapour	27/32 P		
Sydney	11/20 S		
Tokyo	27/36 S		



Soleil **Peu nuageux** **Couvert**
Brèves éclaircies **Averses** **Pluie**
Orage **Neige** **Brouillard** **Vent fort**



PRÉVISIONS POUR LE 8 AOÛT

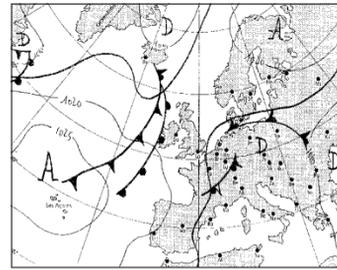
Vent de folie tous les mercredis sur airfrance.com

Les Coup de Cœur : chaque mercredi des vols à prix exceptionnels.

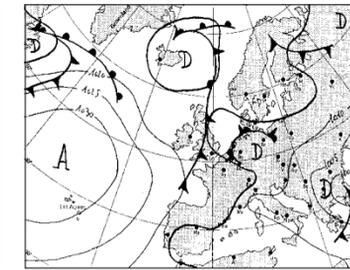
AIR FRANCE

Valables en France métropolitaine.

Jeudi 8 août
Des pluies arrivent par l'ouest du pays, s'étendant peu à peu des Charentes aux côtes de la Manche en passant par l'Ile-de-France. A l'est, le ciel est moins chargé, mais seul le pourtour méditerranéen profite d'un franc soleil.



SITUATION LE 6 AOÛT A 0 HEURE TU

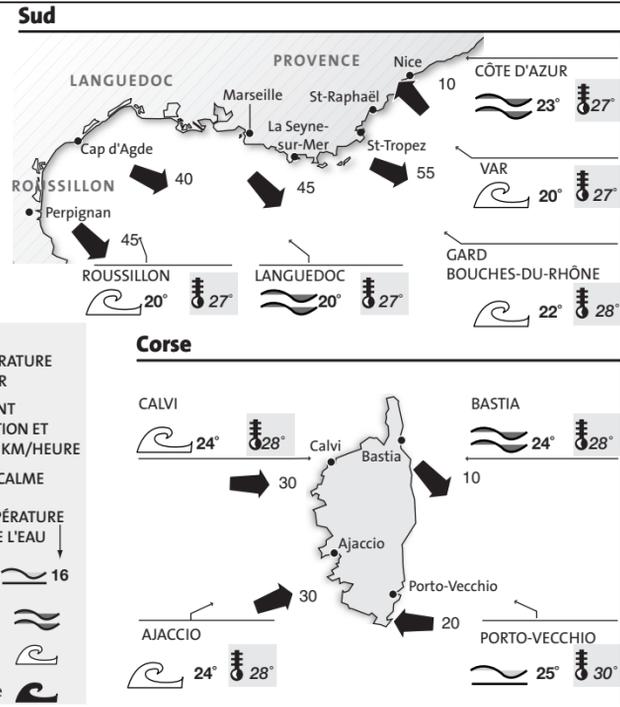
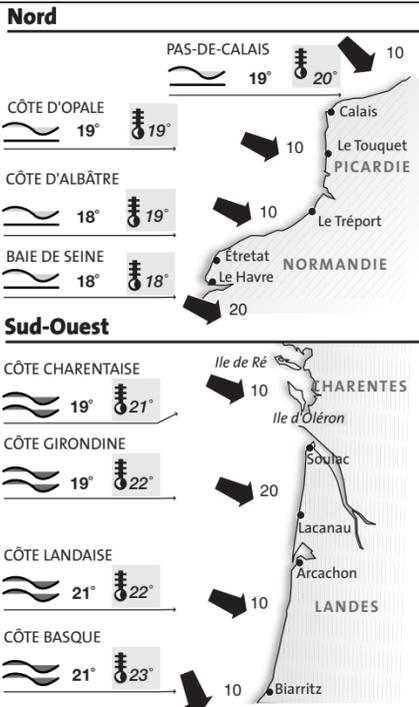
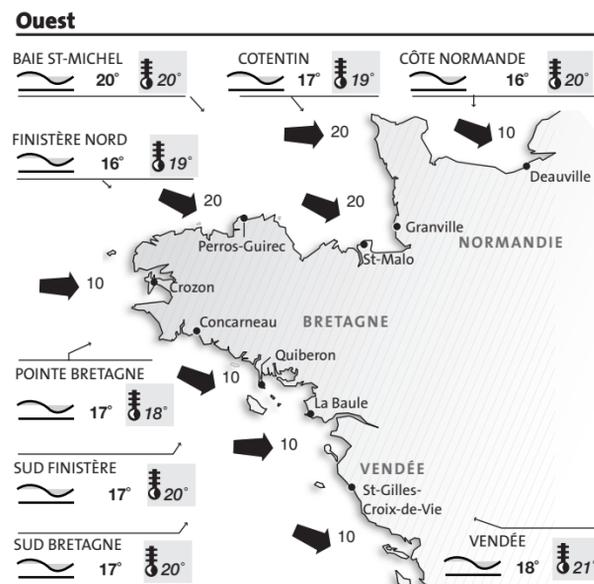


PRÉVISIONS POUR LE 8 AOÛT A 0 HEURE TU

Sur les plages

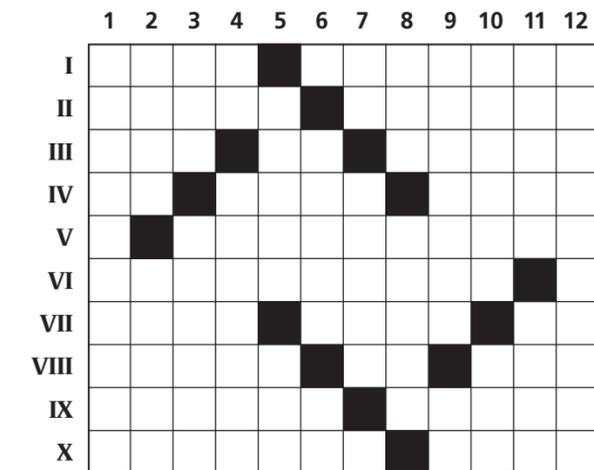
Le 7 août vers 12 heures

Malgré une amélioration relative, l'été n'est toujours pas au rendez-vous, sauf sur le pourtour méditerranéen



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 186

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Un seul... et c'est raté. Ne fit pas grand-chose. - II. Changer de ton. Quelle galère pour lui ! - III. En fin de compte. Préposition. Prit chez son voisin. - IV. Renforcent les cours. Un échec une fois remis à l'endroit. Plantés dans l'herbe. - V. Exploitation ouvrière. - VI. Assure la correspondance. - VII. Est passé en mairie. Morceau d'ouvrage. Démonstra-

tif. - VIII. En fit un maximum. Pour tirer droit. Valable dans l'échange. - IX. Faisons les innocents. Plutôt court pour les vacances. - X. Bien en cave, dangereux en route. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Corps à corps qui risque de provoquer l'échauffement. - 2. Bar de la Côte. Fait la cour en Espagne. - 3. Service à l'an-

cienne. Durcit le cœur. - 4. Aide à faire le tour. Presque zéro. - 5. Rapporte. Amateur de raves et de son. - 6. A beaucoup fait pour le trou de la Sécu. Possessif. - 7. L'argon. Buccin qui ne trompette pas. - 8. Expression de la rue. Accrochet au passage. - 9. Brisée pour ameublissement. Interjection. - 10. Jette à poignées. Pas le pied pour le pied. - 11. A toutes pompes. Reste de marbre. - 12. Mises à plat.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 185

Horizontalement

I. Haras. Cheval. - II. Obsoles. Acide. - III. Lulu. Armures. - IV. Osé. Epée. Ans. - V. Semence. Ti. - VI. RF. Toutous. - VII. Ara. Trin. Ives. - VIII. Méprise. Trou. - IX. Motif. Revois. - X. Enessa (assène). Tapée.

Verticalement

1. Hologramme. - 2. Abus. Fréon. - 3. Rôles. Apte. - 4. Alu. Et. Ris. - 5. Se. Emotifs. - 6. Sapeurs. - 7. Rentier. - 8. Hameçon. Et. - 9. Ecu. Eu. TVA. - 10. Vira. Sirop. - 11. Adent. Voie. - 12. Lessiveuse.

SCRABBLE PROBLÈME N° 289

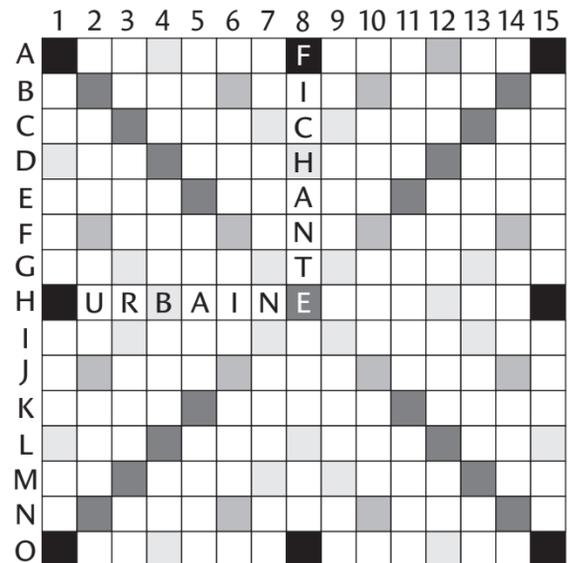
Ne vous enfichez pas

- Tirage : DENIORT.**
 - Trouvez et placez deux mots de sept lettres.
 - Avec ce même tirage, trouvez neuf mots de huit lettres en le complétant avec neuf lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.
- Préparation de la grille de la semaine prochaine.**
 - Trouvez l'anagramme de COUPLET. Le tirage A E H I I N Z s'appuie sur un C pour CHAINIEZ. Il s'appuie aussi sur un T. Trouvez ce huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 14 août.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 31 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle



commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) TROIKA, 2 B, 70 - KARATE, B 10, 80, faisant RECLUSONS.
b) SIOUX, C 3, 48 - AXIS, deuxième vertèbre cervicale, 13 B, 54.
c) POMEROL, O 8, 33 - POLARDE, K 5, 40.

d) AUBINER, fermer un signal de chemin de fer. ENFICHAT (une fiche électrique), ou l'anagramme FICHANTE, qui frappe l'obstacle presque à angle droit - FRANCHIT - FICHANTS.

Michel Charlemagne

CINÉMA • Dans « Men in Black II », Barry Sonnenfeld réunit les ingrédients qui ont fait le succès du premier film, dans lequel deux agents sont chargés de contrôler l'immigration sur Terre

L'Amérique des hommes en noir, grand gendarme de la galaxie

MEN IN BLACK II occupe, quasiment à lui tout seul, la place du blockbuster (c'est-à-dire de la grosse production censée rapporter beaucoup d'argent) de l'été. A un moment où la fréquentation des salles est réputée faible, dans un contexte apathique dopé par diverses politiques tarifaires (telle l'opération « La place à trois euros pour les moins de 26 ans » à Paris), au milieu de sorties commerciales composées de fonds de tiroir, de séries B et de productions uniquement destinées aux adolescents, le film de Barry Sonnenfeld réunit nombre de conditions susceptibles de lui assurer le succès. Ce deuxième volet ne se contente pas de réchauffer les ingrédients du triomphal *MIB* pour les servir à nouveau, il les modifie pour en améliorer l'efficacité. Fût-ce au risque de réduire le film à une accumulation de recettes.

Ceux qui auront le précédent épisode en tête n'ignorent donc plus que les « hommes en noir » font partie d'une équipe de super-policiers de l'immigration extraterrestre. Certains *aliens*, en effet, se sont installés sur notre planète sous divers déguisements, avec l'autorisation et la complicité amusée de ces services très spéciaux, chargés en revanche d'éliminer les visiteurs animés d'intentions inamicales. Les héros de *Men in black* seront cette fois chargés de neutraliser Serleena, créature polymorphe de l'espace qui a emprunté la silhouette d'un top model en lingerie et qui prépare, évidemment, la destruction de la planète. Tommy Lee Jones et Will Smith, qui jouent les deux agents



COLUMBIA PICTURES

chargés de mener l'enquête, forment un couple au fonctionnement désormais rodé. Le placide et le nerveux, le Blanc et le Noir, l'ancien et le jeune (une astuce de scénario brouille cette fois quelque peu ce partage des rôles). Ils progressent à grands coups de répliques vigoureuses et de plaisanteries d'inspiration inégale, tandis que le film devient une sorte de voyage au sein des possibilités délirantes des effets spéciaux contemporains.

Ils donnent ainsi naissance à toutes sortes de monstres burlesques et inattendus : un ver géant, un homme à deux têtes et autres variantes hilarantes des

bug eyed monsters de la science-fiction traditionnelle.

Dans cette profusion vaguement dégoûtante de bestioles protéiformes et fécales, on pourra déceler une forme de régression infantile qui garantirait sans doute l'adhésion d'un très jeune public.

MÉTAPHORE SUR L'ALTÉRITÉ

Distrayant, spectaculaire, assez racoleur, *Men in Black* ne renonce pas pour autant à jouer aussi avec des thématiques plus ambiguës. Le premier volet recelait une métaphore sur l'altérité où, sur le mode de la comédie, se glissait une sorte d'exaltation d'un *melting pot* continu et burlesque, toléré à la condition d'une anthropomorphisation des « autres ».

L'humour du film s'avérait d'une grande efficacité pour montrer les retrouvailles avec ce que l'humain a de définitivement trivial sous d'incroyables enveloppes corporelles. On retrouve dans le deuxième épisode (silhouette du premier épisode devenue, selon les lois d'un marketing bien compris, un personnage important) le chien, coéquipier de Will Smith, qui chante *I Will Survive* d'une voix de poivrot. Il est la meilleure illustration d'une telle volonté.

Mais, au-delà du discours consensuel sur l'acceptation de

l'autre, fût-il un immigré de l'espace, *Men in Black II* montre comme totalement naturelle l'idée que l'Amérique soit le gendarme de l'univers et qu'elle décide des critères que doit remplir tout visiteur. L'agence, qui est en fait un gigantesque poste frontière où travaillent les hommes en noir, paraît avoir cette unique fonction.

Manipulée par les héros, la machine à faire perdre la mémoire aux éventuels témoins d'une présence des extraterrestres semble par surcroît présenter comme logique le souhait du pouvoir de contrôler jusqu'à la pensée et aux souvenirs des citoyens, en échange de la tranquillité sociale.

Le film prend ainsi des allures de fiction de l'après-11 septembre. Une brève déclaration d'amour à la ville de New York énoncée par un des protagonistes principaux pour d'ailleurs aisément être décodée en ce sens. Jouant dans ce registre, *MIB II* évite toutefois, non sans rouerie, de s'y laisser enfermer, grâce à un ultime plan qui introduit soudain une manière de relativisme rusé.

Jean-François Rauger

Film américain avec Will Smith, Tommy Lee Jones, Lara Flynn Boyle. (1 h 30.)

PATRIMOINE • Le radar, devenu désuet, a été transformé en salle de spectacle géante

Le radôme, un monument historique breton vieux de quarante ans

PLEUMEUR-BODOU (Côtes-d'Armor)

de notre envoyé spécial

Etrange végétation dans ce coin des Côtes-d'Armor : au milieu des arbres émerge une forêt d'antennes paraboliques géantes aux coupes orientées de diverses manières. Dans cet environnement se dresse une sphère blanche de 50 mètres de haut : le radôme de Pleumeur-Bodou.

La rencontre d'un radar et d'un dôme sur une lande bretonne a été célébrée le 11 juillet 1962. On vient donc de fêter le 40^e anniversaire de l'objet labellisé Monuments historiques depuis 1999. Un monument dont l'enveloppe est en Dacron, un tissu épais de 2 millimètres, qui abrite un immense cornet acoustique. A ses côtés, un bâtiment pyramidal héberge un musée des télécommunications. Inauguré en 1991, il reçoit plus de 100 000 visiteurs par an.

Pourtant, le propriétaire des lieux, France Télécom, aimerait bien faire le ménage sur la lande et se désengager de ce patrimoine désuet. Si Inmarsat, destiné aux marins, fonctionne encore, le reste est dépassé. France Télécom envisage de vendre le terrain et de ferrailer les antennes, dont l'entretien lui semble trop cher. Reste le radôme, classé, et le musée. Le premier a été transformé en salle de spectacles géante où la saga des télécommunications est racontée dans une débauche de rayons lasers. Quant au musée, destiné à être un lieu de mémoire, il est devenu une vitrine de l'innovation technologique. Le budget de fonctionnement de cet ensemble est de l'ordre de 2 millions d'euros par an.

L'« OREILLE » DE DE GAULLE

En dehors de l'évidente beauté de ces installations techniques, le radôme a une charge symbolique particulière. Il signale l'entrée de la France dans le village global annoncé par Marshall McLuhan. En l'inaugurant, le général de Gaulle déclarait : « Il va de soi que ces rapports directs, constants, établis entre les continents, grâce à ce qui se fait ici (...) est pour les rapports entre les hommes, pour leur compréhension réciproque et pour leur amitié, quelque chose qui sera probablement décisif. » Amitié mise à part, le président de la République ne se trompait pas. Désormais l'informa-



MARCEL MOCHET/AP

tion allait circuler à la vitesse de la lumière. La mondiovision allait naître. De son côté, la France pouvait commencer à combler son retard.

Il ne faut pas oublier non plus que la construction du radôme est liée à la guerre froide. En 1957, les Russes mettent sur orbite leur premier satellite, Spoutnik. Les Américains cherchent à reprendre l'avantage technologique et lancent le projet Telstar, appelé à assurer les premières liaisons de télévision internationale, via l'espace. La France, comme l'Angleterre, décide de participer au programme.

En octobre 1961, le chantage démarre - le ministre René Pleven a convaincu de Gaulle d'implanter sa « grande oreille » en Bretagne. Le 11 juillet 1962, l'antenne de 340 tonnes (54 mètres de long, 34 mètres de haut) balaie l'horizon sur 360 degrés, guettant le passage du satellite américain. A 0 h 47, sur l'écran de contrôle noir et blanc apparaît une image télévisée. Elle arrive directement des Etats-Unis, via Telstar. L'émission dure sept minutes. Il faudra encore trois ans pour que les conversations téléphoniques et les émissions télévisées du monde transitent en continu par Pleumeur-Bodou, grâce au premier satellite géostationnaire Intelsat 1 : c'est ainsi que seront retransmises, en 1969, les images du premier homme sur la Lune.

Emmanuel de Roux

RADÔME, Musée des télécoms, site de Cosmopolis, Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor). Tél. : 02-96-46-63-80. En août, tous les jours de 11 heures à 19 heures. En septembre, du lundi au vendredi de 11 heures à 18 heures, le samedi et le dimanche de 14 heures à 18 heures. De 5,5 € à 7 €.

Le livre dont sont nés les MIB

En 1956 paraissait aux Etats-Unis un étrange livre, d'un auteur plus étrange encore. En pleine efflorescence des fantasmes extraterrestres d'une Amérique projetant dans l'espace ses fantasmes anticommunistes, une des principales figures de la littérature « soucoupiste » alors fort féconde, Gray Barker, donne naissance, avec *Ils en savaient trop sur les soucoupes volantes*, à ce corps mystérieux, les « hommes en noir ». Le livre joue sur une double ambiguïté. Il se place à la frontière entre fiction et enquête, mais, à la différence des films qu'il inspirera à Hollywood plus de 40 ans plus tard, il ne tranche pas entre l'hypothèse qui fait des *Men in Black* les membres d'une officine gouvernementale (l'option adoptée par les scénaristes de Sonnenfeld) et celle qui en ferait des agents extraterrestres protégeant les prémices d'une invasion venue de l'espace. Tout autant que le livre, la préface érudite et humoristique de Pierre Lagrange fait l'intérêt, et le plaisir, de l'ouvrage.

★ *Ils en savaient trop sur les soucoupes volantes*, de Gray Barker. Traduit de l'anglais (américain) par Vincent Carénini. Presses du Châtelet, 574 p., 19,95 €.

CINÉMA • « Mille millièmes », une satire sociale de Rémi Waterhouse

Grandeurs et servitudes de la vie de copropriétaire

PAR INSTANTS, Rémi Waterhouse réussit si bien son coup que les malheureux possesseurs d'un appartement auront l'impression, à la vision de *Mille millièmes*, de s'être infligé une deuxième assemblée générale de copropriétaires dans l'année. Mais le monde n'est pas uniquement peuplé de propriétaires et il faut penser à la jubilation des locataires au spectacle d'une poignée de Parisiens tentant de vivre ensemble dans le confort et à moindres frais.

Cette « fantaisie immobilière », comme la présente son auteur, relève donc d'un genre rarissime dans le cinéma français contemporain : la satire sociale. Il s'agit d'accumuler des croquis de la vie à Paris en ce

début de siècle, en se servant du rituel annuel de la réunion de copropriété dont les épisodes sont prolongés par des bonds dans le temps.

ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF

Il y aura des histoires d'amour, de fesses, d'argent, d'amour-propre, chacun des copropriétaires étant affecté à une tâche précise. Rémi Waterhouse n'évite pas les pièges inhérents à cet agencement. Certains personnages ne dépassent pas le statut d'effigie et ne semblent là que pour compléter un échantillon social représentatif. Comme souvent, ce sont les « gentils » les moins réussis : Guillaume Canet, en bienveillant d'une association qui, pour le plus grand désespoir de la copropriété, habille gratuitement le ban et l'arrière-ban de la cloche du quartier, fait un gentil garçon sans épaisseur ; Irène Jacob, la prothésiste dentaire, semble n'être là que pour faire souffler le vent de la tendresse humaine dans cette réunion tout entière rongée par l'égoïsme. Leur idylle, qui devrait être charmante, vient, telle un cheveu, gâcher la soupe à la grimace qu'a par ailleurs concoctée Waterhouse.

On préfère de beaucoup le couple formé par Jean-Pierre Darroussin et Valérie Stroth, qui vivent depuis des temps immémoriaux dans deux

appartements situés l'un au-dessus de l'autre sans que jamais la copropriété ne leur donne l'autorisation de réunir les deux logements en un seul duplex. La campagne de séduction laborieuse que mène Darroussin pour retourner l'opinion en sa faveur est un ratage spectaculaire comme on n'en a pas vu en France depuis au moins quatre mois.

On arrêtera de dévoiler un à un les ressorts comiques de ce film abondamment pourvu, cette figure de jeune homme branché (illustrateur de livres pour enfants, comme dans toutes les bonnes comédies sentimentales) et d'un égoïsme répugnant que compose, avec un réjouissant souci du détail, Gregory Derangere. Il y a dans les séquences construites autour de ces personnages un dosage assez exact d'ironie et de sollicitude. Restait à trouver le mouvement qui aurait emporté tout ce petit monde. Rémi Waterhouse le cherche encore, probablement, mais dans cette quête il a réuni une collection de têtes qui amuse tout le monde, acteurs et public.

Thomas Sotinel

Film français. Avec Jean-Pierre Darroussin, Patrick Chesnais, Gregory Derangere, Irène Jacob, Luis Rego. (1 h 30.)



Promenade sous la mer

Grâce à la technique des Polaroid, le photographe Gilles Rigoulet offre une balade fantastique dans l'archipel sauvage de Chausey, ancré dans la Manche, à neuf milles marins de Granville, en Normandie. Cette série intitulée « Images du temps », exposée à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, dévoile des îlots granitiques, sculptés par les tempêtes et façonnés par les siècles. Certains ont pu voir dans ces formes des personnages de légende, tels la chimère et « les oiseaux » (photo). A marée haute, les roches sont parfois recouvertes de dix mètres d'eau. Voilà pourquoi le visiteur a alors l'impression, en découvrant ce paysage, de marcher sous la mer.

L'IMAGIER
4, place François Mitterrand
14200 Hérouville Saint-Clair
Du 18 mai au 15 août.
Tél. : 02-31-95-17-40
internet : www.ardiphoto.com
photographe : Gilles Rigoulet

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

79

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30
Tél. 01 47 23 68 75

Sidiki Bakaba, l'Ivoirien prodigue

Revenu au pays, le comédien, devenu directeur du nouveau Palais de la culture d'Abidjan, veut relancer les saisons théâtrales

IL MARCHE, court, vole, virevolte en arpentant fiévreusement les dédales de son royaume. Après un exil qui a duré presque la moitié de sa vie, à plus de 50 ans, Sidiki Bakaba – « comédien, cinéaste, réalisateur, metteur en scène », ainsi que son CV l'indique – est de retour dans son pays, la Côte d'Ivoire. Vingt ans après avoir mis Paris à ses pieds en interprétant magistralement l'Albourn de *Combat de nègre et de chiens* mis en scène par Patrice Chéreau, et vingt-cinq ans après son tragique rôle d'immigré clandestin dans le film *Bako, l'autre rive*, de Jacques Champreux, la première « star » africaine du grand écran et des planches entame une nouvelle étape de sa vie. Depuis dix-huit mois, il est le directeur du tout nouveau Palais de la culture d'Abidjan, immense bâtisse unique en son genre, entièrement consacrée aux arts et lettres. Les murs étant presque entièrement montés, il lui revient désormais de « donner une âme » à cette maison située à Treichville, le quartier indigène du temps de la colonisation. Et de redonner à ses compatriotes le goût du théâtre, de la peinture, des beaux-arts...

La contradiction n'est qu'apparente. Bien sûr, avec ses dreads grisonnantes, son accent pointu et ses accoutrements excentriques furieusement « rive gauche », Sidiki Bakaba fait irrésistiblement penser à un de ces « Afro-Parigots » définitivement coupés de leur continent d'origine. Mais il suffit de l'entendre évoquer ses souvenirs de petit musulman malinké de la région d'Abengourou, en pays akan, ou parler de ses années d'étudiant et d'enseignant à l'Institut national des arts d'Abidjan, pour s'en rendre compte : cet homme – dont la sonnerie de portable entonne l'*Abidjanaise*, l'hymne national ivoirien – a la passion de son pays chevillée au corps. C'est pour cette raison qu'il a tout laissé tomber quand, en décembre 2000, alors que la Côte d'Ivoire expérimente, dans le bruit et la fureur, sa première alternance démocratique, l'ancien opposant devenu chef de l'Etat a fait appel à lui. « *Le président Gbagbo m'a donné l'occasion de servir mon pays. C'est ça qui est important : je peux donner au monde au nom de mon pays* », confie-t-il.

Les débuts sont difficiles. Le pays sort de dix mois d'un régime militaire prédateur. Les travaux du palais, réalisés par la Chine, sont arrêtés. « *Quand je suis arrivé, il n'y avait rien. Ils avaient tout volé. Des officiers commandaient du matériel ici pour construire leurs villas* », s'indigne le nouveau responsable qui ne se démonte pas et prend possession des lieux, aménagés autour de deux de ses obsessions : la patrie et la mémoire. Pour la patrie,

BIOGRAPHIE

► **1949**
Naissance en Côte d'Ivoire.

► **1982**
Joue dans « *Combat de nègre et de chiens* ».

► **1988**
Réalise « *Les Guérisseurs* ».

► **1997**
Met en scène « *Les Déconnards* ».

► **1998-2001**
Tourne un polar africain, « *Roues libres* ».

il crée le jardin du Palais – où *Le Monde* a symboliquement planté un rônier, ouvrant l'allée de la presse – et il y reconstitue la végétation de son pays du Nord au Sud, du cacao au café et du coton à l'ananas. Pour la mémoire, il lance un fonds documentaire en filmant les grandes cérémonies traditionnelles, comme la sortie récente des djiglas, masques de l'Ouest ivoirien qui ne sont montrés qu'une fois tous les cent ans.

Pour les deux, il décore les murs des photos de ceux qui ont marqué l'histoire des arts et des lettres : une sorte de musée permanent qui va des Sœurs Comoé, femmes émancipées avant l'heure et guitaristes de talent dans les années 1950, jusqu'aux Magic System, enfants terribles du zouglou, le rythme de la jeunesse d'aujourd'hui.

Sidiki Bakaba déploie sa vision, plus libre que jamais. Il a obtenu que le premier avion du premier président de la Côte d'Ivoire indépendante, Félix Houphouët-Boigny, devienne « L'oiseau-livre » : une bibliothèque pour enfants au pied de laquelle sera aménagé un espace dédié aux contes. 750 kilos de livres, offerts par l'association La France en partage, sont déjà disponibles.

Tout directeur qu'il est, le partenaire sur scène de Jeanne Moreau, de Michel Piccoli et de Philippe Léotard n'oublie pas sa passion dévorante de toujours, le théâtre. Il a ressuscité

une tradition vivace dans la Côte d'Ivoire des années post-indépendance : les saisons théâtrales. « *A l'époque, on n'avait pas de problèmes d'affluence, les abonnements étaient vendus un an à l'avance. On jouait des pièces un peu plus d'un mois et, un jour, des gens de tous horizons se retrouvaient pour en débattre.* » Cette atmosphère d'intense liberté a progressivement disparu, à cause de la censure et de la fermeture des théâtres.

L'HISTOIRE DU PAYS AU THÉÂTRE

La nouvelle saison théâtrale actuellement organisée par le Palais de la culture connaît un beau succès d'estime, même si la fréquentation reste limitée. Le premier spectacle, *C'est ça la même !*, suite de la pièce à succès *C'est quoi même ?* écrite et mise en scène par Sidiki Bakaba en 1972, retrace l'histoire du pays, de la traite négrière au récent Forum pour la réconciliation nationale, en passant par l'indépendance et le multipartisme. « *Cela m'a donné l'occasion de voir que la parole est vraiment libérée. Nous avons pu évoquer des événements encore tout chauds, alors qu'en France il faut souvent attendre trente ans pour évoquer les brûlures de l'histoire* », s'enthousiasme Sidiki.

Après *Papa Bon Dieu*, comédie dramatique de Louis Sapin – dont les acteurs ont créé l'émeute en réalisant une parade de promo-

tion dans les rues d'Abidjan – fustigeant la religion exploitée à des fins commerciales, la saison se termine avec *L'Homme sur le parapet du pont*, de Guy Foissy.

La saison prochaine sera consacrée à l'histoire, notamment avec la mise en scène de l'épopée de Soundjata Keïta, roi du Manding, bâtisseur d'empire.

La vie de palais de Sidiki Bakaba n'est pas pour autant un long fleuve tranquille. Il doit faire face aux critiques et aux frustrations d'un monde artistique peu habitué aux « concessions » de lieux de culture à des hommes de culture. Et qui soupçonne « l'ami du président » d'accaparer un endroit pourtant largement utilisé par les artistes d'ici et d'ailleurs. Nul n'est prophète en son pays, dit-on. « *Partout en Afrique, quand j'arrive, on espère que je vais rester longtemps. Mais chez moi, dès que j'arrive, on me demande quand je pars* », se désole Sidiki Bakaba.

Mais le voile déjà sur le toit de son royaume, entre terre et eau, à admirer la nuit tombant sur la lagune d'Abidjan, et à imaginer des spectacles de musique et de mode qui partiraient des flots jusqu'à la scène de théâtre antique qui leur fait face. Sans regret pour les lumières de Paris.

Théophile Kouamouo (à Abidjan)



LUC CINAGO/PANAPRESS

LES GENS DU MONDE

■ Le chanteur britannique **Elton John** donnera, le 18 septembre, un concert de gala destiné à récolter des fonds en faveur de l'ancienne ministre de la justice américaine, la démocrate **Janet Reno**, qui mène actuellement campagne pour le poste de gouverneur de l'Etat de Floride. Le prix des billets pour cette prestation dans un hôtel de Fort Lauderdale a été fixé à 500 dollars. L'ancienne ministre ne prévoit pas de chanter en duo avec le pianiste, pourtant friand de cet exercice.

■ Après le tissage de toiles, **Tobey Maguire**, la vedette de *Spiderman*, devra prendre des cours d'équitation. L'acteur américain vient de signer un contrat de 12 millions de dollars avec Universal Pictures pour *Seabiscuit*, film consacré à Red Pollard, jockey de légende qui courait pendant les années de la Grande Dépression. Cette somme rondelette s'ajoute avantageusement aux 35 millions de dollars que Maguire devrait percevoir pour les trois volets prévus de *Spiderman*.

■ Quand les riches sont moins riches, les musées aussi en pâtissent. Passant en revue les nombreux projets retardés par la crise financière, le magazine *Newsweek* (5 au 12 août), qui fait sa « une » avec le Guggenheim de Bilbao, indique que la rénovation de l'Art Institute de Chicago par **Renzo Piano** a été repoussée de deux ans et reportée à 2007. Le directeur de la Fondation Guggenheim, **Tom Krens**, qui n'hésite pas à décaler une exposition consacrée au constructiviste russe Kasimir Malevich mais qui persiste à vouloir développer ses établissements autour du monde, estime que sa « stratégie est la bonne ». Si les fonds dont il dispose sont passés de 56 millions de dollars en 1998 à 40 millions aujourd'hui, c'est, indique Tom Krens, parce que « nous avons remboursé une partie de nos dettes plus tôt que prévu ». En attendant, le maire de Rio, **Cesar Maia**, qui fait étudier la faisabilité d'un Guggenheim dans sa ville, qui serait confié à **Jean Nouvel**, estime qu'un tel projet « aiderait à développer l'identité globale de Rio de Janeiro et à faire de la ville un pôle culturel à nouveau ». Selon *Newsweek*, le financement brésilien pourrait se monter à 68 millions de dollars.

■ Son père s'appelle **Ravi Shankar**, 82 ans. Il fut aussi son professeur, « moins dur » avec elle qu'il ne l'était avec ses autres élèves. **Anoushka Shankar**, 21 ans, qui répond aux questions de *Time* (5 au 12 août), vit avec ses parents entre New Delhi (Inde) et San Diego (Californie) et a commencé à jouer du sitar à treize ans. Elle enseigne, comme son père, à qui elle a consacré un livre, *Bapi : Love of my life*, qui sort en Inde. Elle aime Sting, Tori Amos et le jazz, surtout depuis le succès du disque de sa demi-sœur Norah Jones, 23 ans, avec qui elle partage un tatouage en forme de lotus.

TÉLÉVISION

Un autre chapitre de l'exode

Survivre à Shanghai, documentaire de Diane Perelstjn, établit le récit d'un chapitre méconnu de l'exode des juifs au début de la deuxième guerre mondiale. Plus de vingt mille d'entre eux, dès l'invasion de la Pologne par les nazis en septembre 1939, devaient trouver refuge dans le seul endroit au monde qui n'exigeait pas l'obtention d'un visa. Mais pour parvenir à Shanghai, alors sous domination japonaise, il fallait traverser la Lituanie, l'Union soviétique, puis s'embarquer pour le Japon, dont les relations avec le régime hitlérien étaient devenues plus que cordiales. Après plusieurs années de recherche, la réalisatrice a retrouvé des protagonistes de cette étonnante pérégrination et exhumé les images inédites de ce qui constituait le plus grand port d'Extrême-Orient et de la vitrine de la Chine. La cité cosmopolite arborait alors une poignée de grosses fortunes pour une multitude de miséreux. A quelques rues des luxueuses concessions internationales et françaises, les réfugiés et la population démunie s'entassaient dans le quartier de Hongkew, où les juifs qui n'avaient pu obtenir de visa pour le Nouveau Monde furent bientôt assignés par décret japonais. Cinquante ans après, de retour sur les lieux, les survivants racontent le ghetto au quotidien, les humiliations, l'entraide... – Val. C.

« *Survivre à Shanghai* », mercredi 7 août, 22 heures, Histoire. Rediff. : dimanche 11, 18 h 05 ; mardi 20, 15 h 55 ; mercredi 21, 14 heures.

RADIO

► **Voyage en pays touareg**
16 h 30, France-Culture
De Bamako à Kidal, un voyage au Mali en cinq étapes proposé par Elodie Maillot, mis en son par la réalisatrice Marie-France Nussbaum. 1 500 kilomètres de routes et de pistes, et de multiples rencontres qui permettent de mieux comprendre les réalités de ce pays fascinant.

► **Arminia**
20 h 40, Radio classique
Opéra de Haendel. Il Complesso barocco dirigé par Alan Curtis avec Vivica Genaux (Arminia), Bernadette Greevy (Tusnelda), Dominique Labelle (Sigismondo), Manuela Custer (Ramise)...
► **Wynton Marcialis Septet**
21 h 00, France-Inter
Pour fêter les 25 ans de Jazz in Marciac, un concert exceptionnel de Wynton Marcialis, virtuose de la trompette.

MERCREDI 7 AOÛT

► **Agent Smith**
15 h 00, MCM
Documentaire inédit consacré à Will Smith, rappeur-acteur qui tient la vedette dans l'attendu *Men in Black II*.

► **Les gardiens de la planète**
18 h 05, La 5^e
Un documentaire consacré au parc de Yellowstone, aux Etats-Unis. Un projet de réintroduction des loups dans le parc est en cours. Le film retrace aussi l'histoire de la région avec ses croyances, les coutumes des Indiens, l'arrivée des Blancs et ses conséquences.

► **Péché suédois**
20 h 15, Arte
En janvier 1999, la Suède a introduit de nouvelles mesures de lutte contre la prostitution, punissant notamment les clients. Trois ans après, le bilan est mitigé. Ce documentaire de 26 minutes permet de faire le point sur une situation complexe.

► **Chercheurs pour la guerre**
20 h 45, Arte
Dernière partie de cette passionnante série documentaire britannique. Ou comment des scientifiques se sont mis au service des militaires pour inventer les plus terribles outils de destruction. Ce documentaire réalisé par Marcus Kiggell évoque les missiles nucléaires.

► **Le fils du pendu**

20 h 45, CineClassics
Un grand classique, signé Frank Borzage en 1948. Avec Dane Clark, Gail Russell, Ethel Barrymore. Il y est question de culpabilité transmise par un père à son fils, de complexe de persécution et de pulsions de mort.

► **Retour de flamme**
20 h 50 M6
Ce téléfilm de Diane Bertrand est présenté dans la collection Vertiges. Un climat oppressant pour cette histoire de couple confronté au drame de la jalousie. Avec Isabelle Bouchemaa, Julien Boisselier, Camille Japy, Francis Renaud, Scali Delpeyrat et Agathe Teyssier.

► **Sagas**
20 h 55, TF1
Filles ou fils de chanteurs, acteurs ou sportifs, ils portent un nom célèbre qui n'est pas toujours facile à honorer. Portrait de ces héritiers qui tentent de se faire un prénom.
► **Sweet November**
21 h 00, Canal+
Remake d'un film américain datant de 1968 réalisé par Robert Ellis Miller, ce film signé Pat O'Connor, raconte l'histoire d'amour entre une jeune femme bohème (Charlize Theron) et un publicitaire arrogant (Keanu Reeves).
► **Musiques tsiganes, une histoire de famille**
21 h 35, Arte
Violoniste virtuose, père de la « musique des Tsiganes allemands »,

Schnuckenack Reinhard a su faire revivre la tradition du légendaire Django. Dans ce documentaire signé Andreas Öhler, il revisite les endroits qui ont marqué sa musique. Aujourd'hui, le violoniste, petit-neveu de Django, a plus de 80 ans et joue toujours sur scène.

► **La 12^e Nuit des étoiles**
22 h 45, France 2
Pour cette douzième édition, Laurent Broomhead se propose de « faire la promotion du ciel ! ». Autour d'un thème prometteur (les étoiles), de nombreux reportages sont programmés. Et les téléspectateurs découvriront peut-être que le ciel fait partie intégrante de notre patrimoine. Tous les atomes qui nous constituent sont issus de particules d'étoiles mortes. En quelque sorte, nous sommes tous fils d'étoiles...

► **Soldat**
23 h 15, France 3
Ce documentaire de Paul Jenkis a fait sensation lors de sa présentation au dernier FIPA. Le réalisateur britannique a pu suivre de jeunes conscrits de l'armée russe. Leur sinistre parcours initiatique, fait de brimades et de violences parfois insoutenables, est terrible à voir.

► **L'Ecume des villes**
23 h 20, Paris Première
Une plongée dans Kinshasa, capitale tentaculaire de la République démocratique du Congo, entravée par un fleuve qui s'étire sur près de cinquante kilomètres. La laideur architecturale de Kinshasa est supplantée par la beauté de l'art. Peintures, sculptures, musiques constituent l'âme de cette ville.

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 6 AOÛT

TF1

16.25 Dingue de toi Pour solder les comptes. Série **17.05** Melrose Place La chute. Série **17.55** Sous le soleil La fureur d'aimer. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Météo.



20.55 MOONRAKER Film. Lewis Gilbert. Avec Roger Moore, Lois Chiles, Michael Lonsdale, Richard Kiel, Corinne Clery. *Aventures* (GB, 1979). 6560612 **Un riche mégalomane veut détruire la terre. 007 l'en empêchera. Un épisode de la série qui frôle la parodie paresseuse.**

23.05 LE GARDE DU CORPS Film. François Leterrier. Avec Jane Birkin, Gérard Jugnot, Sami Frey, Didier Kaminka, Nicole Jamet. *Comédie* (Fr., 1984). 3007631 **0.40** Moloney Affaire personnelle. Série.

1.30 Très chaste **2.35** Reportages Un vétérinaire pas comme les autres. Magazine 6521262 **3.00** Et 4.25 Histoires naturelles **4.00** Nil ne revient sur ses pas Feuilletton **4.55** Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.00 L'Alibi ■■ Pierre Chenal. Avec Erich von Stroheim, Louis Jouvet, Jany Holt (France, 1937, N., 85 min) **Cinétoile**
15.45 Mille milliards de dollars ■■ Henri Verneuil (France, 1981, 130 min) **CineCinemas 1**
16.25 Trio d'escrocs ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 95 min) **Cinétoile**
17.35 Kitty Foyle ■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min) **CineClassics**
17.55 Conte d'automne ■■ Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) **CineCinemas 1**
18.00 Pain, amour et fantaisie ■■ Luigi Comencini (Italie, 1953, N., 90 min). **Cinétoile**
19.30 Je sais où je vais ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1945, N., v.o., 90 min) **Cinétoile**
20.45 Le Hussard sur le toit ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **TPS Star**
22.20 Le Fantôme de Canterville ■■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 95 min). **TCM**
22.40 Das Hofkonzert ■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1936, N., v.o., 85 min) **CineClassics**
22.55 Le Désert rouge ■■ Michelangelo Antonioni (Fr. - It., 1964, v.o., 110 min). **Paris Première**
0.05 Mima ■■ Philomène Esposito (France, 1990, 80 min) **Cinéstar 1**

FRANCE 2

16.30 Le Numéro gagnant Jeu **17.00** Jesse Le baiser volé. Série **17.25** Athlétisme Championnats d'Europe **19.50** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo.



20.55 POULET AU VINAIGRE ■■ Film. Claude Chabrol. Avec Jean Poiret, Stéphane Audran, Pauline Lafont, Caroline Cellier, Lucas Belvaux. *Policier* (France, 1984) **0**. 4423070 **Un inspecteur de police démêle une sombre histoire dans une petite ville de province...**

22.45 LE CRI DU HIBOU ■■ Film. Claude Chabrol. Avec Christophe Malavoy, Mathilda May, Jacques Penot, Jean-Pierre Kalfon. *Suspense* (Fr. - It., 1987) **0**. 8948322

0.30 Journal de la nuit, Météo **0.50** ADN, menace immédiate L'infiltration. Série **0** **1.35** Chanter la vie Best of **2.25** Contre-courant Chambord sauvage **3.45** L'Enquêteur L'amour rend aveugle. Série **0** (115 min).

MAGAZINES

17.10 Plaisir de France. Invité : Jacques Garcia. **Match TV**
17.15 Les Lumières du music-hall. Claude François. France Gall. **Paris Première**
18.55 Rive droite, rive gauche. Invités : Audrey Tautou ; François Dupeyron. **Paris Première**
19.00 Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. Déluge au Brésil. **National Geographic**
20.10 Ecolo mag. Beauté, richesse et fragilité des fonds marins. Invités : François Sarano ; Yves Pascalot. **LCI**
20.45 Carnets de jour. Invités : Gérard Jugnot ; Guy Savoy. **Match TV**
21.05 Temps présent. Fric, Afrique et sida. **TV 5**
21.40 Comme à la télé. Invités : Nagui ; Gérard Pullinco ; Alexandre Drubigny. **Match TV**
22.20 Jour après jour. Les jumeaux et l'amour. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.30 La Cinquième Dimension : Plongée avec les chercheurs aventuriers. Les chanteurs de l'océan. **Voyage**
18.10 Hollywood Stories. Les amours de Marilyn [1/2]. **Paris Première**
18.20 Les Dents de la mort II. **Planète**
18.30 Insectia. Gare aux papillons. **National Geographic**
19.00 Le Cambodge sous Pol Pot. **Odysée**
19.20 Femmes fatales. Sigourney Weaver. **TPS Star**

FRANCE 3

16.55 ET 2.45 Côté vacances A Auch. Magazine **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport Magazine **20.25** C'est mon choix... ce soir. Magazine.



20.50 LA CARTE AUX TRÉSORS Jeu présenté par Sylvain Augier. La Haute-Vienne : Le Limousin vert [6/10]. Invité : Jean Piat. 18664344

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.20 ONPP VU DE LA PLAGE Spéciale télévision. Magazine présenté par Ariane Massenot, Alexis Trégarot et Stéphane Blakowski. 3281896

1.00 Les Dossiers de l'Histoire Guynemer ou l'esprit de la chasse. Magazine **1.55** Capitaine Flam L'escapade hors de la galaxie. Série **2.20** Soir 3 **4.20** La Case de l'oncle Doc Toute ma vie j'ai rêvé... Documentaire (50 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 20.05* **18.40** Allô la Terre, ici les Martin Incubation. Série **19.05** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.05** Burger Quiz.



20.45 35 HEURES C'EST DÉJÀ TROP ! Film. Mike Judge. Avec Ron Livingston, Jennifer Aniston, Ajay Naidu, David Herman, Gary Cole. *Comédie* (EU, 1999) **0**. 657964 **Un informaticien timide a soudain toutes les audaces après une séance d'hypnose ratée.**

22.10 LIBERTÉ-OLÉRON ■■ Film. Bruno Podalydès. Avec Denis Podalydès, Guilaine Londez, Patrick Pineau, Arnaud Jalbert, Ange Ruze. *Comédie* (Fr., 2000) **0**. 8660356 **0.00** Spin City Série **0.20** Downtown Série **0**.

0.45 De l'histoire ancienne ■■ Film. O. Miret. Avec Y. Gove. *Drame* (Fr., 2001) **0**
2.40 Le Doulos ■■ Film. J.-P. Melville. Avec S. Reggiani. *Policier* (Fr., 1962) **0**
4.40 Quand les éléphants meurent **0** (50 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Sur la route Les chariots du Far East **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète La jungle du Costa Rica **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Bébé cherchent mami.



20.40 THEMA - POUR DIEU, ENVERS ET CONTRE TOUT LES COLONS Documentaire. Ruth Walk (Isr. - All. - GB, 2002). 9512544 **Le quotidien de la petite communauté juive du quartier de Tel Rumeida, à Hébron, entourées de cent vingt mille Palestiniens.**
21.40 Thema - Ils tremblent devant Dieu Documentaire (Isr. - EU, 2000).

23.00 MUSIC PLANET - BRAD MEHLDAU Documentaire. Nicolas Klotz (France, 1999). 11983

0.00 La nuit s'anime Magazine.

0.30 Cinémaniac Dessin animé. Codes de conduite **0.55** Why Are You Creative ? Lee Clow. Documentaire **1.00** Le Trio Film. Hermine Huntgeburth. Avec Götz George. *Comédie dramatique* (All., 1997, 95 min).

M6

17.50 Le Clown Trafic. Série **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Souvenirs de Montmartre. Série **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Faits quotidiens. Série.



20.50 ZONE INTERDITE Les gangs font la loi. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Bogota : la prison des caïds ; Filles de gangs à Los Angeles ; Le supermarché des armes. 153254

22.50 MEURTRE TRAVESTI Téléfilm. Rick King. Avec Jeff Fahey, Andrew Fiscella, Michael Madsen, Jeffrey Donovan, Maria Conchita Alonso (EU, 1997) **0**. 1116051

0.29 Météo **0.30** Capital Les risque-tout du business. Magazine **2.20** 80 à l'heure Magazine **3.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (355 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Musiques. Présenté par P. Guyotat. **21.00** Forum de l'écrit. Peut-on vivre sans écrit ? **22.00** Journal. **22.10** Morts pour les Malouines. **22.30** Suites indiennes. **0.00** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 8^e Aix Jazz Festival. Au Théâtre du Parc Jourdan. Le quartette de Charles Lloyd. **21.30** 53^e Festival de Menton. Par l'Orchestre de chambre Gustav Mahler : œuvres de Wagner, Mendelssohn, Beethoven. **23.00** Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Satie, Poulenc, Chabrier. **20.40** Le Pianiste Andras Schiff. Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Brahms, Schubert, R. Schumann. **22.45** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Grieg, Gade, Nielsen, Sibelius. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 7 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.40** Les oiseaux se cachent pour mourir Téléfilm. Daryl Duke. Avec Richard Chamberlain, Rachel Ward (EU, 1982). **16.25** Dingue de toi La boîte de Pandore. Série **17.05** Melrose Place Secrets et serments. Série **17.55** Sous le soleil Une journée en enfer. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Météo.



20.55 SAGAS Les héritiers. Magazine présenté par Stéphane Bern. Au sommaire : David Hallyday ; Kathie Ford ; Jean-Marie Périer ; Laïla Ali ; Dominic Dormeuil ; Caroline d'Hotel-Dunegre ; Martina Hingis ; Arielle Dombasle ; Laudomia Pucci ; Le marquis Charles-André de Brissac. 4329200

22.45 LES GRANDS MOMENTS DE « VIS MA VIE » Magazine présenté par Laurence Ferrari. Au sommaire : ... d'animateur de vacances... de Marc Veyrat ; ... de luxe dans la jet-set ; ... de supporter de l'OM. 8835804

0.20 Le Maillon faible **1.18** Météo **1.20** Les Grands Destins du XX^e siècle Les acteurs de Yalta : Roosevelt. Documentaire.

2.10 Reportages Transhumance : des moutons et des hommes. Documentaire **2.40** Et 3.55 Histoires naturelles Documentaire **3.30** Nil ne revient sur ses pas Feuilletton. **4.50** Musique (35 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.50 La Péniche de l'amour ■■ Archie Mayo (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min) **CineClassics**
14.25 L'Homme à l'imperméable ■■ Julien Duvivier (France, 1956, N., 105 min) **Cinétoile**
15.50 Tondelajo ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) **CineClassics**
17.35 L'Orchidée noire ■■ Martin Ritt (Italie - Etats-Unis, 1959, N., 110 min) **Cinétoile**
18.25 Das Hofkonzert ■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1936, N., v.o., 80 min) **CineClassics**
20.45 No Nukes ■■ Daniel Goldberg, Anthony Potenza et Julian Schlossberg (EU, 1980, v.o., 115 min). **TCM**
20.45 Les Fils du pendu ■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min) **CineClassics**
21.00 Retour à Howards End ■■ James Ivory (GB, 1992, v.m., 140 min) **CineCinemas 2**
22.15 Dans les faubourgs de la ville ■■ Carlo Lizzani (Italie, 1952, N., v.o., 90 min) **CineClassics**
22.35 Dead Again ■■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1991, 110 min) **RTL 9**
22.45 Des feux mal éteints ■■ Serge Moati (France, 1994, 95 min) **TPS Star**
23.20 Jonas et Lila, à demain ■■ Alain Tanner (Fr. - Sui., 1999, 115 min) **CineCinemas 2**
0.10 Salut les cousins ■■ Gene Nelson (Etats-Unis, 1962, 90 min). **TCM**
1.25 Shandurai ■■ Bernardo Bertolucci (Italie, 1998, v.m., 95 min) **0**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** Inspecteur Morse Le dernier ennemi. Série [1 et 2/2] **15.35** La vie est à nous **15.40** L'Enquêteur Terrain dangereux. Série **16.25** Un livre **16.30** Le Numéro gagnant **17.00** Jesse Jalousie. Série **17.25** Athlétisme Championnats d'Europe (2^e jour). A Munich **19.50** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo.



20.55 SAUVETAGE Momentanément aveugle 7287620. Grain de sable 8518755. Série. Avec Pascale Rocard, Maxime Leroux, Xavier Thiam. **Dans Momentanément aveugle, un sauvetage périlleux permet à l'un des membres de l'équipe de se mettre en valeur et de faire montre de qualités insoupçonnées.**

22.45 LA DOUZIÈME NUIT DES ÉTOILES Magazine présenté par Laurent Broomehead. Au sommaire : Le ciel avec des yeux d'enfants ; Le ciel, miroir des hommes ; Mes étoiles « stars » ; Les étoiles qui naissent... qui procréent et qui meurent ! ; « Notre » étoile : le soleil. 8108842

0.45 Journal de la nuit, Météo.

10 Les Marchands de gloire Pièce en 4 actes de Paul Nivoix, Marcel Pagnol et Robert Trébor. **3.25** Emissions religieuses Magazine **4.15** 24 heures d'info, Météo **4.38** La Chanson de l'été **4.40** Pyramide (30 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine **14.25** Drôles de dames Sirène d'alarme pour trois sirènes. Série **15.15** Masada Téléfilm. Boris Sagal. Avec Peter O'Toole, Peter Strauss (EU, 1981) **16.50** Côté vacances A Auch. Magazine **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information **20.00** Tout le sport Magazine **20.05** Athlétisme Championnats d'Europe (2^e jour). A Munich (All.) **20.40** Météo.



20.50 DES RACINES ET DES AILES Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Les savants de Bonaparte ; Essaouira, l'ensorceleur ; Bruges, la vivante ; Les filles de Saint-Benoit ; Sur la route du sel. 653620

22.50 Météo **22.55** Soir 3

23.15 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ Soldat **0**. Documentaire. Paul Jenkins. Magaziniérenésenté par Elise Luce. 8147533 **Le sinistre parcours initiatique des jeunes appelés tchétchènes dans une armée sans idéal, sans foi et sans moyen, où leur quotidien rime avec la brutalité assénée par des anciens.**

0.35 Mike Hammer Sur un air de rock'n roll. Série **0** **1.20** Capitaine Flam L'impossible exploit. Série **1.50** La Carte aux trésors Magazine. La Haute-Vienne : Le Limousin vert [6/10] **3.50** Côté vacances A Auch (95 min).

CANAL+

14.00 La Grande Course **14.30** Les Dromadaires sauvages d'Australie Documentaire **15.20** Surprises **15.35** A la demande générale Cuisine **16.20** Black Books Série **17.05** A la Clairefontaine le but final ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Daria Brève rencontre. Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.05** Burger Quiz **20.45** Le Journal des sorties.



21.00 SWEET NOVEMBER Film. Pat O'Connor. Avec Keanu Reeves, Charlize Theron, Jason Isaacs, Greg Germann, Liam Aiken. *Drame* (EU, 2001) **0**. 6144552 **Un cadre dynamique et cynique tombe amoureux d'une jeune fille insouciance, mais qui cache un secret. mélo manufacturé sans scrupule ni imagination.**

22.55 FRÉQUENCE INTERDITE ■■ Film. Gregory Hoblit. Avec Dennis Quaid, Jim Caviezel, Shawn Doyle, Elizabeth Mitchell. *Suspense* (EU, 2000, v.o.) **0**. 167804 **Un homme parvient à parler avec son père à un émetteur radio qui communique avec le passé.**

0.50 Spin City Le vote du troisième âge. Série **0** **1.10** Downtown Avant et après. Série **0**.

1.30 Midnight + Magazine **0** **2.25** Du côté des filles... Film. Françoise Decaux. Avec Clémentine Célerié, Sophie Guillemin. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) **0** **3.55** Surprises **4.10** Björk en concert (60 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Demi Moore **14.30** Claude François, le film de sa vie Documentaire **16.00** La Furie des dieux Documentaire **16.45** Célébrations Les Indiens de Colombie. Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** Les Nettoyeurs de la savane Documentaire **19.00** Connaissance **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Pêchés suédois. Documentaire.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Chercheurs pour la guerre. La science au service de la guerre [3/3] : Missiles nucléaires, la mort en high-tech. Marcus Kiggell (GB, 2000). Documentaire. Magazine présenté par Alexandre Adler. 9491007

21.35 MUSICA Musiques tsiganes, une histoire de famille. Portrait de Schnuckenack Reinhardt. Andreas Ohler (Allemagne, 2000). Documentaire. 8287200

22.55 Un homme comme E.V.A. ■■ Film. Radu Gabrea. Avec Eva Mattes, Lisa Kreuzer, Werner Stocker, Albert Kitzl. *Comédie dramatique* (All., 1984, v.o.). 748262

0.25 Why Are You Creative ? Isabella Rossellini. Documentaire **0.30** Cotton Club ■■ Film. Francis Ford Coppola. Avec Richard Gere, Nicholas Cage. *Chronique* (EU, 1984, v.o.). (125 min).

M6

13.35 Terre d'espérance Téléfilm [11 et 12/12]. Ruggiero Deodato. Avec Carol Alt, Rüdiger Joswig (It. - All., 1999) **16.55** 80 à l'heure Magazine **17.50** Le Clown 60 minutes. Série **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Le dernier solstice. Série **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.50** Le Bar des femmes **19.54** Le Six minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Recyclage. Série.



20.50 RETOUR DE FLAMME Téléfilm. Diane Bertrand. Avec Isabelle Bouchemaa, Julien Boisselier, Camille Japy, Francis Renaud, Scali Delpeyrat (Fr., 2001) **0**. 217113 **Une jeune femme, qui s'est séparée de son compagnon, retrouve par hasard un amour de jeunesse qui l'entraîne dans une relation passionnelle.**

22.35 ALLY McBEAL Un cœur trop grand 8921939. Rêve ou réalité 13804. Série. Avec Calista Flockhart, Dylan McDermott, Peter MacNicol, Lisa Nicole Carson, Gil Bellows **0**. **Dans Un cœur trop grand, Ally s'allie à un confrère pour défendre les intérêts de deux clients désireux d'échanger leurs cœurs.**

0.20 Sexe et amour au XXI^e siècle Travaux pratiques. Série **0** **1.44** Météo **1.45** 80 à l'heure Magazine **2.35** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (385 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la connaissance. Condorcet, homme de science et de progrès : Condorcet philosophe. Rediffusion. **20.30** Musiques. Présenté par P. Guyotat. **21.00** Forum de l'écrit. **22.00** Journal. **22.10** Morts pour les Malouines. **22.30** Suites indiennes. **0.00** Du jour au lendemain. Ariane Dreyfus.

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons. En direct. 22^e Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. 20.00 Donné le 28 juillet, dir. Zoltan Kocsis : Œuvres de Mozart. 21.30 Donné le 2 août. Œuvres de R. Schumann, Chopin et Villa-Lobos. Rediffusion. **23.00** Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Woeelf, Vanhal et Kozeluh. **20.40** Arminio. Opéra de Haendel. Par Il Compiesso Barocco, dir. Alan Curtis, Vivica Genaux (Arminio), M. Custer (Ramise). **23.10** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Ravel, Debussy et oulenc. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

Alpes, perspectives sur le Diois



Voici une belle balade familiale d'une durée d'environ quatre heures sur un itinéraire balisé, qui permet de découvrir les paysages bleutés du Diois et de la vallée de la Drôme. L'accès s'effectue à partir de la commune de Châtillon-en-Diois (au sud-est de Die). Dans la ville, remonter la rue du Tricot jusqu'au cimetière, puis la piste sur quelques centaines de mètres, pour stationner aux falaises de l'école d'escalade.

De ce point de départ, suivre la piste qui s'engage au fond de la combe de Baïn et passe à proximité de plusieurs cabanons et noiseraies dominés par le roc d'Ambane. Haut de près de 2 000 mètres, ce superbe escarpement borde le point culminant de la montagne de Glandasse. Après une demi-heure de marche, laisser une piste à droite. La pente se fait plus raide, tandis que les reflets argentés des fûts des hêtres et le vert des buis donnent la réplique à la couleur saumon des troncs de pins sylvestres. Lorsque l'on parvient aux abords de la ferme de Baïn, il est temps de quitter le chemin pour prendre, à gauche, un sentier grimant vers le col des Caux (1 129 m). La pente se redresse, tandis que

les marcheurs serpentent à flanc de coteau, croisant ici un sentier, franchissant là un secteur marneux escarpé, pour finalement rejoindre le GR95. Celui-ci arrive du col des Caux et va tenir compagnie à l'équipée jusqu'au terme de la randonnée. La suite se passe agréablement en sous-bois, le long d'un sentier qui file à niveau, en léger contrebas de la crête, pour conduire jusqu'au point de vue du Pié de Bœuf (1 147 m).

PRATIQUE

- **Renseignements** : office de tourisme de Châtillon-en-Diois, tél. : 04-75-21-10-07 ; office de tourisme de Die, tél. : 04-75-22-03-03.
- **Accès** : à partir de Die prendre la D 539, Châtillon-en-Diois est à 14 kilomètres.
- **Dénivelé** : 500 mètres. Carte : IGN Top 25 3237 OT (Glandasse).
- **A noter** : circuit balisé de triangles jaunes, numérotés 22. Seule difficulté, un bref passage escarpé à travers des marnes au cours de la montée.
- **Adresse** : gîte du Suel, à Châtillon-en-Diois, tél. : 04-75-21-13-49.

Ce Pié-là n'a rien d'un petit peton, puisqu'il désigne... un sommet ! Il est indispensable d'effectuer un tour sur l'un des promontoires rocheux qui s'extirpent des buis afin de jouir pleinement du panorama qui se dévoile sur les sommets du Diois - Grésière en tête -, la vallée de la Drôme et le vignoble en damier de Châtillon-en-Diois.

La descente, ponctuée çà et là d'un passage en sous-bois et de la rencontre d'autres sentiers, permet de continuer de jouir de magnifiques perspectives. Après environ trente minutes de descente, on bascule du côté de la combe de Baïn, dans une forêt de pins noirs, pour retrouver les reflets cuivrés de la falaise de l'école d'escalade, terme de la randonnée.

François Ribard
(Alpes Magazine)

« C'EST OÙ LE SABLE ? » Par là, répond Wael, du bras gauche. De la main droite, le jeune animateur de l'office du tourisme de Paris distribue le plan de la station balnéaire la plus médiatisée de l'été. Trois kilomètres aménagés sur la rive droite de la Seine, entre le pont des Arts et le pont de Sully. Qui n'a vu, à la télévision ou sur papier glacé, les palmiers en pot et les transats bleus posés sur cette portion d'autoroute urbaine ? Le temps d'un été, du 22 juillet au 18 août, la pompidolienne voie sur berge se donne des airs de Croisette. Paris-Plage, tout le monde descend ! Mais au fait, où est le sable ? Cent quatre-vingts mètres cubes, tout juste de quoi remplir deux bacs, au pied du Châtelet. Les places (gratuites) y sont chères : il faut dépenser des trésors de patience pour un lit de plage.

« C'est le principal reproche que font les gens, explique Wael. Ils s'attendent à une grande étendue, alors que 300 transats, pour tout Paris, c'est peu. » Marie-Jo et sa copine Léa pointent chaque matin à 9 h 30, des crèmes, des revues et des bouteilles d'eau plein leurs cabas. A quelques jours de leur départ en vacances, elles apportent ainsi une dernière touche à un bronzage entamé aux UV dans une cabine du X^e arrondissement. Au cours de l'après-midi, des amies viennent prendre le relais. C'est ainsi, les meilleurs emplacements sont squattés par les Parisiens. « Après tout, c'est nos impôts tout ça », se justifie un vieux grognon, allongé tout cravaté sur son matelas bleu. Après la déferlante des premiers jours, et les flâneurs du week-end, Paris-Plage semble avoir trouvé son rythme de croisière. Un public de proximité s'est approprié les lieux, tandis que les touristes ne font qu'y passer. Le temps de rédiger quelques cartes postales, assis sur le bord du bac à sable : « Devine d'où je t'écris... » Le temps de poser pour la photo en compagnie d'un palmier imperturbable. Des inconnus s'échangent des tuyaux : « Y a-t-il un troquet



Imagine-t-on une plage qui se respecte sans son club Mickey ?

sympa dans le coin ? », « Oui, à l'espace guinguette, c'est la meilleure ambiance ».

Sous les platanes, en bordure de fleuve, la pause est agréable, en effet, comme si un coulis d'air frais s'était faufilé entre l'île de la Cité et l'île Saint-Louis. Mais à quoi bon mentir, il est impossible de s'imaginer en bord de mer. Il suffit de fermer les yeux : les motos pétaradent normalement, là-haut, sur le quai des Célestins ; une monstreuse péniche remonte le fleuve de toute la force de son diesel ; un bateau-mouche le descend en répandant des bouffées de *La Vie en rose*, version Edith Piaf ; sur le pont d'Arcole, un trompettiste se prend pour Miles Davis. La plage peut-être, mais Paris surtout.

« Moi, je me sens comme chez moi, c'est formidable », raconte avec un fort accent une dame en bermuda, épaules dénudées. Yovanka Djorgevic est la correspondante à Paris du



journal serbe *Politika*, « en repérage » pour un article futur. Elle a choisi la grève en galets façon Fécamp, pour poser sa serviette. L'ambiance lui rappelle l'île Ada, en plein Belgrade, où l'on prenait le soleil, paraît-il, « avant les bombardements de l'OTAN ». A Paris-Plage, on bronze peinard. « C'est vachement sécurisé », se félicite un commerçant. Les commissariats du 1^{er} et du 4^e arrondissements patrouillent à pied, les agents de sécurité de la mairie de Paris en VTT. « RAS » disent les mains courantes, pas un incident depuis l'ouverture. Aucune trace des fameuses « bandes de la région parisienne » qui donnent tant de soucis aux maires du littoral sud, pas même un coup d'éclat de la part de « ceux du Forum des Halles », pourtant réputés buveurs et bagarreurs.

Imagine-t-on une plage qui se respecte sans son club Mickey ? Il existe, du côté du quai Henri-IV, organisé par l'UCPA. Les gosses du centre aéré Parmentier, à quatre stations de métro, en ont bien profité cet après-midi : courses en sac et trampoline, génial ! A deux pas, les joueurs de pétanque (boules et cochonnet prêts contre caution) semblent hypnotiser deux jeunes Japonaises. Elles refusent l'invite à s'initier, pouffent et s'éloignent d'un pas menu.

Pas de doute, on se remue à Paris-Plage, comme dans les stations à vocation sportive. Ainsi, le quai de la Mégisserie devient mur d'escalade près du Pont-Neuf : Marion, 15 ans, s'est hissée plus haut que la crue de 1910, mais elle stagne maintenant, prise d'un vague vertige malgré les encouragements des copines. A l'autre bout de la plage, c'est le « club roller » à l'usage des débutants : un sosie du comédien Jacques François contourne les plots au ralenti, avec la raideur distinguée d'un prêtre. Il n'en mène pas large, mais reste digne jusque dans la chute. Bénigne mais théâtrale, comme il se doit sur une plage d'opérette.

Jean-Jacques Bozonnet

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

De la musique avant toute chose

LES VACANCES sont pour la radio un temps de réflexion. Mises sur pied des programmes, de nouvelles formules, valse des horaires. Les producteurs, les directeurs des chaînes et M. Wladimir Porché tâchent de modeler le visage nouveau des émissions de la rentrée. Débarrassé des soucis parlementaires, M. Raymond Marcellin, secrétaire d'Etat à l'information, s'est attelé également à cette tâche. Il nous a expliqué lui-même

ses desseins : « Il n'y aura pas de bouleversements pour la saison prochaine. La seule modification importante dans les programmes affectera la chaîne de Paris-Inter, que je veux restituer à sa destination première. Elle offrira de la musique du matin au soir, et cela dès le 17 août. Comme bon nombre d'auditeurs, j'ai été frappé par l'abondance des émissions parlées diffusées jusqu'ici. Ce n'est pas le théâtre que je vise mais ces magazines indigestes, ces

reportages ou interviews filandreaux provoqués souvent par de prétendues nécessités de propagande. » Nul doute qu'une large fraction du public accueillera avec satisfaction cette mise en place nouvelle. Nombre d'auditeurs déploieraient en effet de buter sur des paroles chaque fois qu'ils tournaient le bouton de leur poste.

Pierre Drouin
(7 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



- **Voyages.** *Lemonde.fr* propose à ses abonnés quatre sélections thématiques d'archives spéciales vacances : « Îles », « Paysages », « Déserts », « Capitales culturelles européennes ».
- **Cinéma.** Les films qui sortent en salles mercredi : www.lemonde.fr/cinema
- **Été 2002.** L'actualité des festivals en France et à l'étranger, et les séries « L'été du Monde » : www.lemonde.fr/ete2002
- L'actualité en continu sur lemonde.fr

CONTACTS

- **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F
- **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
- **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

- Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
- Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
- Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
- Marché de l'immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>
- **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
- **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
- **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
- **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté mardi 6 août 2002 : 503 272 exemplaires.

1-3

L'Amérique s'était choisi deux héros, pour briller à sa place, pour souffrir à sa place, pour agoniser à sa place. Marilyn et Elvis étaient des héros faibles. L'Amérique les avait voulus ainsi. Le roman de leur vie ne pouvait se paver que de souffrances, de blessures jamais refermées (elle un père inconnu, lui un jumeau mort-né « à qui il n'a jamais cessé de parler »). Leur instinct suicidaire, leur acharnement à la déchéance étaient aussi au programme. Jamais on ne pourra dire de nos deux icônes qu'elles



Cahiers du cinéma n°570. Chez votre marchand de journaux. 5,40 €.